



CHIFFRES CLÉS

ÉDITION
2020

- POPULATION ET EMPLOI
- POLITIQUE DU TRAVAIL
- MARCHÉ DU TRAVAIL
- POLITIQUE DE L'EMPLOI
- ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECCTE ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi

Éditorial

En 2019, des indicateurs économiques franciliens globalement positifs à la veille de la crise sanitaire.

Il est certes paradoxal que l'édition 2020 des chiffres clés fasse état d'un développement économique florissant en Île-de-France avec notamment un fort recul du taux de chômage (7,1% au quatrième trimestre 2019) alors même que la conjoncture est, au moment de la parution de cet ouvrage, fragilisée par la crise sanitaire du Covid-19.

Les données des Chiffres-Clés 2020, issues d'exploitations réalisées par le Service études, statistiques et évaluation (SESE) de la DIRECCTE d'Île-de-France à partir de bases statistiques des ministères de l'Économie et du travail et de leurs partenaires, soulignent une nouvelle fois le rôle moteur de l'Île-de-France. À l'aube de la crise sanitaire, la région francilienne regroupant 23% de l'emploi de la France métropolitaine et 31% des créations d'entreprise est en première ligne de la croissance économique française.

Cette édition 2020 traite de nouvelles thématiques entrant dans les compétences de la DIRECCTE, notamment :

- des données sur la population, l'activité et l'emploi des 24 bassins d'emplois franciliens ;
- des statistiques sur les caractéristiques du temps de travail, issues de la dernière enquête de surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels (Sumer 2017) ;
- des données sur le dispositif des emplois francs déployé dans les Quartiers prioritaires de la ville (QPV) de l'Île-de-France ;
- les premiers chiffres sur la mise en œuvre du plan régional d'investissement dans les compétences.

Enfin, cet ouvrage apporte un premier éclairage sur les neuf territoires d'industrie franciliens et sur le secteur d'activité de la construction.

Le panorama qu'il dresse sur les questions de l'emploi, du travail et de l'activité économique permet de mieux comprendre, de construire et d'accompagner la mise en œuvre future des politiques publiques au plus près des spécificités franciliennes, offrant autant d'indicateurs utiles pour traverser la crise actuelle.

Gaëtan Rudant,

Directeur régional Direccte d'Île-de-France

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Sommaire

Population et emploi	5
La population	6
L'emploi total	14
L'emploi salarié	17
Les bassins d'emploi	20
Les mouvements de main-d'œuvre	23
Les déclarations d'embauche	28
Les ruptures conventionnelles	32
Les travailleurs handicapés	35
L'intérim	39
Politique du travail	43
Les élections professionnelles	44
L'audience patronale	45
La négociation collective en Île-de-France	46
Les licenciements de salariés protégés	51
Les salaires du secteur privé	52
Les expositions professionnelles	54
Les contraintes organisationnelles	56
Les maladies professionnelles en Île-de-France	58
Les accidents du travail	59
La médecine du travail	62
L'inspection du travail	63
Marché du travail	67
Le taux de chômage	68
Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi	71
Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville	79
Les caractéristiques des demandeurs d'emploi	81
Les inscriptions et les sorties des demandeurs d'emploi	87
Les offres d'emploi déposées à Pôle emploi	89

Politique de l'emploi	93
Les dispositifs de politique d'emploi	94
Les emplois francs	95
Les emplois aidés	98
L'alternance	99
La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi	103
La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	105
Les missions locales	106
L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)	107
Les Entreprises Adaptées (EA)	110
L'activité partielle	111
Activité économique	113
Le Produit Intérieur Brut (PIB)	114
Les entreprises du secteur privé	116
Les établissements du secteur privé	118
L'emploi salarié privé	121
Caractéristiques des établissements et des salariés	126
L'analyse fonctionnelle des emplois	127
L'économie sociale et solidaire	129
La démographie d'entreprises	131
Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)	133
Les ruptures conventionnelles collectives	135
Les conventions de revitalisation	136
Les pôles de compétitivité	137
Les territoires d'industrie	138
Le commerce extérieur	139
La construction	141
L'économie numérique	143
Les indépendants en 2016 au lieu de travail	145
Quelques sigles	146
Abonnez-vous aux publications de la Direccte Île-de-France	149



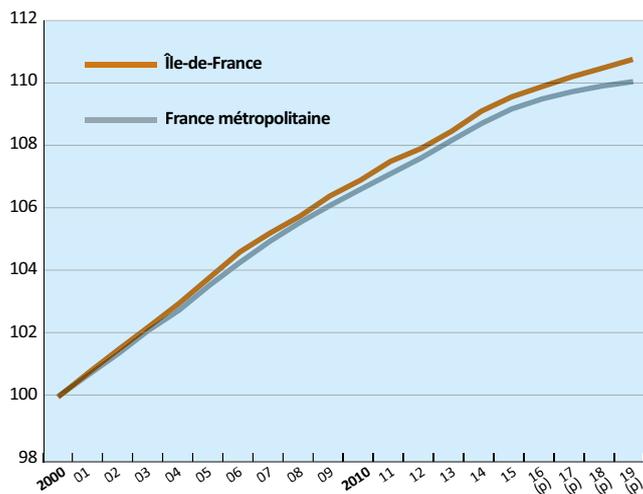
CHIFFRES
CLÉS
2020

POPULATION ET EMPLOI

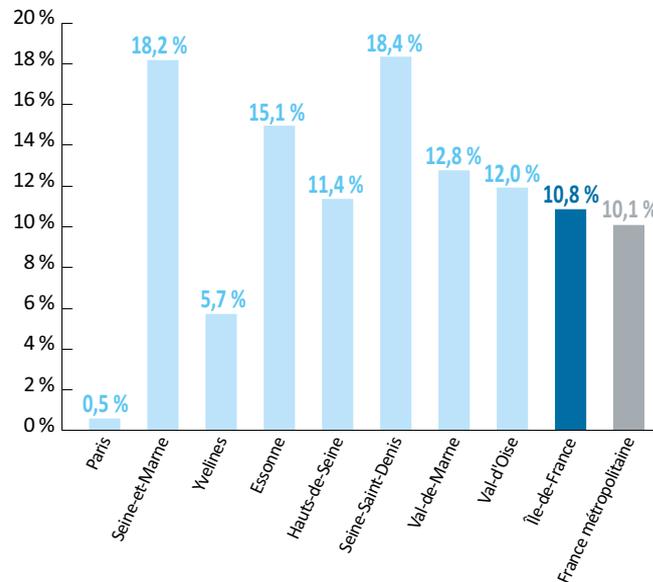
La population

Évolution de la population totale en Île-de-France
et en France métropolitaine **entre 2000 et 2019**

Base 100 en 2000



Croissance de la population **entre 2000 et 2019**



Source : Insee - estimations de population.

Données actualisées au 15 janvier 2018.

Source : Insee - estimations de population.

Données actualisées au 15 janvier 2019. (p) : provisoire.

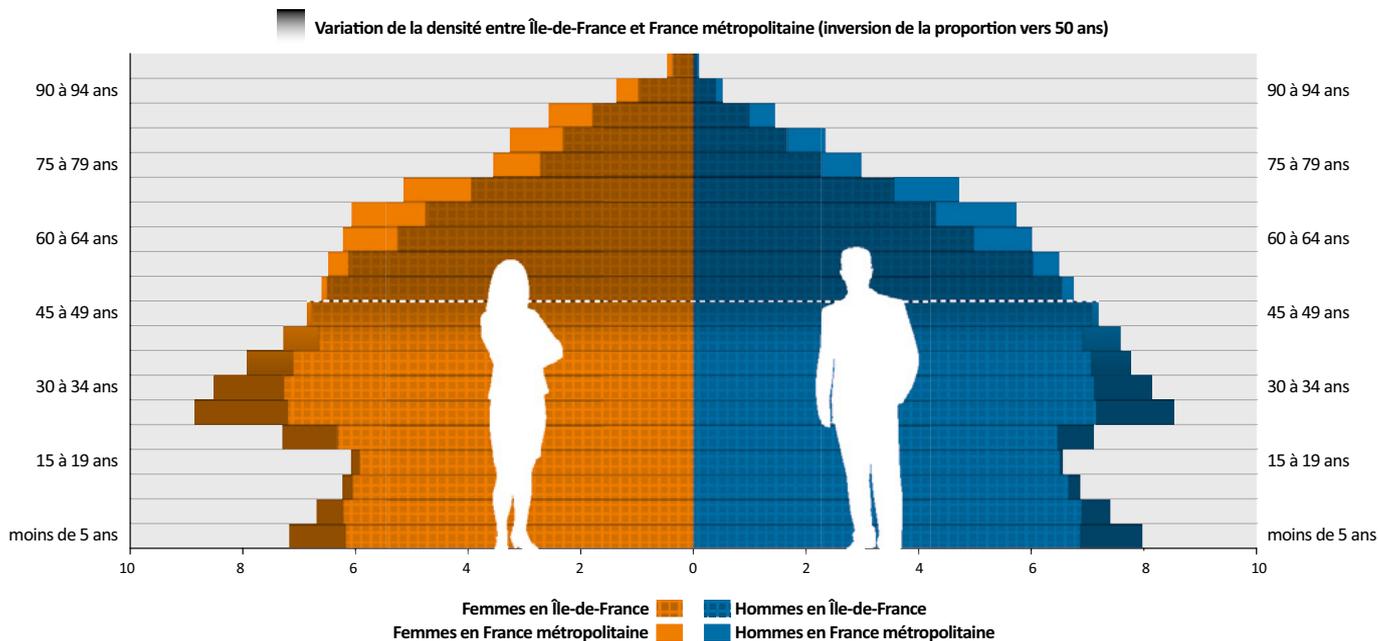
Population selon le sexe et l'âge au 1 ^{er} janvier 2019 Données provisoires										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Population totale	2 141	1 422	1 437	1 315	1 606	1 654	1 395	1 244	12 213	64 812
Hommes	1 005	691	698	642	764	816	671	602	5 889	31 361
Femmes	1 136	730	739	672	842	839	724	642	6 324	33 451
0 à 19 ans	410	393	382	360	396	480	354	356	3 131	15 445
20 à 39 ans	713	360	342	342	457	473	389	328	3 404	15 341
40 à 59 ans	539	384	393	350	428	424	369	323	3 210	16 920
60 à 74 ans	311	196	207	173	207	194	185	163	1 636	11 004
75 ans et plus	169	88	112	90	117	84	99	73	833	6 101

Source : Insee - estimations de population, en milliers.

Répartition par sexe et âge (en %) au 1 ^{er} janvier 2019 Données provisoires										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	46,9	48,6	48,6	48,9	47,6	49,3	48,1	48,4	48,2	48,4
Femmes	52,8	51,2	51,3	51,0	52,3	51,0	52,0	51,4	51,7	51,6
0 à 19 ans	19,1	27,6	26,6	27,4	24,7	29,0	25,4	28,6	25,6	23,8
20 à 39 ans	33,3	25,3	23,8	26,0	28,4	28,6	27,9	26,4	27,9	23,7
40 à 59 ans	25,2	27,0	27,4	26,6	26,7	25,6	26,4	26,0	26,3	26,1
60 à 74 ans	14,5	13,8	14,4	13,2	12,9	11,7	13,2	13,1	13,4	17,0
75 ans et plus	7,9	6,2	7,8	6,9	7,3	5,1	7,1	5,9	6,8	9,4

Source : Insee - estimations de population. Données actualisées au 15 janvier 2019.

Pyramide des âges (en %)



Source : Insee - estimations de population. Données actualisées au 15 janvier 2019.

Population de 15 ans ou plus selon le type d'activité en 2016										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	1 221 372	702 628	705 924	635 836	843 692	781 521	698 237	601 552	6 190 762	30 260 338
Actifs ayant un emploi	1 076 766	621 368	632 735	564 496	750 781	636 375	608 066	521 304	5 411 892	26 173 174
Chômeurs*	144 606	81 261	73 189	71 340	92 910	145 146	90 171	80 248	778 870	4 087 164
Inactifs	661 589	396 063	432 002	382 932	451 252	461 992	410 175	353 947	3 549 951	22 520 822
Retraités ou préretraités	352 025	229 647	253 829	218 464	250 256	210 542	223 540	188 232	1 926 535	14 433 727
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	193 439	94 689	104 719	95 677	125 246	115 529	107 295	90 055	926 649	4 253 745
Femmes ou hommes au foyer	45 727	29 623	38 668	27 126	34 210	57 022	30 171	32 968	295 515	1 611 517
Autres inactifs	70 398	42 104	34 786	41 665	41 539	78 900	49 170	42 691	401 252	2 221 833
Total	1 882 961	1 098 691	1 137 926	1 018 768	1 294 943	1 243 514	1 108 412	955 499	9 740 713	52 781 160

Source : Insee - RP 2016. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès du Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Répartition de la population de 15 ans ou plus (en %) selon le type d'activité en 2016										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	64,9	64,0	62,0	62,4	65,2	62,8	63,0	63,0	63,6	57,3
Actifs ayant un emploi	57,2	56,6	55,6	55,4	58,0	51,2	54,9	54,6	55,6	49,6
Chômeurs*	7,7	7,4	6,4	7,0	7,2	11,7	8,1	8,4	8,0	7,7
Inactifs	35,1	36,0	38,0	37,6	34,8	37,2	37,0	37,0	36,4	42,7
Retraités ou préretraités	18,7	20,9	22,3	21,4	19,3	16,9	20,2	19,7	19,8	27,3
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	10,3	8,6	9,2	9,4	9,7	9,3	9,7	9,4	9,5	8,1
Femmes ou hommes au foyer	2,4	2,7	3,4	2,7	2,6	4,6	2,7	3,5	3,0	3,1
Autres inactifs	3,7	3,8	3,1	4,1	3,2	6,3	4,4	4,5	4,1	4,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - RP 2016. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès du Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Taux de féminisation* de la population de 15 ans ou plus (en %) selon le type d'activité, en 2016										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	50,7	49,1	48,7	49,0	50,3	47,6	49,8	48,9	49,4	48,6
Actifs ayant un emploi	50,5	48,8	48,5	48,7	50,1	47,2	49,7	48,7	49,2	48,3
Chômeur**	51,7	51,5	51,0	51,1	51,4	48,9	50,5	50,6	50,8	50,6
Inactifs	59,0	56,9	57,3	55,8	58,5	57,6	57,5	57,4	57,6	57,0
Retraités ou préretraités	58,9	54,8	54,8	55,2	58,0	54,4	57,5	55,1	56,3	55,2
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	54,3	52,0	50,7	49,5	50,7	51,3	50,8	50,9	51,6	51,7
Femmes ou hommes au foyer	94,8	96,6	97,4	97,1	97,1	96,1	96,5	97,3	96,5	96,8
Autres inactifs	49,5	51,4	50,4	46,6	52,7	47,5	48,2	50,4	49,4	50,5
Total	53,6	51,9	52,0	51,6	53,1	51,3	52,7	52,1	52,4	52,2

Source : Insee - RP 2016. *Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes. **Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Évolution de la population de 15 ans ou plus (en %) selon le type d'activité, entre 2011 et 2016										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	-2,5	3,1	0,2	3,7	1,4	4,0	2,1	1,8	1,3	1,7
Actifs ayant un emploi	-2,9	1,6	-1,1	2,3	0,4	2,7	0,9	0,7	0,2	0,2
Chômeurs*	1,1	16,4	13,3	17,3	9,6	9,8	11,0	9,6	9,7	12,4
Inactifs	-1,9	7,2	3,6	7,3	2,5	5,7	5,9	5,8	3,9	3,6
Retraités ou préretraités	0,9	7,7	7,0	6,3	2,5	1,4	4,1	5,9	4,2	5,3
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	-2,4	7,6	2,6	10,1	7,1	6,7	8,8	4,1	4,7	3,6
Femmes ou hommes au foyer	-19,5	-11,5	-13,9	-7,6	-13,8	5,0	-5,8	-5,1	-9,2	-16,0
Autres inactifs	-0,4	20,5	6,8	18,0	5,0	18,0	16,8	19,8	12,2	10,3
Total	-2,3	4,5	1,5	5,0	1,8	4,6	3,4	3,2	2,2	2,5

Source : Insee - RP 2016 / RP 2011. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle en 2016										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	343	2 462	756	796	167	121	152	531	5 328	400 010
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	91 446	27 266	26 668	21 737	34 765	29 156	25 135	21 304	277 479	1 648 506
Cadres, professions intellectuelles supérieures	617 216	71 888	143 989	105 449	404 229	138 964	121 723	74 276	1 677 734	4 540 619
Professions intermédiaires	446 363	121 717	145 429	122 337	234 028	151 492	142 811	118 320	1 482 498	6 624 967
Employés	437 169	132 534	134 276	115 221	189 278	153 952	142 226	126 657	1 431 312	7 075 585
Ouvriers	163 268	93 860	75 601	73 563	73 211	96 039	77 693	77 348	730 584	5 114 694
Total	1 755 805	449 728	526 720	439 103	935 679	569 725	509 739	418 436	5 604 936	25 404 381

Source : Insee - RP 2016 - Emploi au lieu de travail - population des 15-64 ans.

Répartition de la population active ayant un emploi (en %) selon la catégorie socio-professionnelle en 2016										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	0,0	0,5	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,6
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5,2	6,1	5,1	5,0	3,7	5,1	4,9	5,1	5,0	6,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	35,2	16,0	27,3	24,0	43,2	24,4	23,9	17,8	29,9	17,9
Professions intermédiaires	25,4	27,1	27,6	27,9	25,0	26,6	28,0	28,3	26,4	26,1
Employés	24,9	29,5	25,5	26,2	20,2	27,0	27,9	30,3	25,5	27,9
Ouvriers	9,3	20,9	14,4	16,8	7,8	16,9	15,2	18,5	13,0	20,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - RP 2016 - Emploi au lieu de travail - population des 15-64 ans.

Taux de féminisation* de la population active ayant un emploi (en %) selon la catégorie socio- professionnelle en 2016										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	28,3	24,9	25,7	21,2	31,0	38,3	17,4	25,7	25,0	25,3
Artisans, commerçants et chef d'entreprise	27,6	27,1	25,7	24,7	26,9	19,8	24,2	22,2	25,5	28,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	46,9	42,6	37,3	38,8	41,5	42,1	43,3	40,4	43,2	42,0
Professions intermédiaires	57,0	52,9	52,7	53,7	56,1	52,7	54,6	52,3	54,8	53,9
Employés	65,0	73,8	71,3	73,3	70,1	67,5	69,3	69,6	68,9	74,8
Ouvriers	20,6	18,0	16,4	16,7	18,5	16,1	15,4	15,8	17,6	19,3
Total	50,6	48,4	46,6	47,6	48,6	46,3	48,5	47,1	48,6	48,5

Source : Insee - RP 2016 - Emploi au lieu de travail - population des 15-64 ans. *Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes.

Évolution de la popu- lation active ayant un emploi (en %) selon la catégorie socioprofession- nelle entre 2011 et 2016										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	-	-9,3	-	-	-	-	-	-	-32,0	-10,0
Artisans, commerçants et chef d'entreprise	11,8	6,1	8,1	5,1	7,1	11,1	6,6	7,5	8,8	5,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	4,9	6,9	1,7	5,2	5,9	11,6	7,5	-0,3	5,4	5,9
Professions intermédiaires	-1,5	3,5	-2,6	2,7	-3,3	3,4	-1,2	-1,9	-0,7	1,8
Employés	-5,2	0,0	-3,7	-0,9	-4,3	3,7	-1,6	-3,7	-2,7	-1,8
Ouvriers	-4,9	-2,9	-5,9	-3,9	-10,3	-3,4	-7,8	-6,2	-5,5	-6,9
Total	-0,1	1,6	-1,8	1,2	0,0	4,5	-0,1	-2,6	0,2	-0,4

Source : Insee - RP 2016/RP 2011 - Emploi au lieu de travail - population des 15-64 ans. Les évolutions sur un nombre d'actifs ayant un emploi inférieur à 1 000 ne sont pas calculées.

Taux d'activité des 15-64 ans (en %) en 2016												Évolution entre 2011 et 2016 en Île-de-France (en points)	Évolution entre 2011 et 2016 en France métropol. (en points)
		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine		
Hommes	15 à 24 ans	35,8	44,6	39,0	40,1	34,8	40,7	37,7	41,5	39,0	43,9	-4,0	-3,4
	25 à 54 ans	93,7	95,2	95,8	93,9	95,5	91,4	93,3	94,1	94,0	94,0	-0,6	-0,4
	55 à 64 ans	75,7	62,3	68,3	65,8	74,2	66,2	69,1	65,2	68,8	56,4	8,9	9,1
Total		80,3	79,4	79,7	78,0	80,8	77,4	78,3	78,3	79,1	76,9	0,3	0,7
Femmes	15 à 24 ans	36,3	39,6	34,8	37,0	33,7	37,1	36,0	37,5	36,4	37,8	-3,7	-2,8
	25 à 54 ans	90,0	89,0	89,1	88,6	90,3	81,2	88,0	86,1	87,9	87,5	0,1	1,0
	55 à 64 ans	67,8	55,9	58,6	58,9	65,6	57,9	61,6	57,3	61,0	51,8	8,9	9,6
Total		75,8	73,9	73,5	73,6	69,0	73,8	71,6	73,6	71,1	1,0	2,0	
Ensemble	15 à 24 ans	36,1	42,1	37,0	38,6	34,2	38,9	36,9	39,5	37,7	40,9	-3,8	-3,1
	25 à 54 ans	91,8	92,0	92,4	91,2	92,8	86,2	90,6	90,0	90,9	90,7	-0,2	0,3
	55 à 64 ans	71,5	59,0	63,2	62,3	69,6	61,9	65,2	61,1	64,7	54,0	8,8	9,4
Total		78,0	76,6	76,5	75,8	78,5	73,1	76,0	74,9	76,3	74,0	0,6	1,4

Source : Insee - RP 2015 / RP 2010 - Exploitation principale - Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (ayant un emploi ou chômeur) et la population.

Lecture : à Paris, le rapport du nombre de jeunes hommes actifs sur l'ensemble de la population des jeunes hommes est de 35,8 %.

Taux d'emploi des 15-64 ans (en %) en 2015												Évolution entre 2011 et 2016 en Île-de-France (en points)	Évolution entre 2011 et 2016 en France métropol. (en points)
		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine		
Hommes	15 à 24 ans	27,8	32,6	29,5	29,5	26,0	26,1	27,2	29,3	28,4	31,5	-3,7	-3,6
	25 à 54 ans	83,7	86,4	87,6	85,4	86,4	76,6	82,8	83,6	83,9	83,4	-1,4	-1,8
	55 à 64 ans	66,4	56,6	62,7	60,3	66,3	55,6	61,2	58,1	61,2	50,3	7,2	7,4
Total		70,8	70,5	71,7	69,5	72,0	63,3	68,2	68,0	69,3	66,9	-0,4	-0,5
Femmes	15 à 24 ans	29,4	29,6	27,2	28,2	26,7	25,1	27,4	27,8	27,8	26,9	-3,2	-2,4
	25 à 54 ans	79,4	79,3	80,1	78,9	80,6	66,2	76,9	75,0	77,1	76,2	-1,1	-0,3
	55 à 64 ans	60,6	50,6	53,6	54,0	59,2	50,0	55,6	51,1	54,8	46,1	7,2	7,8
Total		66,5	64,9	65,5	65,0	67,7	55,7	64,1	61,7	64,0	61,0	0,0	0,9
Ensemble	15 à 24 ans	28,7	31,1	28,4	28,9	26,4	25,6	27,3	28,6	28,1	29,2	-3,5	-3,0
	25 à 54 ans	81,5	82,8	83,8	82,1	83,4	71,4	79,8	79,2	80,4	79,7	-1,3	-1,1
	55 à 64 ans	63,3	53,5	57,9	57,1	62,5	52,7	58,3	54,5	57,9	48,1	7,2	7,6
Total		68,6	67,6	68,5	67,2	69,8	59,5	66,1	64,8	66,6	63,9	-0,2	0,2

Source : Insee - RP 2015 / RP 2010 - Exploitation principale - Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi et la population.

Lecture : à Paris, le rapport du nombre des jeunes femmes actives ayant un emploi sur l'ensemble de la population des jeunes femmes est de 29,4 %.

L'emploi total

Estimations d'emploi total, salarié et non salarié, y compris fonction publique, en Île-de-France
Données provisoires au 31 décembre 2018

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Emploi total	2 029 137	509 223	589 983	491 394	1 132 730	664 139	583 672	414 926	6 415 204	27 486 636
Non salariés	178 587	41 643	46 912	35 439	60 379	39 244	42 514	32 537	477 255	2 877 666
Salariés	1 850 550	467 580	543 071	455 955	1 072 351	624 895	541 158	382 389	5 937 949	24 608 970

L'unité mesurée est le nombre de personnes en emploi. L'emploi est exprimé en nombre de personnes, c'est-à-dire corrigé de la multi-activité de certains travailleurs.

Répartition de l'emploi total par grands secteurs, (en %)
Données provisoires

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,0	0,8	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	2,3
Industrie	3,2	9,8	13,7	9,6	8,2	6,6	5,7	8,4	7,0	11,8
Construction	1,6	7,8	6,6	7,8	3,6	7,7	7,3	7,6	4,9	6,1
Tertiaire marchand	72,0	54,1	50,4	53,2	71,3	58,0	56,7	53,3	63,0	49,3
Tertiaire non marchand *	23,2	27,5	29,0	29,2	16,8	27,6	30,3	30,5	25,0	30,6
Emploi total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* y compris fonction publique.

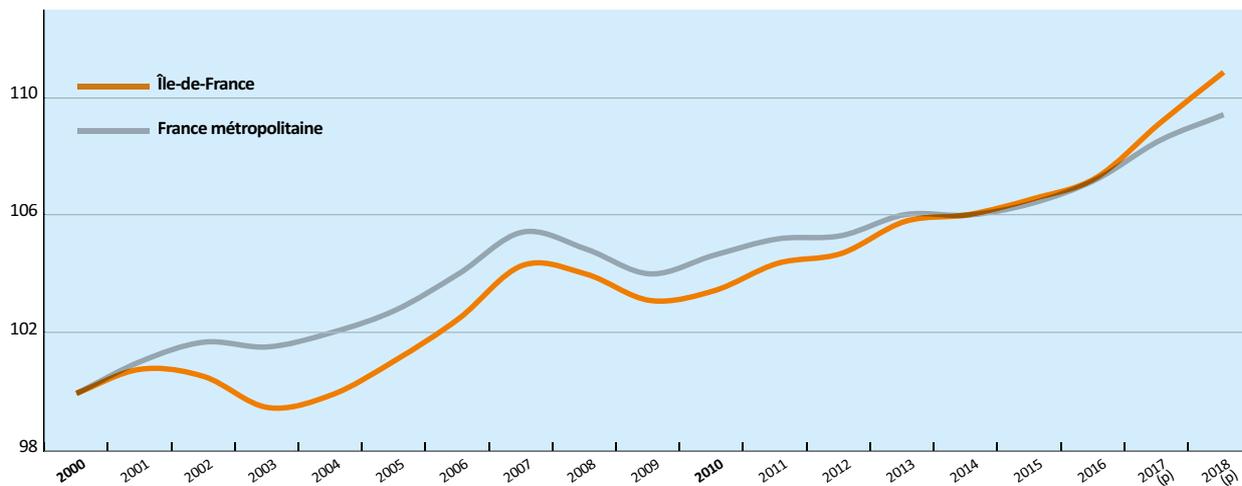
Champ : France au lieu de travail.

Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées) à partir des sources principales suivantes :

- les déclarations annuelles de données sociales (DADS) dites « grand format » (incluant agents de l'État et salariés des particuliers employeurs) ;
- les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;
- les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) pour les non salariés non agricoles.

Évolution de l'emploi total en France et en Île-de-France entre 2000 et 2018

Base 100 en 2000



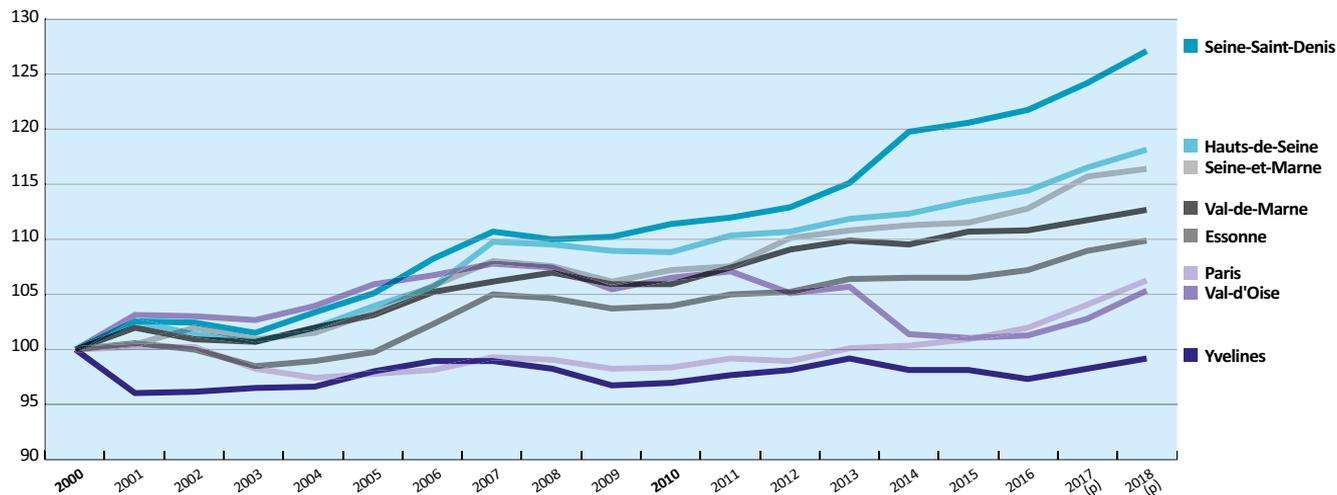
Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

Champ : France au lieu de travail.

(p) : données provisoires.

Évolution de l'emploi total par département entre 2000 et 2018

Base 100 en 2000



Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).
 Champ : France au lieu de travail.
 (p) : données provisoires.

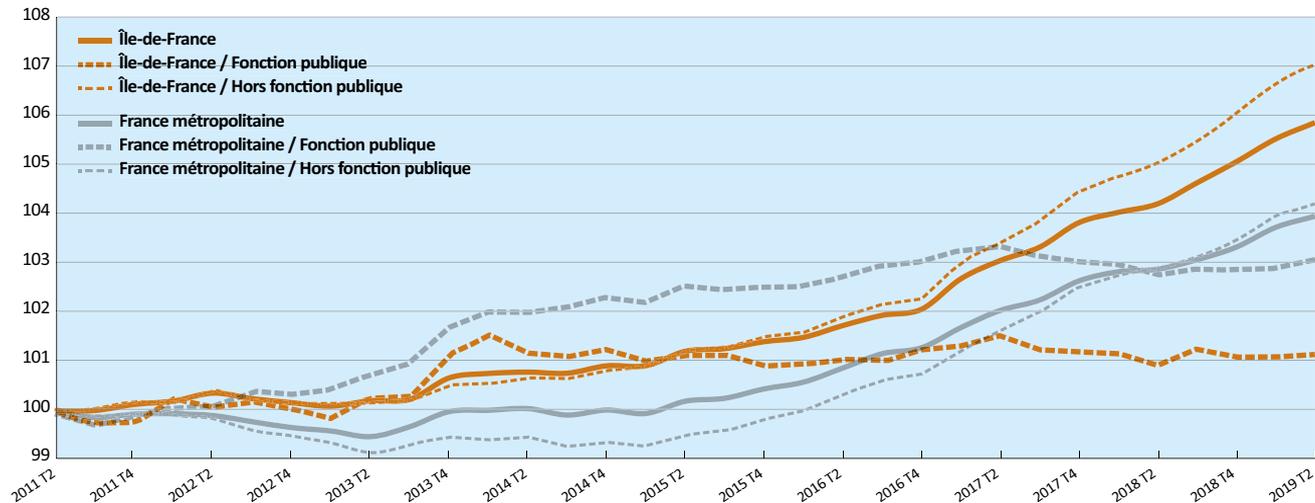
Des modifications importantes en 2012 des modalités de répartition par département des effectifs du transport aérien présents dans la zone aéroportuaire de Roissy affectent l'évolution des estimations de l'emploi dans trois départements franciliens. Ainsi, environ 9 000 emplois comptabilisés auparavant dans le Val-d'Oise le sont maintenant en Seine-et-Marne (7 000 emplois environ) et en Seine-Saint-Denis (un peu plus de 2 000 emplois).

L'emploi salarié

Évolution de l'emploi salarié (privé + fonction publique) en Île-de-France

Données corrigées des variations saisonnières

Base 100 T2 2011



Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

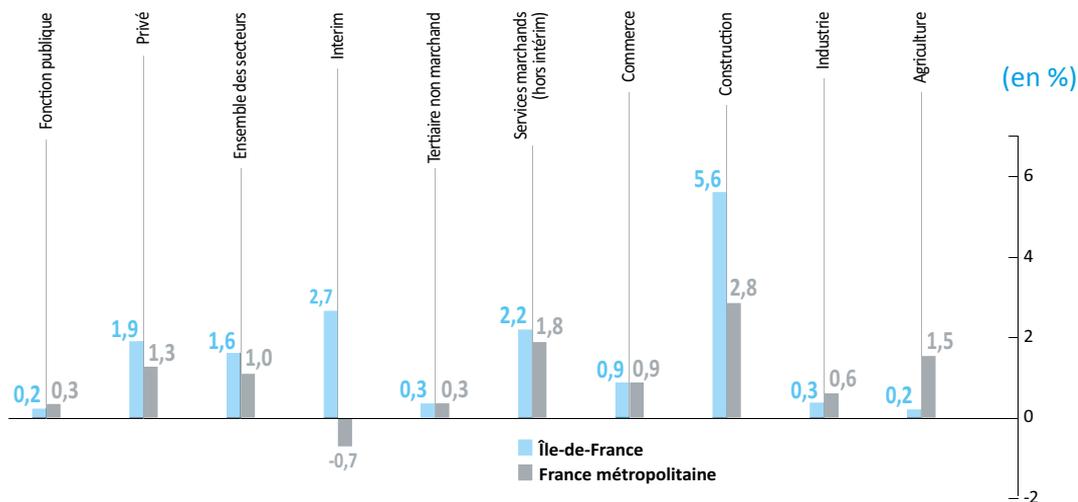
À partir de la validité du T1 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique.

Ont ainsi été ajoutés l'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs.

Au niveau géographique le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution annuelle de l'emploi salarié (public et privé) par grands secteurs (entre le 2^e trimestre 2018 et le 2^e trimestre 2019)

Données corrigées des variations saisonnières, disponibles à fin octobre 2019



Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

À partir de la validité du T1 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique. Ont ainsi été ajoutés l'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs. Au niveau géographique le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution de l'emploi salarié (privé + fonction publique) par grands secteurs et par département, en Île-de-France (entre le 2^e trimestre 2018 et le 2^e trimestre 2019)

Données corrigées des variations saisonnières, disponibles à fin novembre 2019

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	2,5	-2,9	3,0	1,4	1,2	0,5	1,0	1,2	0,2	1,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	4,4	0,9	3,3	4,0	3,8	6,5	2,4	1,3	3,5	1,1
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-1,9	-0,1	-3,0	-2,3	2,6	6,1	2,4	-0,6	1,1	1,2
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fab. de machines	-18,2	-3,3	1,2	-0,5	-2,3	16,2	4,0	-1,0	-0,5	0,7
Fabrication de matériels de transport	0,3	-0,5	2,6	1,0	-10,5	0,8	3,6	-1,5	-0,8	0,6
Fabrication d'autres produits industriels	-2,2	-1,9	2,3	0,7	1,5	2,3	-0,9	-2,4	-0,2	0,2
Construction	6,2	5,3	1,6	6,3	5,6	8,0	3,9	7,6	5,6	2,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,0	0,2	1,1	0,2	0,2	0,3	0,9	1,3	0,9	0,9
Transports et entreposage	-1,8	0,1	1,1	3,8	-2,1	4,9	-0,4	1,7	1,0	0,9
Hébergement et restauration	2,8	3,4	6,9	1,2	0,6	3,4	3,8	1,4	2,8	3,2
Information et communication	8,5	-3,9	-2,5	-1,3	1,8	-8,6	5,6	2,2	3,6	3,7
Activités financières et d'assurance	2,3	-3,5	-3,4	-0,9	0,2	2,4	-1,2	-3,2	0,9	1,0
Activités immobilières	1,0	1,2	-2,0	-1,2	-2,4	-1,3	-0,7	-2,9	-0,4	-0,3
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	3,6	5,5	2,3	-1,5	3,9	3,4	3,8	2,0	3,2	2,8
Intérim	8,0	4,4	-5,3	-2,3	-3,4	3,8	4,9	-8,0	2,7	-0,7
Tertiaire non marchand	0,1	0,0	-0,3	0,0	0,0	1,6	0,9	1,0	0,3	0,3
Autres activités de services (hors activité des ménages en tant qu'employeur)	1,1	-0,5	-0,5	-1,2	-1,2	-0,6	0,2	2,2	0,2	-0,5
TOTAL Ensemble activités (privé+fonction publique)	2,4	0,9	0,7	0,4	1,2	2,4	1,5	1,2	1,6	1,0

Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

À partir de la validité du T1 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique. Ont ainsi été ajoutés l'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs. Au niveau géographique, le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).



► **Bref thématique n°79 : La spécialisation des bassins d'emploi franciliens dans une logique de métropole.**



► **Dynamique des bassins de concentration d'Île-de-France**

Les bassins d'emploi

En 2016, le Conseil régional d'Île-de-France et l'État ont conjointement défini, dans le cadre du CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles), des territoires partagés qui leur permettent d'articuler leurs interventions dans les champs du dynamisme économique, de la formation des publics en recherche d'emploi, de l'orientation et de l'embauche.

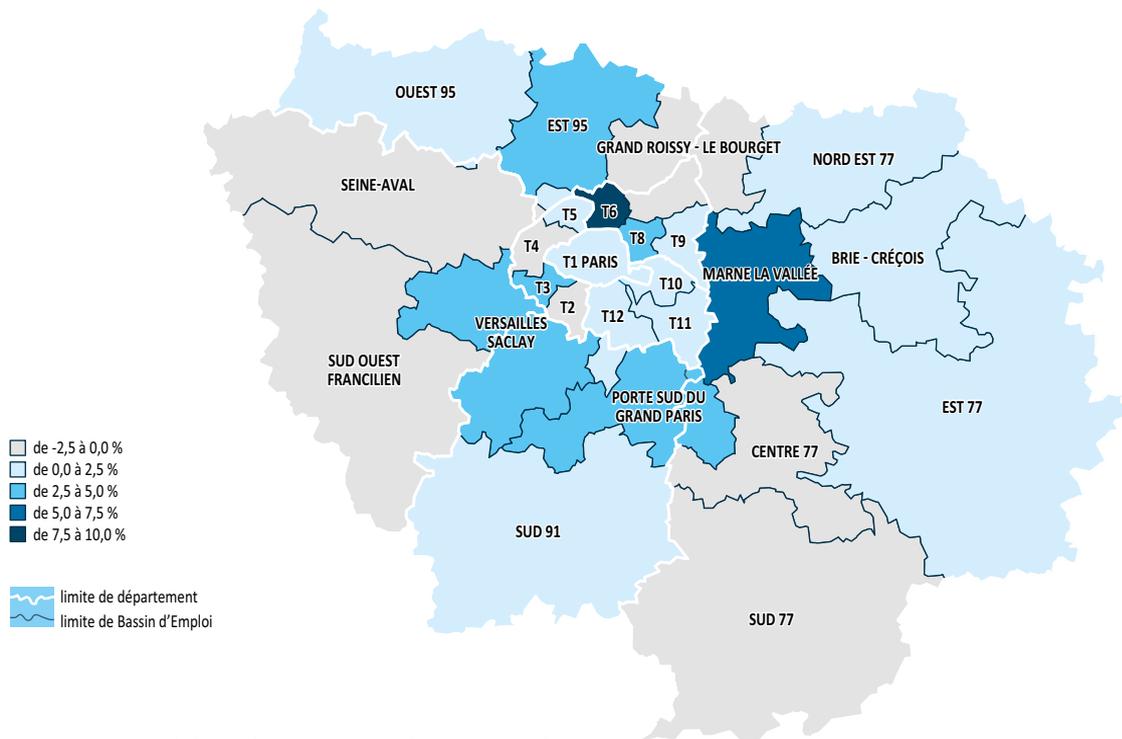
Population et emploi par bassin d'emploi

Bassin d'emploi	Population totale	Population de 15 à 64 ans			Emploi au lieu de travail		
		Taux d'activité* (en %)	Taux d'emploi** (en %)	Part des jeunes (15 à 24 ans) dans la population de 15 à 64 ans (en %)	Nombre d'emplois dans la zone	Évolution de l'emploi entre 2011 et 2016 (en %)	Indicateur de concentration d'emploi***
T1 Paris	2 190 327	78,0	68,6	19,0	1 803 024	0,0	167,4
Versailles Saclay	833 623	76,6	69,3	20,1	426 102	1,6	112,2
Seine-Aval	789 117	76,2	67,1	18,6	232 264	-2,0	68,3
Porte Sud du Grand Paris	726 059	74,8	65,3	20,2	233 396	3,1	75,4
Grand Roissy - Le Bourget	711 443	72,3	59,4	21,0	282 258	-2,5	102,1
T12 Val de Bièvre - Seine Amont - Grand Orly	696 430	74,8	64,1	19,7	281 735	0,1	94,3
Est 95	563 684	76,9	68,3	18,7	127 996	3,3	51,1
T4 Paris Ouest La Défense	557 229	78,4	70,1	17,9	466 141	-2,3	177,1
T10 Paris Est Marne et Bois	508 854	78,0	69,5	18,1	160 012	0,4	67,9
T5 Boucle Nord de Seine	441 420	76,8	65,2	18,3	183 200	0,9	95,2
Marne la Vallée	439 846	77,6	69,1	19,6	167 753	6,0	81,9
T6 Plaine Commune	435 309	71,1	55,4	20,1	197 388	8,7	120,1
T8 Est Ensemble	415 958	74,9	60,6	18,1	164 918	3,1	97,3
T2 Vallée Sud Grand Paris	396 552	78,1	69,8	18,8	148 527	-1,4	80,6
T9 Grand Paris Grand Est	394 355	74,7	64,5	19,2	103 206	0,0	61,5
T3 Grand Paris Seine Ouest	318 535	80,1	72,5	17,6	180 433	3,5	115,9
T11 Grand Paris Sud Est Avenir	310 758	75,9	66,0	19,5	112 271	0,2	82,9
Ouest 95	265 779	74,3	65,4	20,6	106 227	1,0	90,3
Sud 77	198 322	74,4	65,2	18,5	58 604	-1,6	71,7
Sud 91	185 555	77,8	70,3	18,5	47 436	0,6	56,2
Sud Ouest Francilien	178 052	77,0	71,0	18,2	50 527	-1,2	62,3
Centre 77	169 923	75,9	66,3	19,2	58 021	-1,5	79,6
Est 77	139 832	76,5	67,3	18,3	35 299	0,2	58,2
Nord Est 77	138 512	76,3	67,0	19,9	40 131	0,1	65,2
Brie - Créçois	111 657	77,5	69,3	18,2	24 161	0,2	48,1
Moyenne des bassins	484 685	76,2	66,7	19,0	227 641	0,8	87,3
Région	12 117 131	76,3	66,6	19,2	5 691 030	0,5	105,1

Source : INSEE, Recensements de la Population RP 2016 - exploitation principale. Population au lieu de résidence. Âge en années révolues. Emplois au lieu de travail.

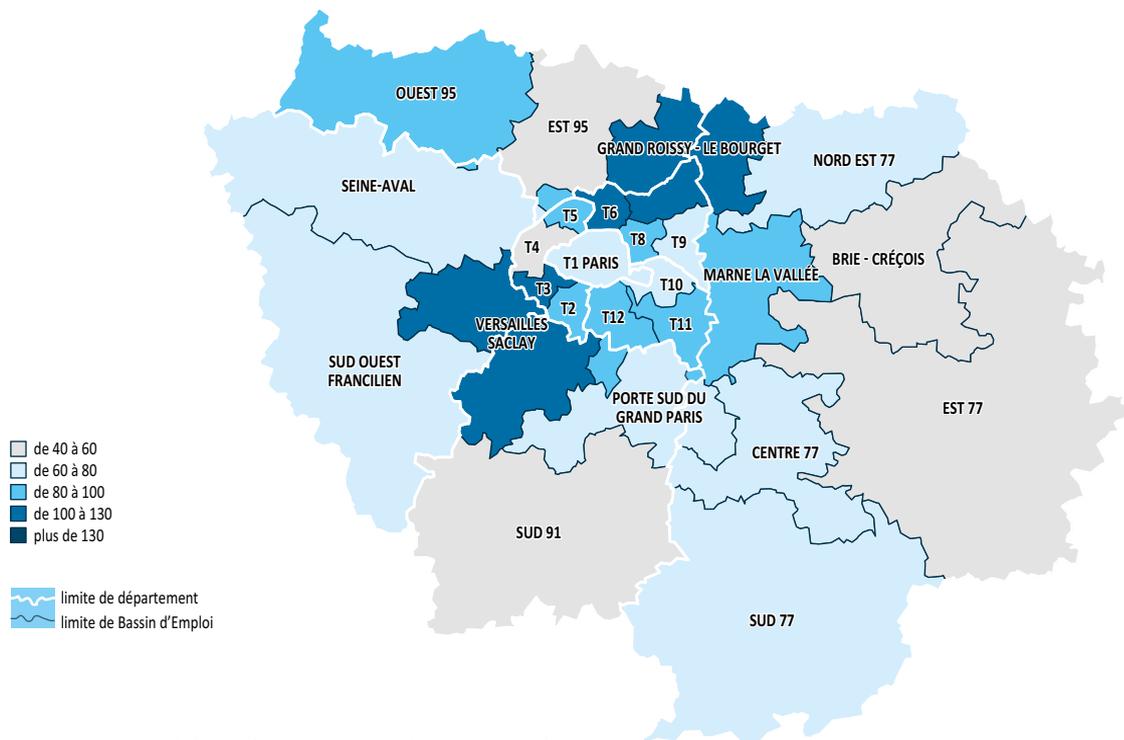
*Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. **Le taux d'emploi de la population en âge de travailler (en général, les personnes âgées de 15 à 64 ans) est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus. ***L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Évolution du nombre d'emplois par bassin d'emploi, [entre 2011 et 2016](#)



Source : INSEE, Recensements de la Population RP 2016 - exploitation principale.

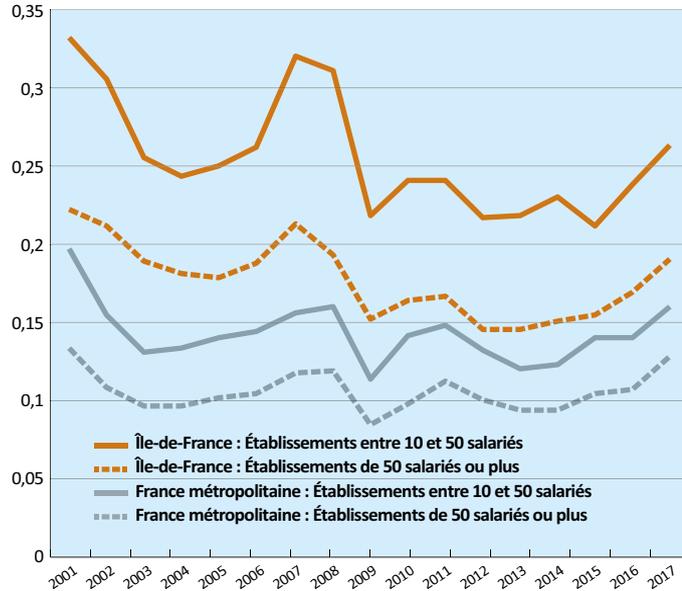
Indicateur de concentration d'emploi par bassin d'emploi en 2016



Source : INSEE, Recensements de la Population RP 2016 - exploitation principale.

Les mouvements de main-d'œuvre

Taux d'entrées en CDI

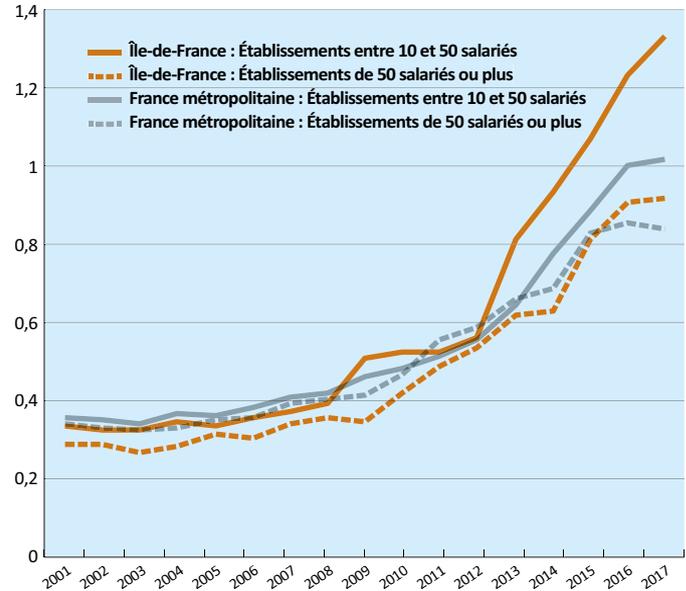


Source : Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim),
champ MMO (mouvements de main-d'œuvre).

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens
de 50 salariés ou plus, 16 embauches se font en CDI en 2017.

Taux d'entrées en CDD

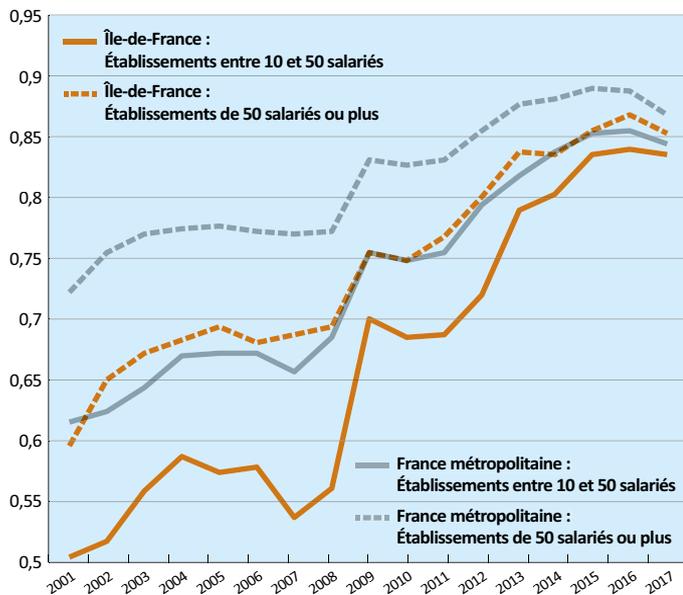


Source : Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim),
champ MMO (mouvements de main-d'œuvre).

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens
de 50 salariés ou plus, 92 embauches se font en CDD en 2017.

Part des CDD dans les embauches



Source : Dares, MMO, données réropolées avant 2016.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO (mouvements de main-d'œuvre).

Lecture : en 2017, dans les établissements de 50 salariés ou plus, 85 % des embauches en Île-de-France (CDD et CDI confondus) se font en CDD, contre 60 % en 2001.



► Dares analyse n°26 - juin 2018, CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ?

Changement de source pour le suivi des mouvements de main-d'œuvre : historiquement, les statistiques de mouvements de main-d'œuvre (MMO) étaient élaborées à partir de deux sources distinctes : d'un côté, des données administratives basées sur la déclaration des mouvements de main-d'œuvre (DMMO), exhaustives pour tous les établissements de plus de 50 salariés ; de l'autre, des données d'enquête (l'Enquête sur les Mouvements de Main-d'Oeuvre (EMMO)), qui échantillaient des établissements de moins de 50 salariés.

À partir de 2013, la déclaration sociale nominative (DSN) a été progressivement mise en place. Elle vise à remplacer un grand nombre de déclarations administratives réalisées par les entreprises, dont celles portant sur les mouvements de main-d'œuvre.

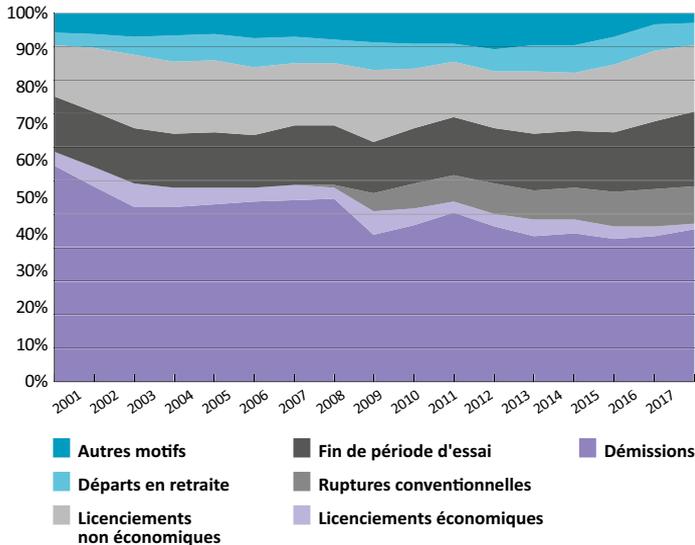
Dans ce contexte, au cours de l'année 2015, le taux de réponse à la DMMO/EMMO a nettement diminué, car de plus en plus d'établissements sont entrés dans le dispositif DSN. C'est la raison pour laquelle la publication des données sur les MMO a été suspendue à partir du deuxième trimestre 2015.

Champ retenu : les données mobilisées portent sur l'usage des CDI et des CDD par les établissements d'Île-de-France, du secteur privé hors agriculture.

Principaux indicateurs présentés : les indicateurs sur les mouvements de main-d'œuvre portent sur les embauches (i.e. entrées) et les fins de contrat (i.e. sorties).

Ces flux d'entrée et de sortie sont rapportés aux effectifs moyens des établissements pour obtenir des taux d'entrée et de sortie. Ces flux de main-d'œuvre n'intègrent ni les transferts entre les établissements d'une même entreprise ni les entrées/sorties en mission d'intérim. La différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète que très approximativement l'évolution de l'emploi, puisque la prise en compte de la démographie des entreprises au sein des données MMO est partielle, notamment pour les établissements de moins de 50 salariés. Enfin, les taux d'entrée/sortie peuvent être ventilés par nature de contrat et par motif de fin de contrat.

Évolution des modalités de rupture du contrat (toutes natures de contrat)

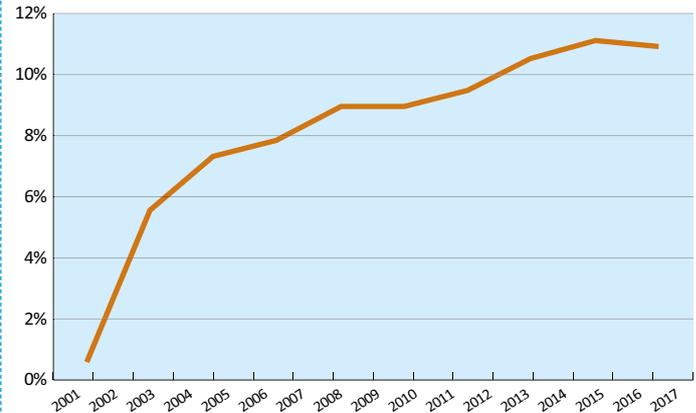


Source : Dares, MMO, données réropolées avant 2016.

Champ : Île-de-France, établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO.

Note : la répartition des motifs de rupture est ici présentée sur l'ensemble des contrats. Tous les motifs de rupture anticipée sont présents, ce qui exclut les CDD arrivés à terme.

Part des ruptures conventionnelles dans les fins de CDI



Source : Dares, MMO, données réropolées avant 2016.

Champ : Île-de-France, établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO.

Taux annuel par motif (en %)
en 2017

				
	Île-de-France	France métropolitaine	Île-de-France	France métropolitaine
	Établissements entre 10 et 50 salariés		Établissements de 50 salariés ou plus	
Taux d'entrée annuel (total)	159,4	110,7	107,8	96,7
dont :				
en CDD	133,1	91,8	91,8	84,0
en CDI	26,3	19,0	16,0	12,8
Taux de sortie annuel (total)	157,3	118,6	105,8	94,8
dont :				
fin de CDD	127,1	95,0	87,5	79,0
licenciement économique	0,5	0,3	0,3	0,2
licenciement autre	4,8	4,1	3,6	3,2
rupture conventionnelle	3,3	2,7	1,7	1,4
démission	12,8	9,7	7,5	6,3
retraite	1,1	1,3	1,3	1,6
fin de période essai	7,1	5,0	3,3	2,7
autres motifs	0,7	0,5	0,6	0,5
Taux de sortie annuel (total)	158,4	114,7	106,8	95,8

Source : Dares, MMO, données réétolées avant 2016.

Champ : Île-de-France, établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO.

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens de 10 à 50 salariés, 159,4 embauches sont enregistrées.

Mouvements de main d'œuvre par secteur d'activité (en %) en 2017

	Taux de rotation	Taux d'entrée	Taux d'entrée en CDD	Taux d'entrée en CDI	Part des CDD dans les embauches	Taux de sortie	Taux de fin de CDD	Taux de démission	Taux de licenciement économique	Taux de licenciement non économique	Taux de ruptures conventionnelles	Taux de fin de période d'essai	Taux de départs en retraite	Taux de sortie pour autres motifs (décès, accident...)
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	76,1	74,8	47,3	27,5	63,3	77,3	41,5	14,2	0,6	5,9	3,1	9,9	1,6	0,6
Cokéfaction et raffinage	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	14,8	15,0	6,0	8,9	40,2	14,6	4,2	3,6	0,6	1,3	1,3	0,9	1,8	0,9
Fabrication de matériels de transport	15,8	15,5	3,8	11,7	24,5	16,1	2,7	6,9	0,7	1,9	0,5	0,4	2,3	0,7
Fabrication d'autres produits industriels	26,3	26,6	15,1	11,5	56,8	25,9	11,7	5,3	0,7	2,4	1,9	1,7	1,7	0,5
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	17,3	16,8	7,8	9,0	46,6	17,8	5,7	3,8	0,2	2,5	1,3	1,1	2,6	0,8
Construction	28,7	30,2	12,2	18,0	40,3	27,3	7,7	8,6	0,3	3,9	2,2	2,8	1,2	0,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	50,1	50,7	29,7	21,0	58,6	49,6	23,6	10,2	0,6	5,1	2,4	6,2	0,9	0,7
Transports et entreposage	38,4	39,4	26,4	13,0	66,9	37,4	22,3	4,6	0,2	4,0	1,1	2,9	1,8	0,4
Hébergement et restauration	297,2	296,7	248,4	48,3	83,7	297,8	243,3	24,1	0,2	8,5	2,9	16,8	0,8	1,1
Information et communication	205,9	208,3	186,6	21,7	89,6	203,4	182,9	10,0	0,4	2,6	2,5	3,8	0,6	0,6
Activités financières et d'assurance	23,8	24,3	14,2	10,1	58,5	23,3	11,6	4,7	0,2	1,7	1,3	1,7	1,8	0,4
Activités immobilières	51,3	53,0	35,8	17,1	67,6	49,5	32,1	7,2	0,1	2,6	2,5	2,9	1,7	0,4
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	132,7	134,4	113,8	20,5	84,7	131,1	108,4	8,8	0,3	4,6	2,6	4,5	1,0	0,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	257,5	258,3	241,3	17,0	93,4	256,8	234,8	10,1	0,2	3,7	2,0	3,9	1,7	0,5
Autres activités de services	304,0	304,9	289,3	15,6	94,9	303,0	282,9	8,8	0,2	3,4	2,5	3,7	1,1	0,4
Ensemble	122,3	123,3	104,2	19,1	84,5	121,3	99,4	9,1	0,4	4,0	2,1	4,5	1,3	0,6

Source : Dares, MMO, données rétropolées avant 2016. Champ : Île-de-France, établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO. ns : non significatif.

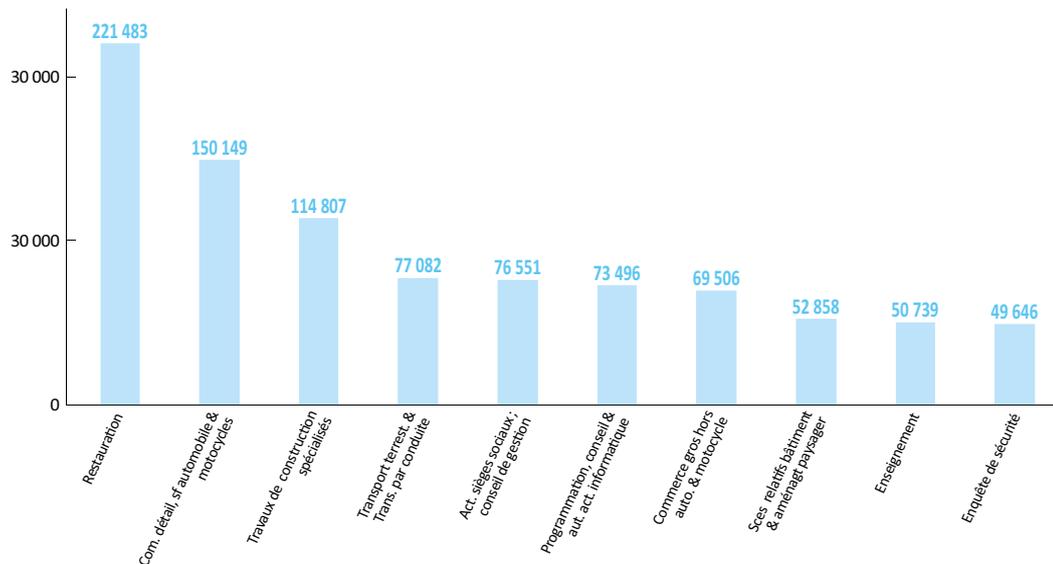
Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens du secteur de l'hébergement et de la restauration de 10 salariés ou plus, 248,4 embauches se font en CDD.

Les déclarations d'embauche

Déclarations d'embauches en CDI ou CDD de plus de 6 mois
de 2014 à 2018

										
	Contrat	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
2018	CDI et CDD de plus de 6 mois	581 880	116 986	127 264	115 312	282 775	198 914	133 877	107 630	1 664 638
	Tous contrats	3 233 616	445 243	480 517	423 908	1 513 706	781 383	580 509	382 842	7 841 724
	Part des CDI et CDD de plus de 6 mois	18,0	26,3	26,5	27,2	18,7	25,5	23,1	28,1	21,2
Évolution par rapport à 2014 (en %)	CDI et CDD de plus de 6 mois	21,6	31,5	27,4	25,8	29,5	26,5	22,2	36,4	25,8
	Tous contrats	7,6	29,0	13,8	19,6	3,3	23,9	12,5	23,3	11,3

Les 10 secteurs d'activité (en NAF 99) qui embauchent le plus de salariés en emploi durable
Recrutements en 2018 de CDI ou de CDD de plus de 6 mois



Source : DPAE 2018 - Urssaf / Acoss.

Lecture : En 2018, le secteur des travaux de construction spécialisés a enregistré 114 807 déclarations d'embauche de CDI ou CDD de plus de 6 mois.

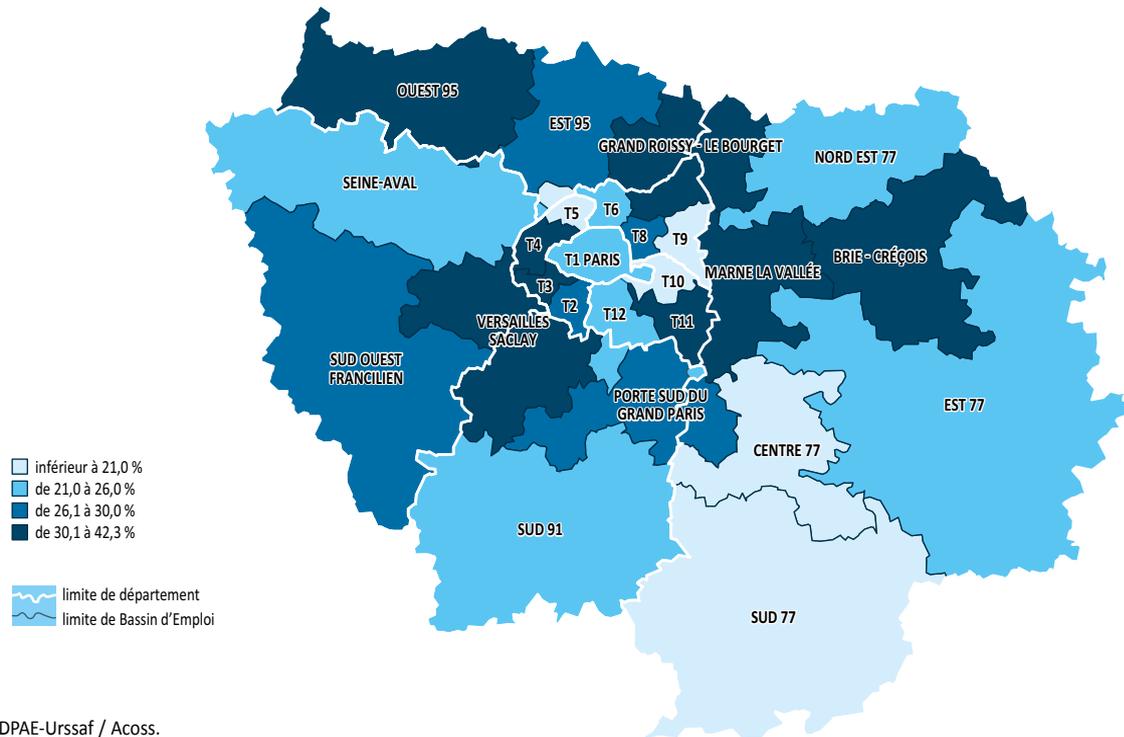
Profil des embauches pour l'emploi durable (en %)

	Taux de féminisation dans les embauches durables	Part des jeunes (moins de 26 ans) dans les embauches durables	Part des seniors (50 et plus) dans les embauches durables
Agriculture, sylviculture et pêche	38,8	40,2	10,3
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	46,0	40,5	8,1
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution Cokéfaction et raffinage	25,0	29,7	9,9
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	29,5	28,8	10,8
Fabrication de matériels de transport	28,9	36,0	7,1
Fabrication d'autres produits industriels	44,1	25,8	15,4
Construction	8,5	19,0	13,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	47,6	40,9	8,2
Transports et entreposage	18,9	25,7	13,3
Hébergement et restauration	37,7	42,9	6,9
Information et communication	34,3	25,3	6,7
Activités financières et d'assurance	53,9	28,3	8,0
Activités immobilières	55,1	24,5	13,8
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	43,2	22,5	12,7
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	70,7	26,5	15,5
Autres activités de services	58,7	29,4	13,8
Total général	41,8	29,9	11,0

Source : DPAE 2018 - Urssaf / Acoass.

Lecture : les femmes représentent 70,7 % des déclarations d'embauche durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois) dans l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale; les jeunes 26,5 % et les 50 ans et plus 15,5 %.

Évolution des embauches pour l'emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois)
entre 2014 et 2018 par bassins d'emploi



Source : DPAE-Urssaf / Acoff.

Les ruptures conventionnelles*

Nombre de demandes d'homologation reçues par les services de la Direccte

	2018	2019	Évolution 2019/2018 (en %)
Paris	40 858	40 308	-1,3
Seine-et-Marne	8 800	8 499	-3,4
Yvelines	8 738	8 927	2,2
Essonne	7 877	7 649	-2,9
Hauts-de-Seine	23 055	24 747	7,3
Seine-Saint-Denis	10 502	10 481	-0,2
Val-de-Marne	8 945	9 137	2,1
Val-d'Oise	6 540	6 847	4,7
Île-de-France	115 315	116 595	1,1
France entière	465 297	473 874	1,8

Source : intra-RC.

* La rupture conventionnelle ayant été instituée par la loi du 25 juin 2008 « portant modernisation du marché du travail », les premières demandes ont été enregistrées à partir d'août 2008. Elle constitue un nouveau mode de rupture amiable du contrat de travail. L'employeur et le salarié conviennent en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie et ces conditions sont stipulées dans une convention qui doit être homologuée par les services de la Direccte. La rupture conventionnelle ouvre droit pour le salarié aux allocations chômage au même titre qu'un licenciement, contrairement à la démission.



► Direccte Île-de-France, 2019-89 - Les ruptures conventionnelles franciliennes en 2015 : la majorité des signataires perçoit une indemnité égale au minimum légal

Caractéristiques des salariés ayant signé une rupture conventionnelle en 2018 (en %)

											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine	
Sexe	Hommes	45,9	54,4	51,6	55,8	49,4	54,7	53,6	57,0	50,2	50,5
	Femmes	54,1	45,6	48,5	44,2	50,6	45,3	46,4	43,0	49,9	49,5
Âge	Moins de 20 ans	0,1	0,4	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	0,3
	De 20 à 29 ans	26,5	24,8	22,5	22,6	20,1	23,7	21,6	24,8	23,9	25,5
	De 30 à 39 ans	38,2	32,8	33,1	33,4	37,5	34,7	34,2	35,4	36,3	33,6
	De 40 à 49 ans	20,2	22,0	22,7	23,5	24,5	23,3	23,4	21,7	22,1	22,1
	50 ans et plus	15,0	20,1	21,6	20,3	17,8	18,2	20,7	17,8	17,6	18,5
Ancienneté	Moins de 1 an	16,3	15,8	15,9	15,8	12,5	15,0	15,0	17,0	15,3	17,6
	De 1 à 4 ans	56,6	51,4	50,8	51,2	51,2	53,0	51,6	52,9	53,6	51,8
	De 5 à 9 ans	15,8	17,2	18,1	18,1	18,7	17,2	18,0	16,3	17,1	16,6
	De 10 à 19 ans	8,8	11,2	11,5	11,0	13,3	11,2	11,5	10,8	10,7	10,5
	20 ans et plus	2,5	4,5	3,7	3,9	4,3	3,7	4,0	3,1	3,4	3,5
Catégorie socioprofessionnelle	Employé	49,0	51,3	49,7	47,0	33,8	52,0	50,5	56,1	47,0	53,1
	Ouvrier qualifié ou non qualifié	4,6	20,8	13,3	18,5	4,9	14,5	14,8	17,8	9,7	17,8
	Technicien, contremaître, agent de maîtrise	9,5	11,1	11,2	11,4	11,3	10,9	11,3	9,4	10,4	10,7
	Cadre	36,9	16,8	25,7	23,1	50,1	22,6	23,4	16,7	32,9	18,4
Taille établissement	0 à 9 salariés	48,1	44,5	49,1	45,9	33,1	44,9	44,2	45,5	44,2	50,6
	10 à 49 salariés	29,3	32,8	28,1	28,9	21,7	27,1	28,5	30,9	27,8	28,6
	50 à 249 salariés	15,1	15,4	15,2	17,7	22,8	16,0	16,5	16,3	17,0	14,7
	250 salariés et plus	7,6	7,4	7,6	7,5	22,4	12,0	10,9	7,2	11,0	6,1
Rémunération mensuelle brute	Moins de 1 500 €	15,3	17,7	19,6	17,1	11,4	20,7	18,5	20,7	16,2	21,2
	De 1 500 € à 1 999 €	16,4	27,6	22,3	23,9	12,8	23,7	22,1	26,6	19,0	29,1
	De 2 000 € à 2 499 €	15,7	20,8	18,0	19,4	13,0	18,2	17,9	18,6	16,5	19,3
	2 500 € et plus	52,6	33,9	40,0	39,7	62,9	37,4	41,5	34,1	48,3	30,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : DARES RC 2018.

Champ : Demandes homologuées.

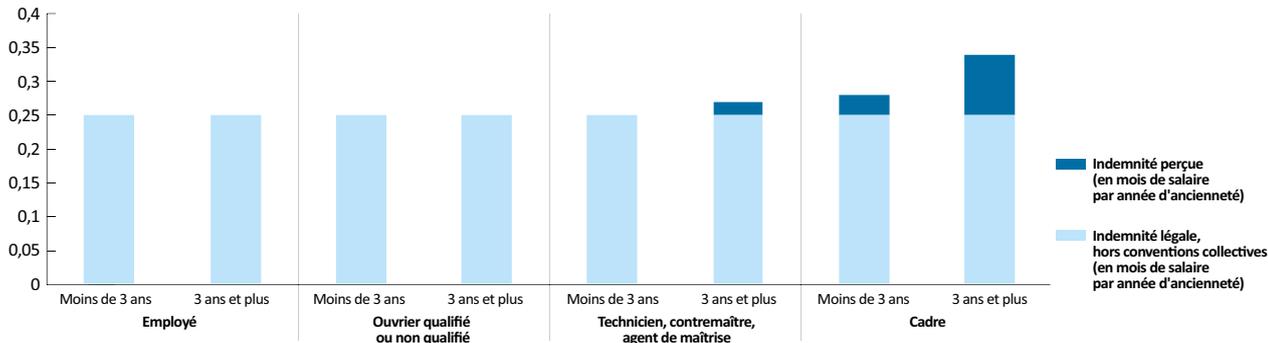
Rémunération mensuelle brute, indemnité de rupture conventionnelle et indemnité légale de licenciement

	Moyenne	1 ^{er} Décile	1 ^{er} Quartile	Médiane	3 ^e Quartile	9 ^e Décile
Rémunération mensuelle brute moyenne (en euros)	3 080	1 170	1 730	2 440	3 550	5 280
Indemnité de rupture conventionnelle (en euros)	9 189	340	750	2 040	6 360	20 000
Indemnité de rupture conventionnelle (en mois de salaire par année d'ancienneté)	0,43	0,25	0,25	0,26	0,33	0,7
Indemnité légale de licenciement (en euros)	4 977	310	680	1 680	4 450	11 330
Différence entre l'indemnité de rupture conventionnelle et légale (en euros)	4 212	0	0	20	900	8 050

Source : DARES RC 2018.

Champ : demandes homologuées en Île-de-France.

Indemnités médianes légales et perçues selon les catégories socioprofessionnelles et l'ancienneté



Source : DARES RC 2018.

Champ : demandes homologuées en Île-de-France.

Lecture : le minimum légal (hors conventions collectives) permet de recevoir 0,25 mois de salaire par année d'ancienneté. L'indemnité médiane reçue par un cadre ayant au moins trois ans d'ancienneté est de 0,34 mois de salaire par année d'ancienneté environ, contre 0,25 mois de salaire par année d'ancienneté pour un employé ayant au moins trois ans d'ancienneté.

Les travailleurs handicapés

Taux d'emploi* des travailleurs handicapés dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus en 2017 (en %)

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Taux d'emploi hors accords agréés	2,3	3,3	3,0	2,9	2,4	2,9	3,1	3,3	2,7

Source : Agefiph - Dares DOETH 2017. Champ : établissements répondants hors établissements sous accord agréé.

* Le taux d'emploi est le rapport : (Unités bénéficiaires (UB) résultant de l'emploi direct de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) + UB emploi indirect (contrats avec le secteur adapté ou protégé) + UB stagiaires BOETH).

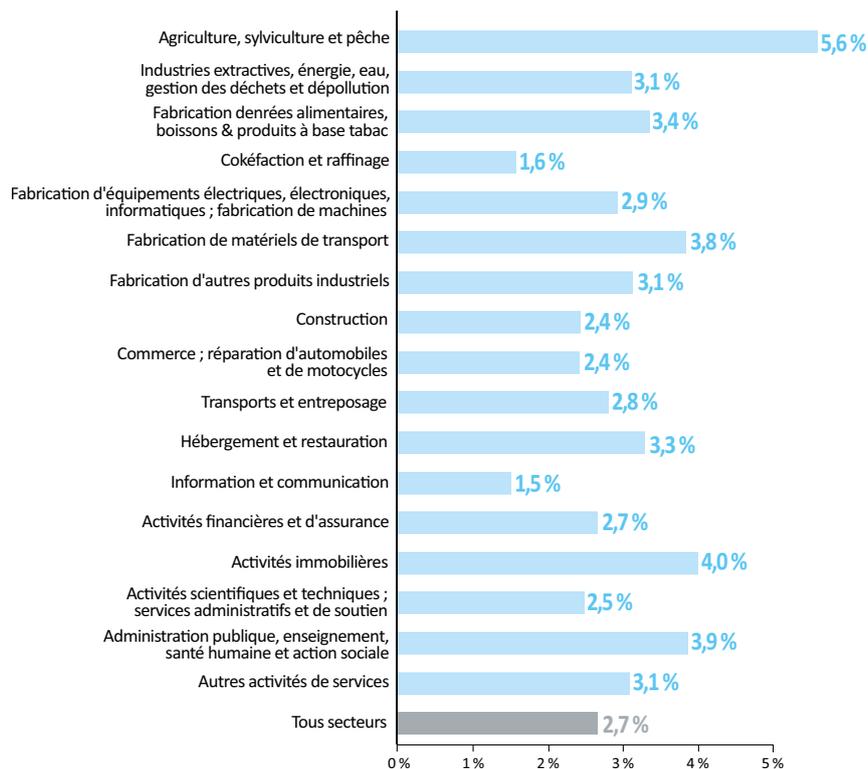
Salariés handicapés dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus par département en 2017 (en %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Hommes	46	58	61	59	48	57	56	61	53
Femmes	54	42	39	41	52	43	44	39	47
Moins de 25 ans	2	2	2	2	2	1	1	2	2
de 25 à 49 ans	49	49	47	47	50	50	48	46	49
50 ans et plus	49	49	51	51	48	49	51	52	49
Temps complet	70	75	76	72	75	75	73	76	73
Temps partiel	30	25	24	28	25	25	27	24	27
CDI	91	91	92	90	91	92	91	92	91
CDD	7	5	6	8	6	6	7	5	7
Intérim	2	3	2	2	2	2	2	3	2
Mise à disposition	0	1	0	0	1	0	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Agefiph - Dares DOETH 2017. Champ : établissements répondants hors établissements sous accord agréé.

Avertissement : Depuis le 1^{er} janvier 2013, la collecte de la Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) est transférée à l'AGEFIPH (Association de Gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Ceci a introduit une rupture dans la collecte et la série des données. Les résultats diffusés portent sur l'année 2017 et sont provisoires; les données des établissements relevant d'un accord agréé sur l'emploi des personnes handicapées ont été traitées à part car elles sont souvent faites par l'établissement siège qui centralise les informations pour les établissements de toute la France. Les données ne peuvent pas être comparées d'une année sur l'autre ni avec les résultats nationaux qui sont calculés à partir de données redressées sur la base des DADS.

Taux d'emploi* des travailleurs handicapés par secteur d'activité dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus (hors accords agréés), en 2017



► *Bref thématique n°60 : Les accords agréés en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés en Île-de-France : analyse des bilans 2011 et 2012.*

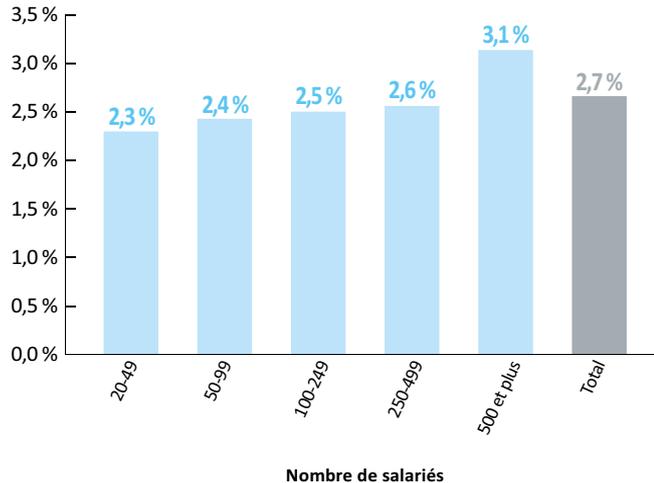


► *Le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés en Île-de-France sur www.prithidf.org*

Source : Agefiph - Dares DOETH 2017.
Champ : établissements IDF répondants hors établissements sous accord agréé.

*Le taux d'emploi est le rapport : (Unités bénéficiaires (UB) résultant de l'emploi direct de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) + UB emploi indirect (contrats avec le secteur adapté ou protégé) + UB stagiaires BOETH) / effectif d'assujettissement total des établissements.

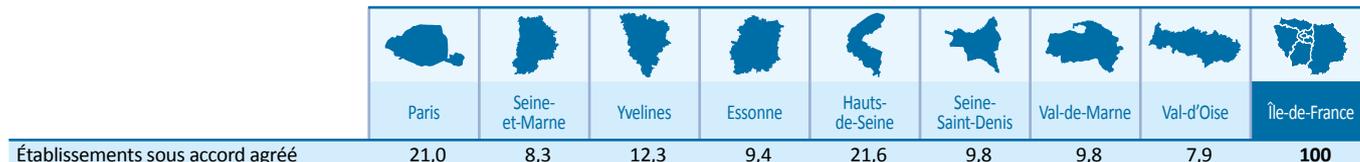
Taux d'emploi* par taille des établissements franciliens de 20 salariés et plus (hors accords agréés), en 2017



Source : Agefiph- Dares DOETH 2017.

*Le taux d'emploi est le rapport : (Unités bénéficiaires (UB) résultant de l'emploi direct de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) + UB emploi indirect (contrats avec le secteur adapté ou protégé) + UB stagiaires BOETH) / effectif d'assujettissement total des établissements.

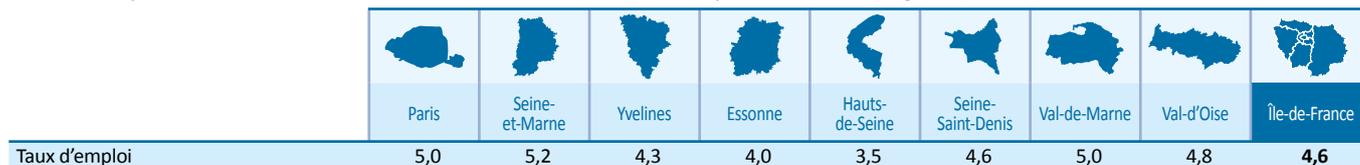
Répartition par département des établissements déclarants couverts par un accord agréé (en %), en 2017



Source : Agefiph - Dares DOETH 2017. Champ : établissements répondants sous accord agréé.

Lecture : 21,0 % des établissements déclarant appliquer un accord agréé dans leur DOETH sont situés à Paris.

Taux d'emploi dans les établissements déclarants couverts par un accord agréé (en %), en 2017



Source : Agefiph - Dares DOETH 2017. Champ : établissements répondants sous accord agréé.

Lecture : le taux d'emploi des établissements situés à Paris déclarant appliquer un accord s'élève à 5,0 % mais concerne des établissements qui ne sont nécessairement pas situés en Île-de-France.

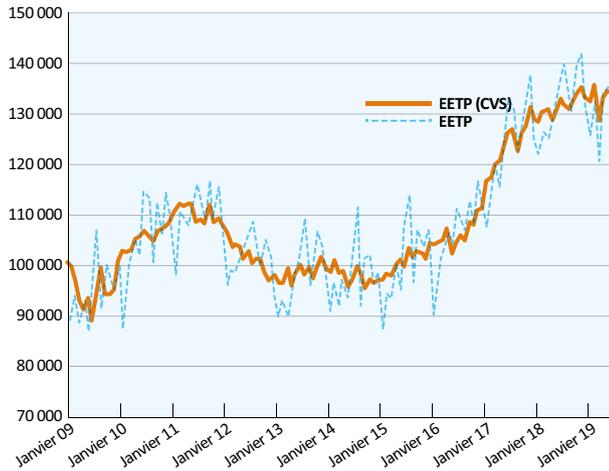
L'application d'un accord collectif agréé prévoyant la mise en œuvre d'un programme annuel ou pluriannuel en faveur des travailleurs handicapés est une modalité de réponse à l'obligation d'emploi (Art. L5212-8 code du travail).

Dans la DOETH, les établissements déclarent s'ils «sont concernés par un accord spécifique à l'emploi des travailleurs handicapés» et la date de l'agrément de l'accord.

Ces établissements sous accord agréé établissent le plus souvent, au siège, une déclaration qui concerne l'ensemble des établissements de l'entreprise même s'ils sont situés en dehors de l'Île-de-France.

L'intérim

Évolution du nombre d'intérimaires en Île-de-France
EETP : emplois en équivalent temps plein
entre 2009 et 2019

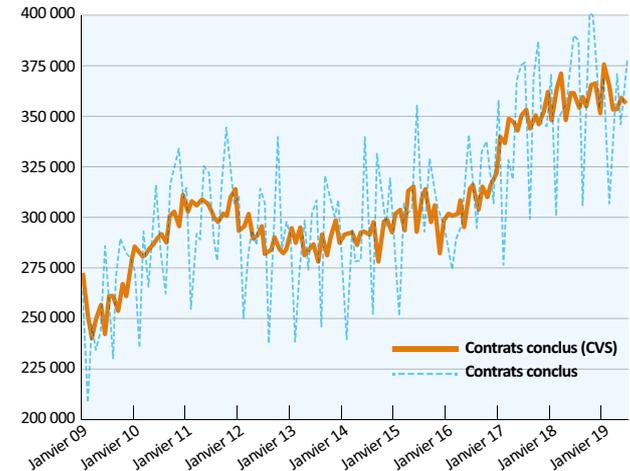


Sources : Dares - exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Avvertissement : l'introduction progressive de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement des relevés mensuels de mission (RMM) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des agences d'intérim.

Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi intérimaire. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Évolution du nombre de contrats d'intérim conclus en Île-de-France
entre 2009 et 2019



Sources : Dares - exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim.



► Les publications de la DARES.

L'intérim par département, entre le 1 ^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019	Nombre de contrats conclus	Évolution du nombre de contrats par rapport à la même période de l'année passée (en %)	Nombre d'équivalents temps plein	Évolution du nombre d'équivalents temps plein par rapport à la même période de l'année passée (en %)	Durée moyenne des missions (en semaine)	Taux de recours à l'intérim en 2017* (en %)
Paris	794 475	3,2	18 148	1,5	1,3	1,3
Seine-et-Marne	595 646	0,5	19 815	0,5	1,8	5,9
Yvelines	400 080	6,8	14 051	-1,3	2,1	3,6
Essonne	450 005	2,3	15 875	6,3	1,8	4,7
Hauts-de-Seine	544 513	0,9	19 989	3,1	1,9	2,2
Seine-Saint-Denis	412 269	0,0	13 921	6,0	1,7	2,9
Val-de-Marne	457 672	-1,8	13 901	5,4	1,5	3,6
Val-d'Oise	656 645	-0,6	17 613	5,8	1,4	6,3
Île-de-France	4 311 306	1,3	133 313	3,2	2,0	3,0
France	20 881 456	-0,5	773 432	1,4	1,9	3,2

Sources : Dares - exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim.

* Nombre d'intérimaires (en équivalent temps plein) employés pour 100 salariés (champ CLAP 2015 hors Fonction Publique).

Lecture : en Île-de-France, pour 100 salariés employés, on comptait 3 intérimaires.

Définitions :

Contrats conclus (au cours d'une période) : missions dont la date de début appartient à la période considérée.

Le nombre de contrats conclus mesure le flux d'entrées en emploi intérimaire dans la période.

Emplois en équivalent temps plein (EETP, au cours d'une période) : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps. Sur l'année, 45 semaines de travail sont retenues pour le calcul de cet indicateur.

Taux de recours : nombre d'intérimaires employés (en équivalent temps plein sur l'année) pour 100 salariés en poste en fin d'année (selon l'Insee/CLAP 2015).

Les contrats et les emplois ETP sont comptés dans le département de l'établissement utilisateur.

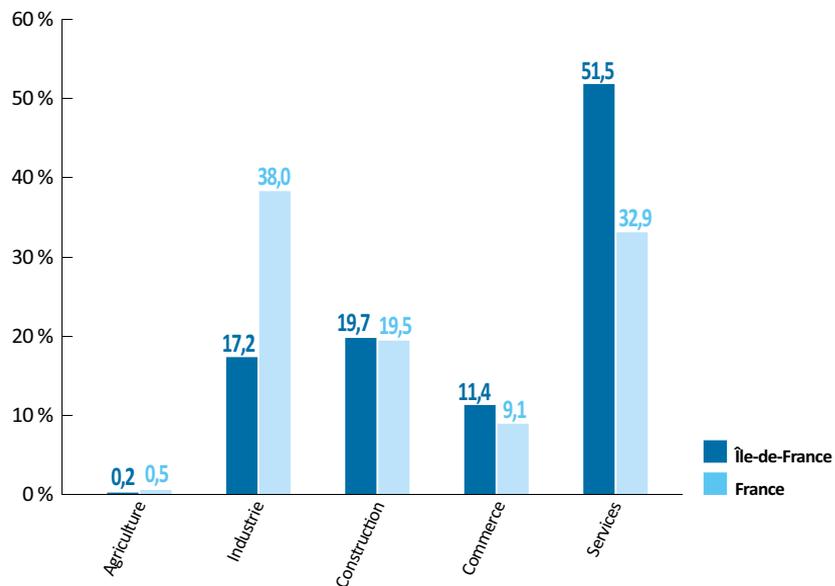
Nombre d'emplois intérimaires par secteur d'activité, selon la localisation de l'établissement utilisateur, entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019 (en équivalent temps plein, moyenne annuelle)

Secteurs d'activité	Nombre d'emplois intérimaires									Évolution par rapport à la même période de l'année passée	Durée moyenne des missions (en semaine)
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France		
Agriculture, sylviculture et pêche	s	30	48	11	20	ss	38	s	218	ns	ns
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	279	598	468	590	1 177	809	630	457	5 009	3,3	1,2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	125	315	124	395	229	98	210	73	1 570	-3,3	1,0
Cokéfaction et raffinage	s	46	s	s	96	6	s	s	159	ns	ns
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	47	269	436	286	235	148	146	199	1 766	-7,8	6,1
Fabrication de matériels de transport	112	408	2 685	298	598	336	69	704	5 211	-9,7	9,8
Fabrication d'autres produits industriels	1 163	1 990	1 170	898	1 192	756	719	1 341	9 230	-1,0	2,5
Construction	2 630	2 901	2 747	3 864	3 977	3 265	4 182	2 709	26 275	10,9	3,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 296	2 547	1 560	1 671	2 254	1 531	1 777	1 556	15 192	1,4	1,7
Transports et entreposage	1 548	6 967	1 297	4 731	1 567	2 872	2 291	5 157	26 431	0,0	1,5
Hébergement et restauration	1 915	445	394	371	1 140	442	533	625	5 866	7,7	0,5
Information et communication	636	90	148	156	1 117	274	219	141	2 780	3,2	4,5
Activités financières et d'assurance	1 689	72	146	428	1 224	338	480	504	4 882	-6,6	3,9
Activités immobilières	218	8	21	13	107	35	53	13	469	-13,3	1,7
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	3 362	2 016	2 442	1 880	4 190	2 480	2 051	3 630	22 051	10,0	1,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1 262	309	274	175	555	355	369	343	3 641	6,5	0,6
Autres activités de services	804	802	85	106	312	174	132	149	2 563	-8,2	1,0
Ensemble	18 148	19 815	14 051	15 875	19 989	13 921	13 901	17 613	133 313	3,2	1,7

Sources : Dares - exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim.

s : secret statistique. ns : évolution non significative.

Répartition du nombre d'emplois intérimaires par grand secteur d'activité, entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019, en équivalent temps plein



Sources : Dares - exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim.



CHIFFRES
CLÉS
2020

POLITIQUE DU TRAVAIL

Les élections professionnelles

La loi du 20 août 2008 prévoit que la représentativité des syndicats se mesure à l'aune de 7 critères, dont celui de l'audience mesurée, tous les 4 ans. L'audience 2017 a ainsi été calculée, à partir des élections professionnelles dans les entreprises de 11 salariés et plus organisées entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2016, des élections de 2016 pour les TPE et des élections de janvier 2013 aux chambres d'agriculture pour la branche de la production agricole.

Audience syndicale des organisations syndicales au niveau régional

	Île-de-France	
	Suffrages valablement exprimés	Score (%)
CFDT	406 437,83	24,09 %
CGT	369 365,02	21,89 %
CFE-CGC	241 014,60	14,29 %
CGT-FO	235 766,39	13,97 %
CFTC	175 745,83	10,42 %
UNSA	119 176,85	7,06 %
SOLIDAIRES	77 849,02	4,61 %
Autres OS	61 744,96	3,66 %
Total	1 687 100,50	100 %

Source : Ministère du travail, audience syndicale régionale diffusée en juillet 2017.

L'audience patronale

La loi du 5 mars 2014 et le décret du 13 juin 2015 fixent le cadre de la représentativité patronale et prévoient qu'elle s'appuie sur l'ancienneté et l'audience. Critère déterminant de l'appréciation de la représentativité d'une organisation professionnelle d'employeurs, le critère de l'audience est réputé satisfait si une organisation professionnelle d'employeurs franchit le seuil de 8 %, soit des entreprises adhérentes à toutes les organisations professionnelles d'employeurs candidates, soit des salariés employés par ces mêmes entreprises, au niveau considéré, national et interprofessionnel ou dans les branches professionnelles.

Les résultats au niveau national et interprofessionnel sont les suivants

	nombre d'entreprises*	nombre de salariés	Audience entreprises	Audience salariés
MEDEF	123 387	8 518 902	29,41 %	70,72 %
CPME	144 939	3 010 875	34,54 %	25,00 %
U2P	150 605	507 855	35,89 %	4,22 %
La CNDI	647	7532	0,15 %	0,06 %
Total	419 578	12 045 164	100 %	100 %

Source : Haut Conseil du Dialogue Social, 26 avril 2017.

* nombre d'entreprises qui emploient ou non des salariés.

Note : la CNDI n'atteignant pas le seuil de 8 %, elle n'est pas reconnue comme organisation représentative.

La négociation collective en Île-de-France

Nombre de textes signés en 2018*									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Total	6 267	1 149	1 961	1 384	5 612	1 726	1 447	869	20 415

Source : DaccordNG / UD - Direccte / Dares, Base 2018 provisoire.

* L'application Gestion des accords permet aux unités départementales d'enregistrer les textes issus de la négociation collective adressés aux Direccte.

Ces textes peuvent être :

- des accords négociés et signés par les partenaires sociaux ;
- des avenants à des accords déjà signés ;
- des adhésions à un accord existant (par exemple quand une entreprise adhère à l'accord du groupe qu'elle rejoint) ;
- des dénonciations d'accords en vigueur ;
- des procès verbaux de désaccord, preuves que les négociations ont été engagées mais n'ont pas abouti ;
- des décisions unilatérales de l'employeur.

Les textes sont le plus souvent signés au siège de l'entreprise lorsque celle-ci est multi-établissements ce qui explique le grand nombre de textes signés en Île-de-France en raison du grand nombre d'établissements sièges.

En raison des délais d'enregistrement des textes signés, les données annuelles sont provisoires.

Dénombrement des textes traitant de l'épargne salariale signés et enregistrés en 2018*

Départements	Nombre de textes	Intéressement ou participation	Thèmes**	
			Plans d'épargne	
			Plan d'épargne entreprise (PEE), plan d'épargne interentreprises (PEI), plan d'épargne groupe (PEG)	Plan d'épargne retraite collectif (PERCO), plan d'épargne retraite collectif de groupe (PERCOG), plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCOI)
Paris	2 582	66 %	26 %	11 %
Seine-et-Marne	514	70 %	24 %	9 %
Yvelines	813	63 %	31 %	11 %
Essonne	635	69 %	21 %	12 %
Hauts-de-Seine	2 218	71 %	23 %	13 %
Seine-Saint-Denis	567	68 %	26 %	12 %
Val-de-Marne	604	75 %	18 %	9 %
Val-d'Oise	416	68 %	25 %	11 %
Île-de-France	8 349	69 %	25 %	12 %

Source : DaccordNG / UD - Direccte / Dares, Base 2018 provisoire.

* Ce dénombrement comprend les décisions unilatérales portant sur l'épargne salariale. Il inclut également des textes pouvant aborder d'autres thèmes que l'épargne salariale.

** Le total peut être supérieur à 100 %, un même texte pouvant aborder plusieurs thèmes.

Textes signés et enregistrés
en 2018 par type
hors textes traitant de l'épargne
salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Accord au sens strict	2 602	462	869	514	2 431	841	614	326	8 659
Adhésion à un accord	10	1	1	2	4	6	2	0	26
Avenant	458	48	96	101	460	128	91	44	1 426
Dénonciation d'accords	72	36	2	9	86	14	3	6	228
Désaccord (constats)*	260	39	86	59	194	110	74	45	867
Autre	63	14	11	17	43	7	19	3	177
Total hors décisions unilatérales	3 465	600	1 065	702	3 218	1 106	803	424	11 383
Décision unilatérale employeur**	220	35	83	47	176	53	40	29	683
Total	3 685	635	1 148	749	3 394	1 159	843	453	12 066

Source : DaccordNG / UD - Direccte / Dares, Base 2018 provisoire.

* Les employeurs doivent déposer un constat de désaccord avant de pouvoir satisfaire aux incitations à négocier sur l'égalité professionnelle, la pénibilité, le contrat de génération via un plan d'action unilatéral.

** Le nombre de décisions unilatérales est durablement élevé en raison de la possibilité laissée aux directions d'entreprises de satisfaire par des plans d'actions, aux obligations de négociations relatives à l'égalité professionnelle, à la pénibilité, au contrat de génération, afin de ne pas être soumises à pénalité financière.

Textes signés et enregistrés en 2018 par thème

Hors décisions unilatérales et hors textes
traitant de l'épargne salariale seule



Île-de-France
% de textes signés

Salaires et primes	31,5
Classifications	1,3
Temps de travail	28,2
Durée collective temps de travail	7,5
Aménagement du temps de travail	14,6
Compte épargne-temps	3,4
Fixation des congés	5,7
Heures supplémentaires	2,8
Travail du dimanche	1,3
Don de jour et jour de solidarité	2,2
Emploi	8,5
Emploi	2,8
GPEC	1,4
Accord de méthode (PSE)	1,7
Accès et maintien des salariés dans l'emploi	0,7
Travailleurs handicapés	2,1
Mobilité	0,8
Performance collective	0,5
Rupture conventionnelle collective	0,2
Protection sociale	9,3
Prévoyance collective	2,4
Couverture complémentaire santé	3,8
Retraite supplémentaire	0,7
QVT, vie pers/coll	4,1
Égalité professionnelle et diversité	9,9
Égalité salariale entre femme et homme	12,9
Non discrimination -diversité	4,4
autres dispo egpro	8,6
Conditions de travail	9,0
Autres cond.trav.	5,1
Stress, risques psycho-sociaux	0,5
Pénibilité	0,4
Télétravail	3,8
Droit déconnexion	3,7
Formation professionnelle	1,4
Droit syndical, IRP, expression des salariés	20,5
Autres thèmes	22,9
Total textes	11 383

Lecture : 31,5 % des textes signés
en 2018 en Ile-de-France portent
sur les salaires et les primes.

Un texte pouvant aborder plusieurs
thèmes, le total des fréquences
est supérieur à 100 %.

Source : DaccordNG / UD - Direccte / Dares, Base 2018 provisoire.

Textes signés et enregistrés en 2018 par type de signataire

hors textes traitant de l'épargne salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Délégué du personnel (DP), Délégation unique (DU), Comité d'entreprise (CE)	298	55	80	49	182	40	56	38	798
Comité Social et Économique (CSE)	53	9	7	11	17	6	15	3	121
Délégué syndical	2724	483	920	593	2805	997	692	357	9 571
Employeur seul*	362	73	101	81	319	99	56	44	1 135
Ratification aux 2/3 **	192	12	22	11	57	16	16	7	333
Salarié mandaté non renseigné	49	3	11	4	13	1	6	4	91
Total	3 685	635	1 148	749	3 394	1 159	843	453	12 066

Source : DaccordNG / UD - Direccte / Dares, Base 2018 provisoire.

* Ce chiffre comprend les décisions unilatérales mais aussi des dénonciations d'accord, des constats de désaccord...

** Procédure prévue pour certains accords, relatifs par exemple à la prévoyance, au versement de primes, l'accord étant valide sans nécessité de la signature d'un représentant des salariés.

Textes signés par des délégués syndicaux et enregistrés en 2018 hors textes traitant de l'épargne salariale seule

Pourcentage des textes signés par les délégués désignés par les syndicats, par ordre de représentativité

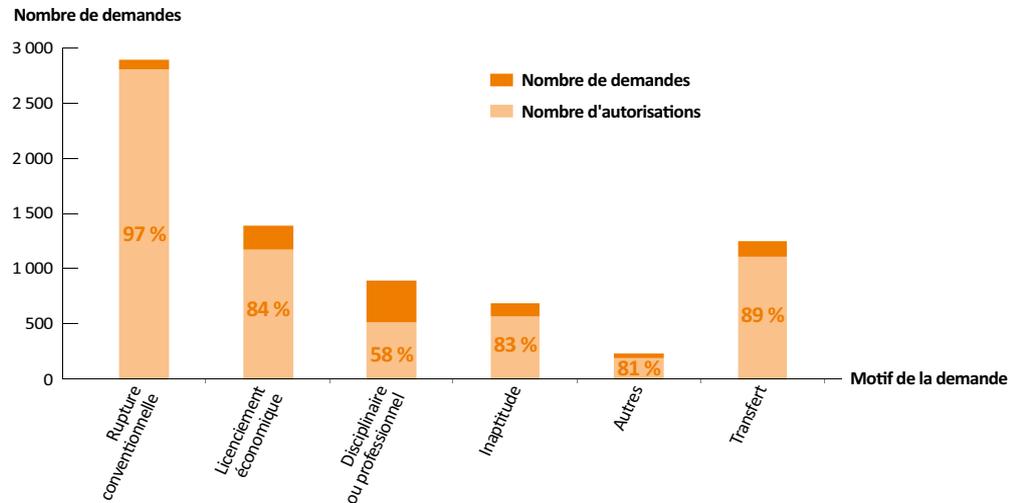
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
CFDT	62,7 %	52,8 %	60,1 %	49,9 %	62,6 %	53,1 %	60,0 %	52,7 %	59,6 %
CGT	43,0 %	53,8 %	40,5 %	41,5 %	41,9 %	46,2 %	48,3 %	42,9 %	43,6 %
CGT-FO	32,7 %	33,3 %	36,8 %	38,8 %	34,2 %	34,4 %	32,4 %	35,0 %	34,2 %
CFE-CGC	46,8 %	26,5 %	46,4 %	52,4 %	58,8 %	44,3 %	38,0 %	40,6 %	48,5 %
CFTC	29,0 %	26,1 %	27,2 %	25,8 %	28,0 %	21,7 %	24,3 %	28,0 %	27,1 %
Autres	27,8 %	21,5 %	22,6 %	22,1 %	29,0 %	27,7 %	30,3 %	28,9 %	27,2 %
dont SOLIDAIRES-SUD	5,5 %	3,9 %	4,0 %	1,3 %	2,9 %	6,0 %	6,2 %	3,1 %	4,3 %
dont UNSA	15,9 %	10,1 %	10,7 %	10,5 %	11,4 %	13,6 %	13,7 %	11,5 %	12,9 %
Total	2 724	483	920	593	2 805	997	692	357	9 571

Source : DaccordNG / UD - Direccte / Dares, Base 2018 provisoire.

Le total de chaque colonne est supérieur à 100 % car les textes sont souvent signés par plusieurs syndicats.

Les licenciements de salariés protégés

Demandes et autorisations de licenciements et de transferts traitées en Île-de-France, en 2019



Source : Wiki'T - traitement Direccte Île-de-France Sese.

Champ : Les "autres motifs" regroupent les fins de CDD, les fins de contrat de chantier, les ruptures anticipées de CDD, mises à la retraite et autres motifs.

Les "motifs disciplinaires et professionnels" regroupent les insuffisances professionnelles, les motifs disciplinaires et les troubles objectifs.

Les "licenciements économiques" regroupent les ruptures amiables d'un commun accord pour motif économique et les demandes à motif économique.

Note : Le taux d'autorisation est le rapport "Nombre de décisions d'autorisation (dont celles retraitées) / Nombre de demandes (autorisation + refus + "autre" (dont rejet et retrait))".

Lecture : En Île-de-France, environ 2 800 demandes de ruptures conventionnelles pour des salariés protégés ont été instruites et saisies dans l'outil informatique en 2019. 97 % de ces demandes ont été autorisées.

Les salaires du secteur privé, en 2016

Salaire brut en équivalent temps plein (ou brut annuel), par catégorie socioprofessionnelle et département

Catégorie socioprofessionnelle	Salaire brut en équivalent temps plein (€)					Ensemble
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	
Paris	78 125	39 465	28 080	29 833	21 596	48 715
Seine-et-Marne	62 657	37 505	25 568	29 685	23 154	34 760
Yvelines	70 018	41 307	26 173	30 379	23 511	43 798
Essonne	68 374	38 067	26 209	30 004	22 181	39 795
Hauts-de-Seine	78 863	41 834	28 590	30 111	21 254	57 119
Seine-Saint-Denis	71 559	37 708	28 795	28 376	22 230	41 883
Val-de-Marne	68 953	39 564	26 777	29 634	22 578	40 221
Val-d'Oise	66 901	37 278	25 974	29 200	22 988	36 569
Île-de-France	75 029	39 542	27 495	29 631	22 374	46 062
France entière	65 662	36 020	25 293	28 227	22 498	35 865

Source : Insee, DADS 2016.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique, hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs d'entreprises salariés ;
- sont exclus, les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

Note : l'équivalent temps plein mesure le volume de travail en termes de nombre d'heures.

C'est le ratio entre le nombre d'heures salariées de l'individu et une référence horaire.

En moyenne, cette référence vaut 1 820 heures.

Distribution des salaires bruts en équivalent temps plein (bruts annuels), en 2016

Catégorie socioprofessionnelle * Sexe		Salaire brut en équivalent temps plein (€)							
		Île-de-France				France entière			
		Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile	Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile
Hommes	Cadres	35 686	61 558	134 927	3,78	33 024	56 140	113 247	3,43
	Professions intermédiaires	23 255	37 086	59 885	2,58	22 806	35 190	54 815	2,40
	Employés	17 667	24 497	41 170	2,33	17 889	23 977	38 010	2,12
	Ouvriers qualifiés	18 597	28 467	41 883	2,25	19 826	27 307	38 600	1,95
	Ouvriers non qualifiés	14 192	22 411	32 517	2,29	13 549	22 788	31 870	2,35
Hommes		19 536	35 847	86 853	4,45	19 532	30 168	63 705	3,26
Femmes	Cadres	32 737	53 095	101 443	3,10	29 655	48 491	88 590	2,99
	Professions intermédiaires	21 663	34 730	54 731	2,53	20 292	31 250	47 224	2,33
	Employées	17 239	24 747	40 498	2,35	17 600	23 043	34 373	1,95
	Ouvrières qualifiées	17 758	25 625	40 731	2,29	17 932	24 128	34 225	1,91
	Ouvrières non qualifiées	10 930	19 858	27 362	2,50	11 166	20 548	27 735	2,48
Femmes		18 615	32 848	68 565	3,68	18 069	26 132	50 593	2,80
Ensemble	Cadres	34 351	57 893	121 753	3,54	31 635	53 129	104 514	3,30
	Professions intermédiaires	22 460	35 936	57 537	2,56	21 539	33 292	51 651	2,40
	Employés	17 536	24 647	40 754	2,32	17 673	23 318	35 478	2,01
	Ouvriers qualifiés	18 503	28 229	41 804	2,26	19 535	26 932	38 232	1,96
	Ouvriers non qualifiés	12 541	21 572	31 166	2,49	12 215	22 021	30 673	2,51
Total		19 116	34 513	78 865	4,13	18 739	28 447	58 169	3,10

Source : Insee, DADS 2016.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique, hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs d'entreprises salariés ;
- sont exclus, les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

Note : l'équivalent temps plein mesure le volume de travail en termes de nombre d'heures.

C'est le ratio entre le nombre d'heures salariées de l'individu et une référence horaire.

En moyenne, cette référence vaut 1 820 heures.

Lecture : 10 % des salariés d'Île-de-France gagnent moins de 19 116 € par an en 2016, 50 % gagnent moins (ou plus) de 34 513 €. Le salaire annuel des 10 % de salariés franciliens les mieux payés est 4,13 fois plus élevé que celui des 10 % ayant les salaires les moins élevés.

Les expositions professionnelles



Île-de-France

Exposition aux contraintes physiques, chimiques et biologiques

(% de salariés)

Salariés exposés à au moins une contrainte physique	76,9
Salariés exposés à au moins un agent chimique	22,6
Salariés exposés à des agents biologiques	19,8

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Directe Île-de-France - Sese.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 76,9 % des salariés répondants sont exposés à au moins une contrainte physique.

Exposition aux contraintes physiques, chimiques et biologiques par catégorie socioprofessionnelle

(% de salariés)

	Exposition à des contraintes physiques				Exposition à au moins un agent chimique	Expositions à des agents biologiques
	Pas d'exposition	1 contrainte	2 contraintes	3 contraintes ou plus		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	39,4	28,7	20,2	11,8	4,4	6,2
Professions intermédiaires	24,4	27,1	22,4	26,1	17,8	18,6
Employés administratifs (privé et public)	33,3	25,7	25,7	15,4	1,9	8,2
Employés de service	7,3	33,9	30,2	28,6	42,5	48,7
Ouvriers qualifiés	1,8	7,1	13,4	77,6	57,4	18,8
Ouvriers non qualifiés et agricoles	6,2	16,4	20,3	57,1	46,3	30,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Directe Île-de-France - Sese.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 77,6 % des ouvriers qualifiés sont exposés à au moins trois contraintes physiques, 57,4 % à au moins un agent chimique et 18,8 % à des agents biologiques.

Le champ de l'enquête SUMER 2017 n'est pas comparable à celui de l'enquête précédente de 2010, dont les résultats ont déjà - en partie - été présentés dans les précédentes éditions des chiffres clés. Le champ de l'enquête SUMER 2017 a été élargi aux trois versants de la fonction publique, hors Ministère de l'Éducation Nationale.

Exposition aux contraintes physiques (% de salariés)



Contraintes posturales et articulaires	61,8
<i>dont (en %) :</i>	
<i>Position debout ou piétinement</i>	38,1
<i>Déplacement à pied dans le travail</i>	34,5
<i>Autres contraintes posturales (posture accroupie, en torsion, etc.)</i>	31,9
<i>Position à genoux</i>	15,9
<i>Travail exigeant de façon habituelle une position forcée d'une ou plusieurs articulations</i>	14,8
<i>Maintien de bras en l'air</i>	13,6
<i>Répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à une cadence élevée</i>	12,0
Situations avec contrainte visuelle	27,8
Position fixe de la tête et du cou	23,5
Manutention manuelle de charges	23,2
Exposition à des nuisances sonores	23,1
Conduite	22,5
Nuisances thermiques	14,8
Machines et outils vibrants	9,1
Travail en air et espace contrôlés	2,2
Exposition aux radiations ou aux rayonnements	2,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Direccte Île-de-France - Sese.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).



► Dares Synthèse Stat' 2019-030 -
Les expositions aux risques professionnels

► Dares Analyses 2019-041 - Comment ont évolué les
expositions des salariés du secteur privé aux risques
professionnels sur les vingt dernières années ?

Les contraintes organisationnelles

Durée de l'absence du domicile du fait du travail (en %)

	Île-de-France	National
Absence du domicile < 10h	30,6	44,2
Absence du domicile = 10h	24,4	22,9
Absence du domicile > 10h	45,0	32,9

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Directe Île-de-France - Sese.

Champ : salariés en temps complet surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 45,0 % des salariés répondants en temps complet sont absents de chez eux du fait de leur travail plus de 10 heures lors d'une journée, contre 32,9 % au niveau national.

Pratiquer le télétravail (en %)

	Île-de-France	National
Quelques jours ou demi-journées par mois	5,3	4,1
1 jour par semaine	3,0	1,5
2 jours par semaine	1,4	0,8
3 jours ou plus par semaine	0,8	0,7
Jamais	89,5	93,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Directe Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 5,3 % des salariés répondants pratiquent le télétravail quelques jours ou demi-journées par mois, contre 4,1 % au niveau national.



► Insee Références, 2019
Le télétravail permet-il d'améliorer les conditions de travail des cadres ?

► Dares Analyses 2019-051
Quels sont les salariés concernés par le télétravail ?

Caractéristiques du temps de travail

(en %)

	Île-de-France	National
Horaires journaliers non identiques	19,7	23,4
Plusieurs périodes de travail dans la journée	6,7	9,8
Travail la nuit (entre minuit et 5h), même occasionnellement	13,4	14,1
Travail le soir (entre 20h et minuit), même occasionnellement	32,7	30,2
Travail le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h)	50,1	51,9
Travail le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h)	36,5	35,8
Effectuer des astreintes dans le cadre de son travail	9,6	9,7

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement Directe Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 32,7 % des salariés répondants travaillent le soir (entre 20h et minuit), contre 30,2 % au niveau national.

Les maladies professionnelles* en Île-de-France, en 2017

Évolution du nombre de maladies professionnelles des principaux tableaux en Île-de-France

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Troubles musculo-squelettiques (TMS) (T57 T69 T79 T97 T98)	5 489	5 797	5 817	5 840	5 951	5 989	5 669	5 328
Affections liées à l'inhalation d'amiante (T30 T30BIS)	590	616	573	480	457	514	445	405
Atteintes auditives (T42)	84	87	98	66	71	74	58	53
Rhinites et asthmes professionnels (T66)	68	78	63	70	68	81	61	56
Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (T65)	47	37	46	40	42	39	34	32
Autres	170	156	189	220	222	255	311	277
Total maladies professionnelles	6 448	6 771	6 786	6 716	6 811	6 952	6 578	6 151

Source : Rapport de sinistralité 2017, CRAMIF.

Champ : Données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

* Sont comptées ici les nouvelles maladies professionnelles, i.e. les maladies ayant donné lieu à un premier règlement de prestations en espèce au cours de l'année civile considérée.

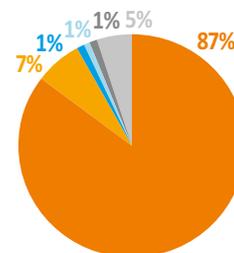
Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue comme maladie professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales.

Toute affection qui répond aux conditions médicales, professionnelles et administratives mentionnées dans les tableaux est « présumée » d'origine professionnelle, sans qu'il soit nécessaire d'en établir la preuve.

Le site de l'INRS recense l'ensemble des tableaux relatifs aux maladies professionnelles : <http://www.inrs-mp.fr/mp/cgi-bin/mppage.pl?>

Les statistiques des maladies professionnelles ne rendent compte que partiellement de la réalité de l'origine professionnelle de la maladie. Le dispositif de reconnaissance est en effet affecté par un phénomène de sous-déclaration.

Répartition par type de maladies reconnues



- Troubles musculo-squelettiques (TMS) (T57 T69 T79 T97 T98)
- Affections liées à l'inhalation d'amiante (T30 T30BIS)
- Atteintes auditives (T42)
- Rhinites et asthmes professionnels (T66)
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (T65)
- Autres

Source : Rapport de sinistralité 2017, CRAMIF.



► Bref thématique n°48, Contraintes professionnelles et troubles musculo-squelettiques.

Les accidents du travail

Évolution du nombre et de la fréquence des accidents du travail, hors trajet, de 2008 à 2017



Source : Rapport de sinistralité 2017, CRAMIF (rapport de sinistralité réalisé par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France).

Champ : Données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

Note : L'indice de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1^{er} règlement pour 1 000 salariés. Dans le cadre de la simplification des déclarations sociales, sur le périmètre des entreprises privées, le mode de calcul des effectifs a été modifié avec la mise en oeuvre de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui se substitue depuis le 1^{er} janvier 2017 à la Déclaration Annuelle des Données Sociales.

Répartition des accidents du travail, hors trajet, par secteur d'activité, en 2017

Par indice de fréquence décroissant

	Nombre d'AT	Indice de fréquence	Nombre de journées indemnisées	Nombre moyen de journées indemnisées
Transports et entreposage	14 161	54,7	1 168 890	82,5
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 264	44,7	122 312	96,8
Santé humaine et action sociale	14 629	41,9	1 068 725	73,1
Construction	10 725	39,5	961 336	89,6
Hébergement et restauration	10 254	34,4	705 939	68,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	19 390	28,4	1 394 410	71,9
Arts, spectacles et activités récréatives	2 758	27,7	147 702	53,6
Activités de services administratifs et de soutien	13 837	24,9	1 252 112	90,5
Activités immobilières	1 555	18,9	135 155	86,9
Industrie manufacturière	5 953	17,6	408 517	68,6
Autres activités de services	1 975	15,8	143 616	72,7
Industries extractives	24	11,9	1 046	43,6
Administration publique	3 346	11,9	167 368	50,0
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	86	8,9	7 913	92,0
Enseignement	1 093	8,0	62 181	56,9
Activités extra-territoriales	27	5,7	3 193	118,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 948	5,4	199 178	67,6
Activités financières et d'assurance	1 262	4,1	86 638	68,7
Information et communication	1 461	3,5	94 469	64,7

Source : Rapport de sinistralité 2017, CRAMIF.

Champ : Données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

Note : Les indemnités Journalières correspondent à un arrêt de travail d'au moins 24 heures, en sus du jour au cours duquel l'accident est survenu ; l'indice de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1^{er} règlement pour 1 000 salariés.

Lecture : En 2017, dans le secteur des transports et entreposage 14 161 AT ont été reconnus. 54,7 AT pour 1000 salariés. Chaque AT a donné lieu à 82,5 journées indemnisées en moyenne.

Répartition des accidents du travail, hors trajet, par secteur d'activité détaillé regroupant plus de 1000 salariés, en 2017

Sélection des 20 secteurs détaillés présentant les indices de fréquence les plus élevés

	Nombre d'AT	Part d'AT du secteur d'activité en Île-de-France	Indice de fréquence
Hébergement médico-social et social	6 056	5,7 %	78,9
Travail du bois et fab. d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fab. d'art. en vannerie et sparterie	83	0,1 %	72,1
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	978	0,9 %	66,1
Transports aériens	2 897	2,7 %	63,3
Entreposage et services auxiliaires des transports	4 255	4,0 %	60,2
Transports terrestres et transport par conduites	5 512	5,2 %	58,8
Fabrication de meubles	135	0,1 %	57,0
Activités de poste et de courrier	1 465	1,4 %	49,8
Travaux de construction spécialisés	8 587	8,0 %	49,5
Activités sportives, récréatives et de loisirs	1 947	1,8 %	49,0
Action sociale sans hébergement	4 463	4,2 %	45,1
Dépollution et autres services de gestion des déchets	100	0,1 %	41,6
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	283	0,3 %	41,0
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	746	0,7 %	39,7
Hébergement	2 190	2,1 %	38,8
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	12 291	11,5 %	38,0
Activités de location et location-bail	1 049	1,0 %	37,3
Industrie du papier et du carton	132	0,1 %	35,3
Restauration	8 064	7,5 %	35,2
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1 915	1,8 %	35,1
Autres secteurs d'activité	43 755	40,9 %	/
Total Île-de-France	106 903	100 %	22,3

Source : Rapport de sinistralité 2017, CRAMIF.

Champ : Données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

Note : L'indice de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1^{er} règlement pour 1 000 salariés.

Lecture : En 2017, dans le secteur de l'hébergement médico-social et social 6 056 AT ont été reconnus, soit 5,7 % de l'ensemble des AT franciliens. 78,9 AT pour 1000 salariés.

La médecine du travail

Les services de santé au travail, en 2018

	Nombre de services	Effectifs salariés surveillés	Proportion de SIR*	Nombre de médecins (ETP)
Services à compétence interprofessionnelle	20	3 318 836	9 %	} 688 médecins du travail + 120 collaborateurs médecins
Services à compétence uniquement professionnelle	4	217 202	9 %	
Services autonomes (estimations)	164	712 250	--	398

Source : Direccte Île-de-France - pôle T inspection médicale du travail.

* SIR : suivi individuel renforcé.

Note : Il y a eu 68 contestations en 2019 avec la nouvelle procédure (Prud'hommes).

L'inspection du travail

Île-de-France compte 432 sections d'inspection du travail chargées du contrôle des entreprises de la région, regroupées en 43 unités de contrôle.

Les sections correspondent à un territoire géographique défini. Certaines ont également une compétence sectorielle : transports ferroviaires, routiers et fluviaux, RATP, entreprises agricoles, zones aéroportuaires.

En Île-de-France, en 2018, 369 934 établissements correspondent au champ de l'inspection du travail, ce qui représente 4 589 245 salariés.

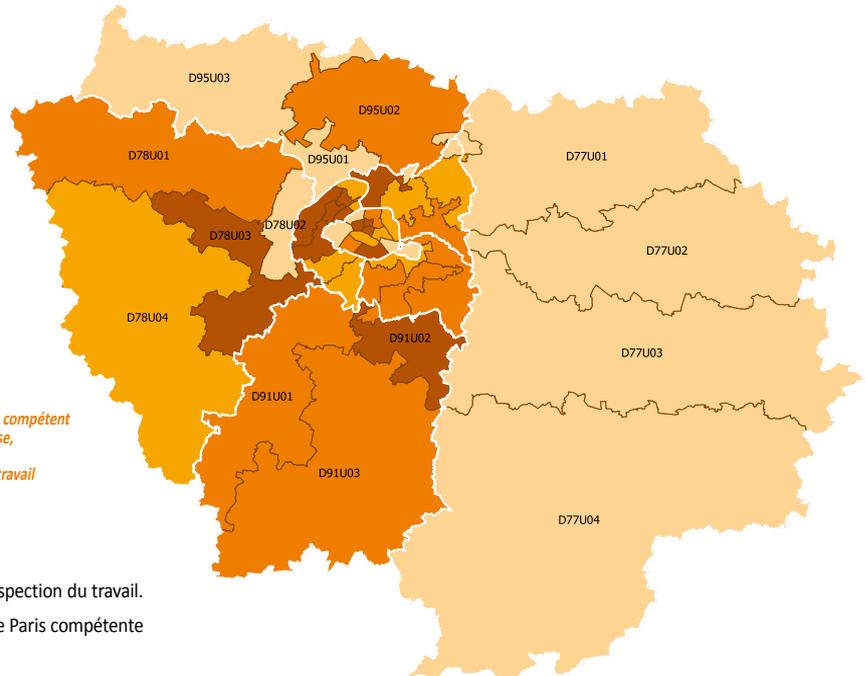
Les unités de contrôle en Île-de-France

Nombre de salariés

- moins de 91 076 salariés
- de 91 076 à 104 177 salariés
- de 104 177 à 115 621 salariés
- plus de 115 621 salariés



► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire la section de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.



Source : Clap 2015 / Siene 2018 pour les UC.

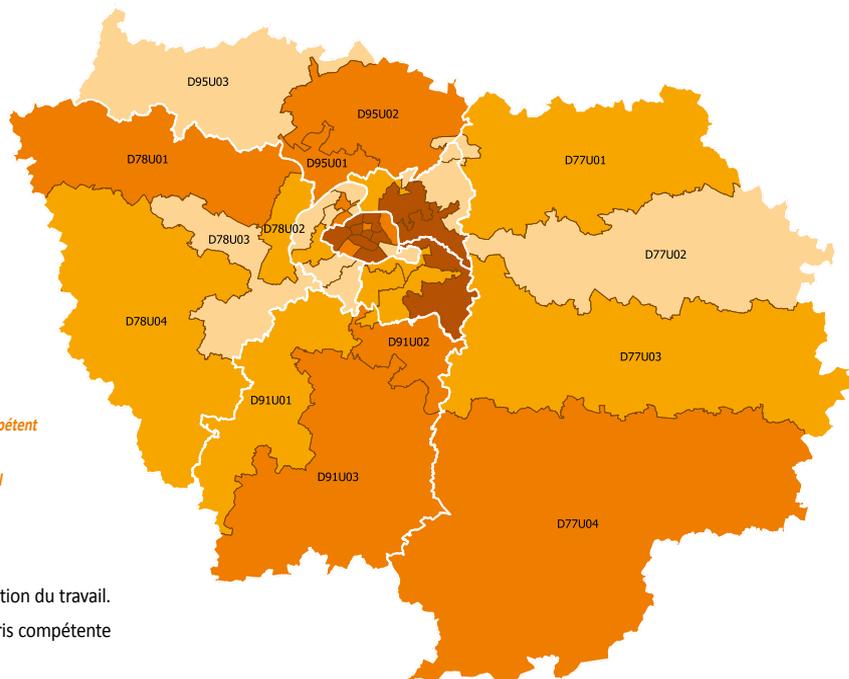
Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

Note : N'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris.

Les unités de contrôle en Île-de-France

Nombre d'établissements

- moins de 6 553 établissements
- de 6 553 à 8 778 établissements
- de 8 778 à 10 256 établissements
- plus de 10 256 établissements



► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire la section de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.

Source : Clap 2015 / Siene 2018 pour les UC.

Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

Note : N'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris.

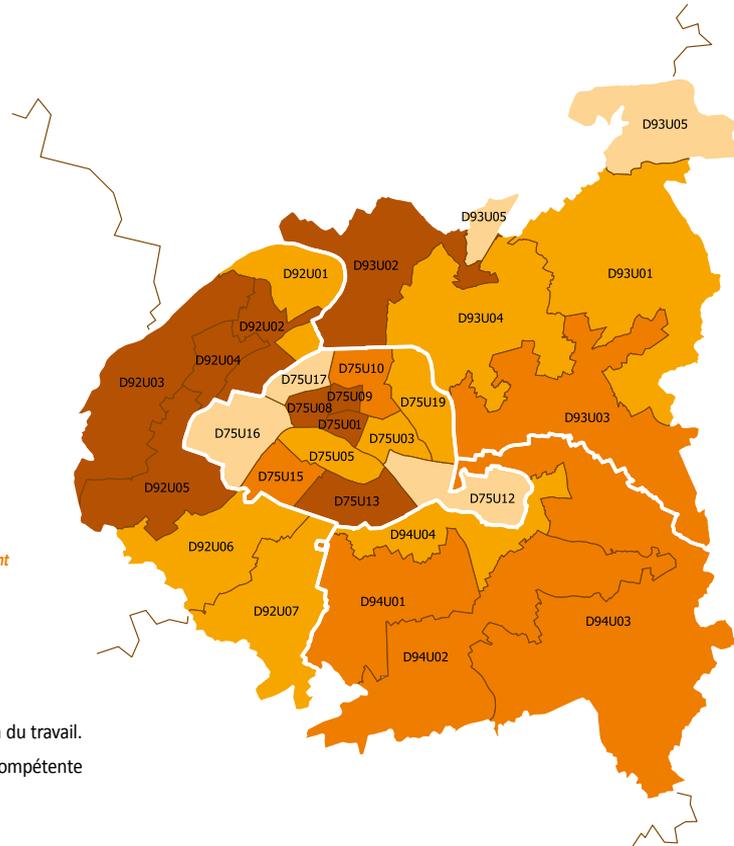
Les unités de contrôle de la petite couronne

Nombre de salariés

- moins de 91 076 salariés
- de 91 076 à 104 177 salariés
- de 104 177 à 115 621 salariés
- plus de 115 621 salariés



► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire la section de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.



Source : Clap 2015 / Siene 2018 pour les UC.

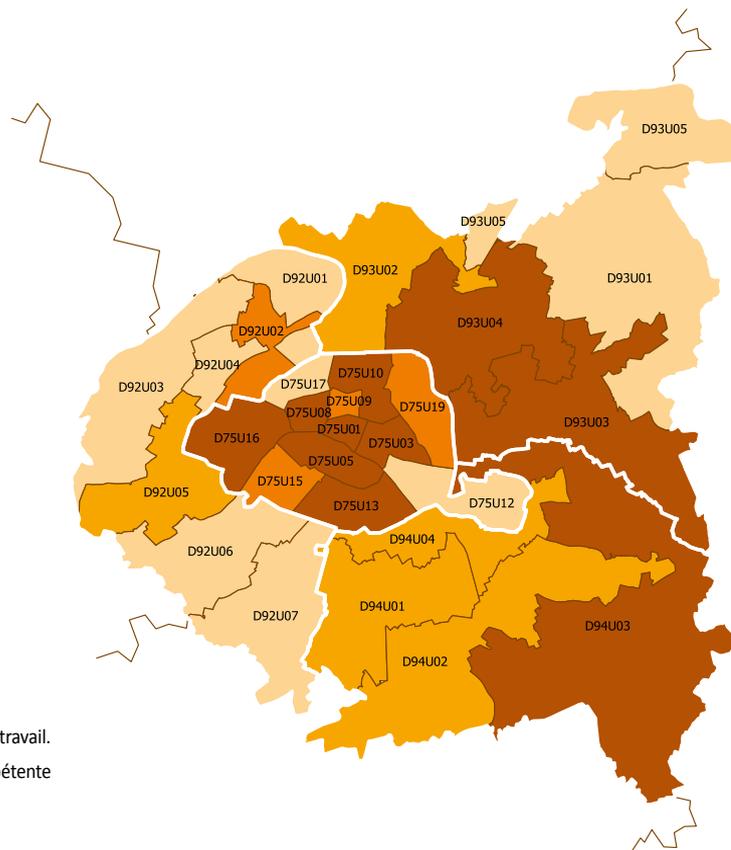
Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

Note : N'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris.

Les unités de contrôle de la petite couronne

Nombre d'établissements

- moins de 6 553 établissements
- de 6 553 à 8 778 établissements
- de 8 778 à 10 256 établissements
- plus de 10 256 établissements



► Pour vous permettre de déterminer la section et l'agent compétent selon la localisation, l'activité et la taille de votre entreprise, vous disposez d'un outil de géolocalisation par adresse. Retrouvez grâce à l'annuaire la section de l'inspection du travail dont dépend votre lieu de travail.

Source : Clap 2015 / Siene 2018 pour les UC.

Champ : établissements actifs correspondant au champ de l'inspection du travail.

Note : N'est pas ici représentée l'unité de contrôle transport de Paris compétente géographiquement sur l'ensemble de Paris.



CHIFFRES CLÉS 2020

MARCHÉ DU TRAVAIL

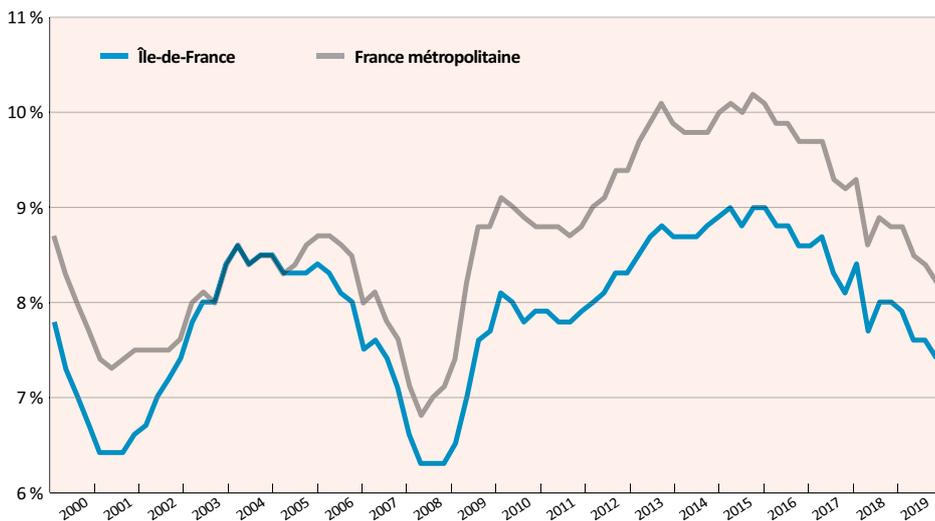


► données trimestrielles
sur le marché du travail.

► Synthèse conjoncture :
l'état du marché du travail francilien.

Le taux de chômage

Évolution du taux de chômage* en Île-de-France et en France métropolitaine, depuis 2000



► **Bref thématique n°53 :**
Le chômage en Île-de-France, son importance, ses caractéristiques par rapport aux autres régions.

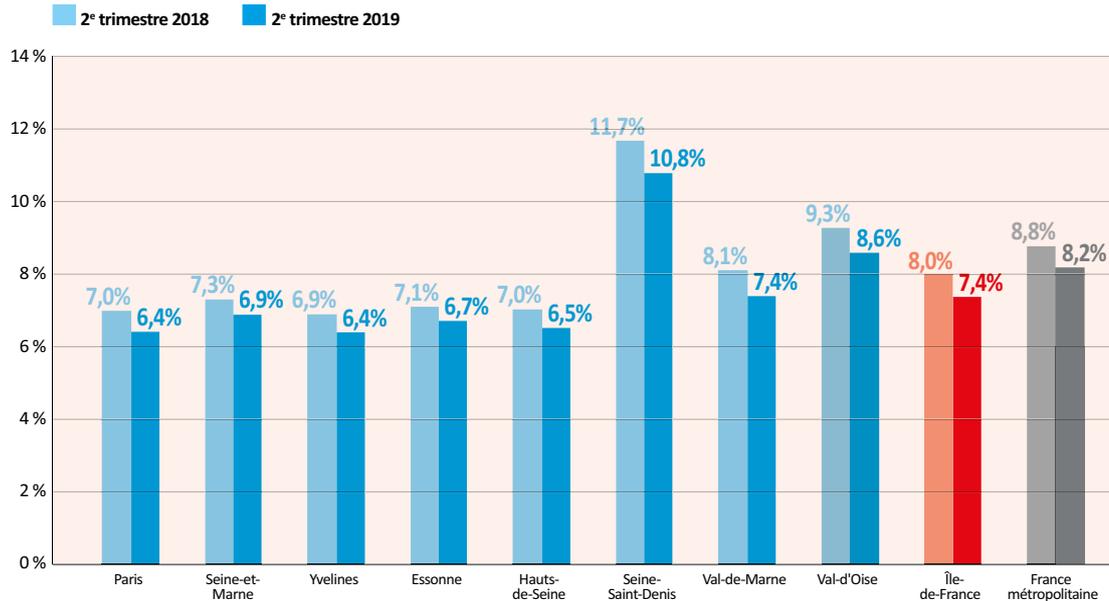
NB : du fait d'une rénovation du questionnaire de l'enquête emploi de l'Insee qui sert à mesurer le taux de chômage, une nouvelle série de données a été publiée à partir du 4^e trimestre 2013, non comparable avec les taux publiés précédemment.

Ces derniers ont été révisés (« rétropolés ») pour les rendre comparables aux taux qui sont publiés maintenant.

Source : Insee.

* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail en France, taux de chômage localisé en Île-de-France.

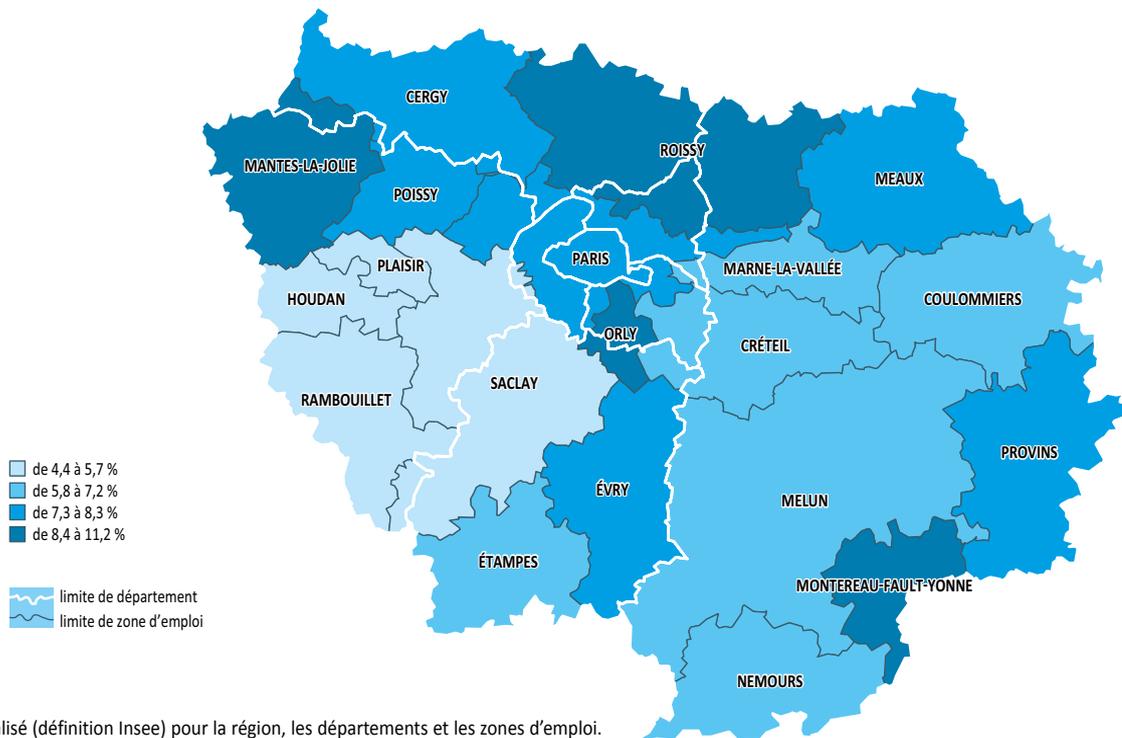
Taux de chômage* par département en Île-de-France



Source : Insee.

* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail pour la France, taux de chômage localisé (définition Insee) pour la région et les départements. Données disponibles en novembre 2019. Données provisoires au 2^e trimestre 2019.

Taux de chômage* localisé par zone d'emploi en Île-de-France, au 3^e trimestre 2019



Source : Insee.

* Taux de chômage localisé (définition Insee) pour la région, les départements et les zones d'emploi.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Avertissement : la mise en place de nouvelles procédures de production, en lien avec le service en ligne "profil de compétence" de Pôle emploi, a affecté la qualité des remontées d'information sur les variables du métier et de la qualification de l'emploi recherché. Dans l'attente d'un correctif, les statistiques consacrées aux demandeurs d'emploi par catégorie ou domaine socioprofessionnel ne sont plus présentées.

Demandeurs d'emploi par catégorie, au 3^e trimestre 2019

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

										
Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	128 400	67 090	64 650	59 120	80 870	119 840	73 390	70 770	664 130	3 364 500
B	32 990	11 770	11 450	10 580	14 420	19 480	12 670	10 920	124 280	745 300
C	39 380	23 670	20 580	21 100	22 340	32 220	21 290	21 630	202 210	1 420 800
A+B+C	200 770	102 530	96 680	90 800	117 630	171 540	107 350	103 320	990 620	5 530 600
D	6 680	5 270	4 300	4 420	4 390	6 040	4 410	4 290	39 800	307 800
E	12 040	6 550	6 230	5 680	8 290	5 900	6 120	6 120	56 930	358 500
Ensemble A+B+C+D+E	219 490	114 350	107 210	100 900	130 310	183 480	117 880	113 730	1 087 350	6 196 900

Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution entre le 3^e trimestre 2018 et le 3^e trimestre 2019

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO), en %

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	-2,5	-0,7	-1,1	+0,1	-0,2	-1,4	-2,1	-2,0	-1,4	-2,4
B	-0,7	-1,3	-0,8	-0,6	+0,4	-2,1	-2,2	-3,6	-1,3	-2,8
C	-0,4	+0,4	+0,3	+0,7	+0,6	+0,8	+1,4	-0,7	+0,3	-0,4
A+B+C	-1,8	-0,6	-0,8	+0,1	+0,0	-1,1	-1,5	-1,9	-1,0	-1,9
D	+10,2	+21,4	+22,5	+17,2	+20,6	+19,8	+24,6	+13,2	+18,1	+13,5
E	+11,9	+10,1	+10,9	+0,7	+0,5	+3,3	-0,3	+12,5	+6,4	+1,6
Ensemble A+B+C+D+E	-0,8	+0,8	+0,6	+0,8	+0,6	-0,3	-0,6	-0,8	-0,1	-1,1

Source : Dares / Pôle emploi.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage de formation, d'une maladie...), sans emploi.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie, au 3^e trimestre 2019

										
Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	58,5 %	58,7 %	60,3 %	58,6 %	62,1 %	65,3 %	62,3 %	62,2 %	61,1 %	54,3 %
B	15,0 %	10,3 %	10,7 %	10,5 %	11,1 %	10,6 %	10,7 %	9,6 %	11,4 %	12,0 %
C	17,9 %	20,7 %	19,2 %	20,9 %	17,1 %	17,6 %	18,1 %	19,0 %	18,6 %	22,9 %
A+B+C	91,5 %	89,7 %	90,2 %	90,0 %	90,3 %	93,5 %	91,1 %	90,8 %	91,1 %	89,2 %
D	3,0 %	4,6 %	4,0 %	4,4 %	3,4 %	3,3 %	3,7 %	3,8 %	3,7 %	5,0 %
E	5,5 %	5,7 %	5,8 %	5,6 %	6,4 %	3,2 %	5,2 %	5,4 %	5,2 %	5,8 %
Ensemble A+B+C+D+E	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Dares / Pôle emploi.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

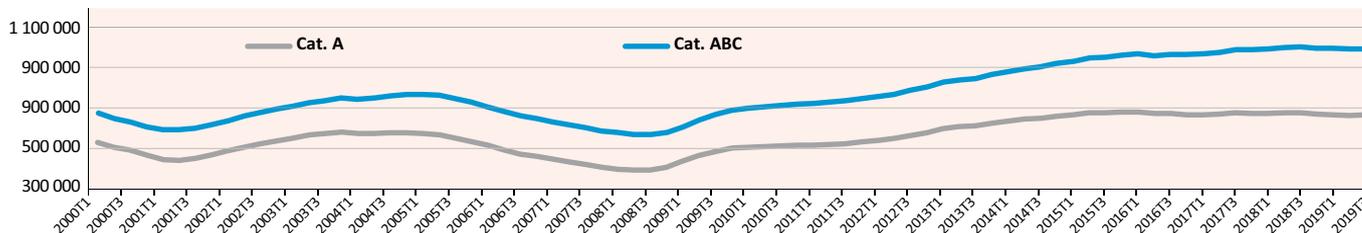
Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage de formation, d'une maladie...), sans emploi.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en Île-de-France, depuis le 1^{er} trimestre 2000

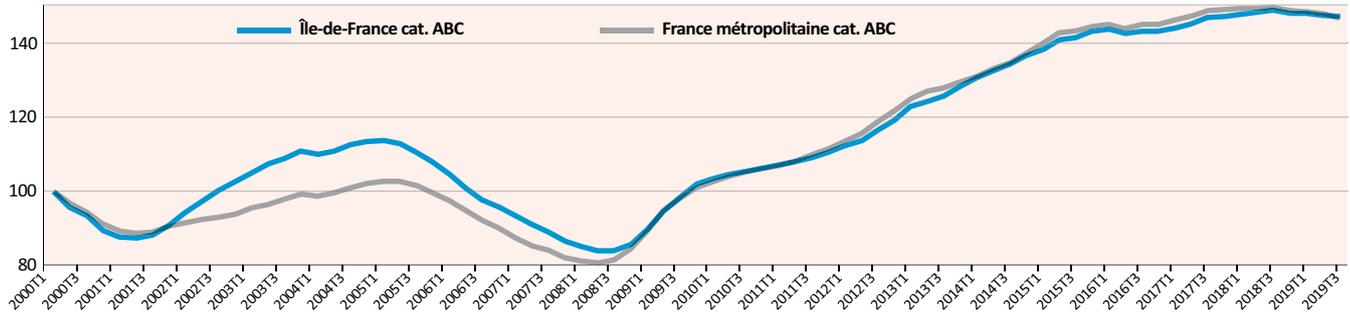
Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C), depuis le 1^{er} trimestre 2000

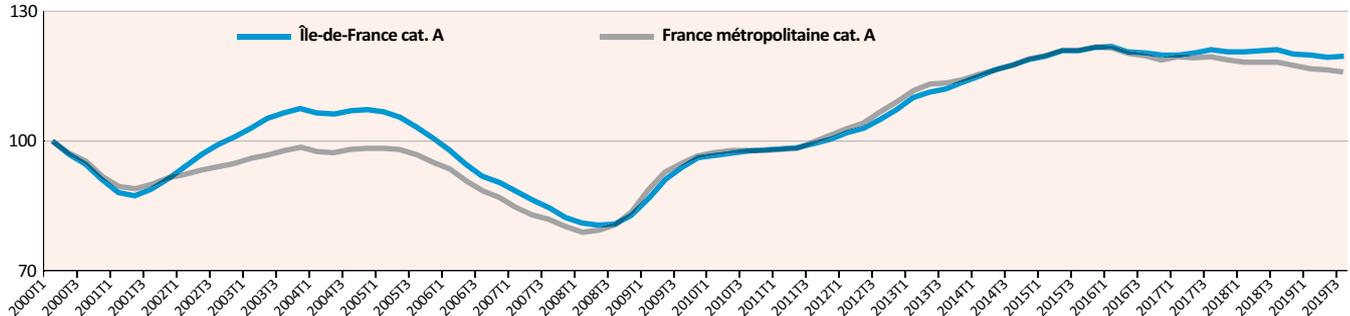
Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) / Base 100 au 1^{er} trimestre 2000



Source : Dares / Pôle emploi.

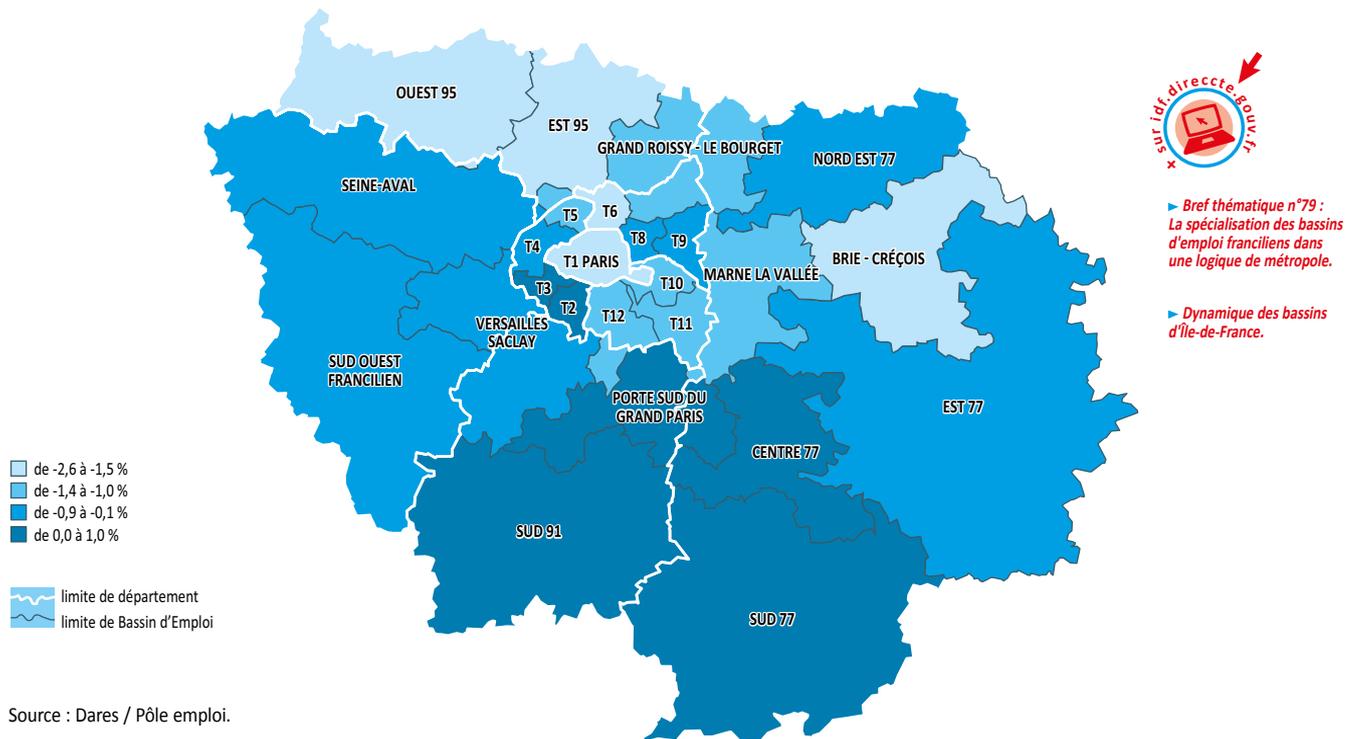
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A), depuis le 1^{er} trimestre 2000

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) / Base 100 au 1^{er} trimestre 2000

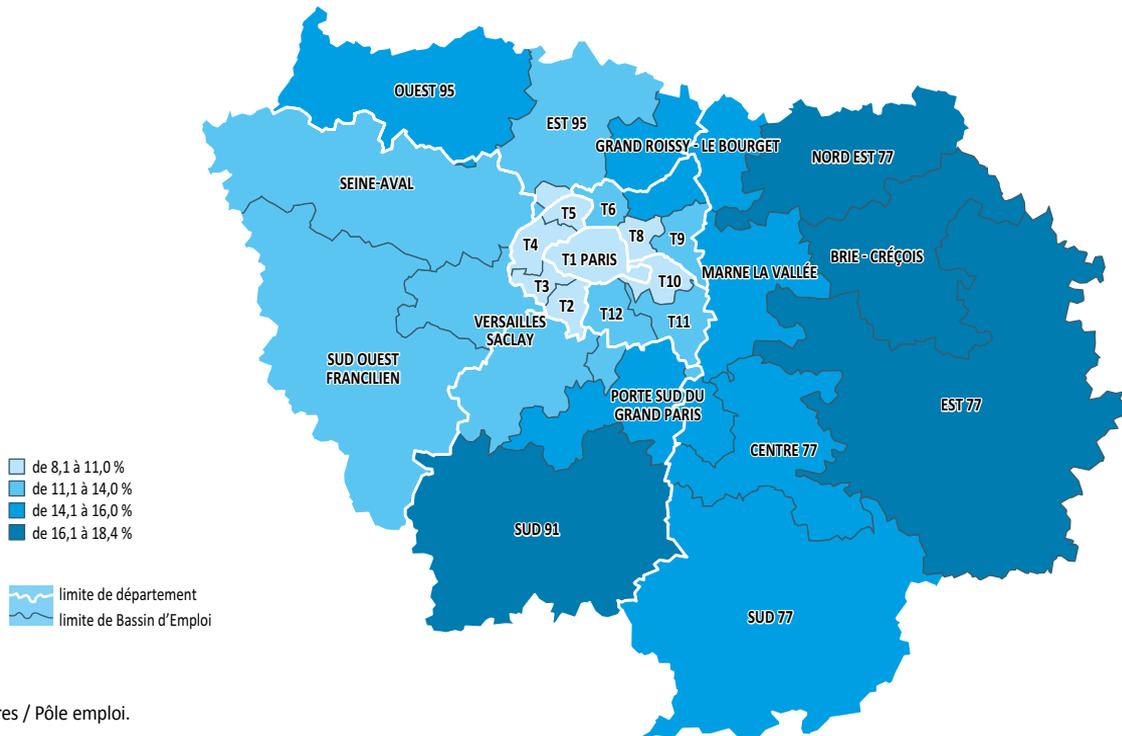


Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution du nombre d'inscrits à Pôle emploi (catégories A, B, C – données brutes), entre le 3^e trimestre 2018 et le 3^e trimestre 2019 par Bassin d'emploi

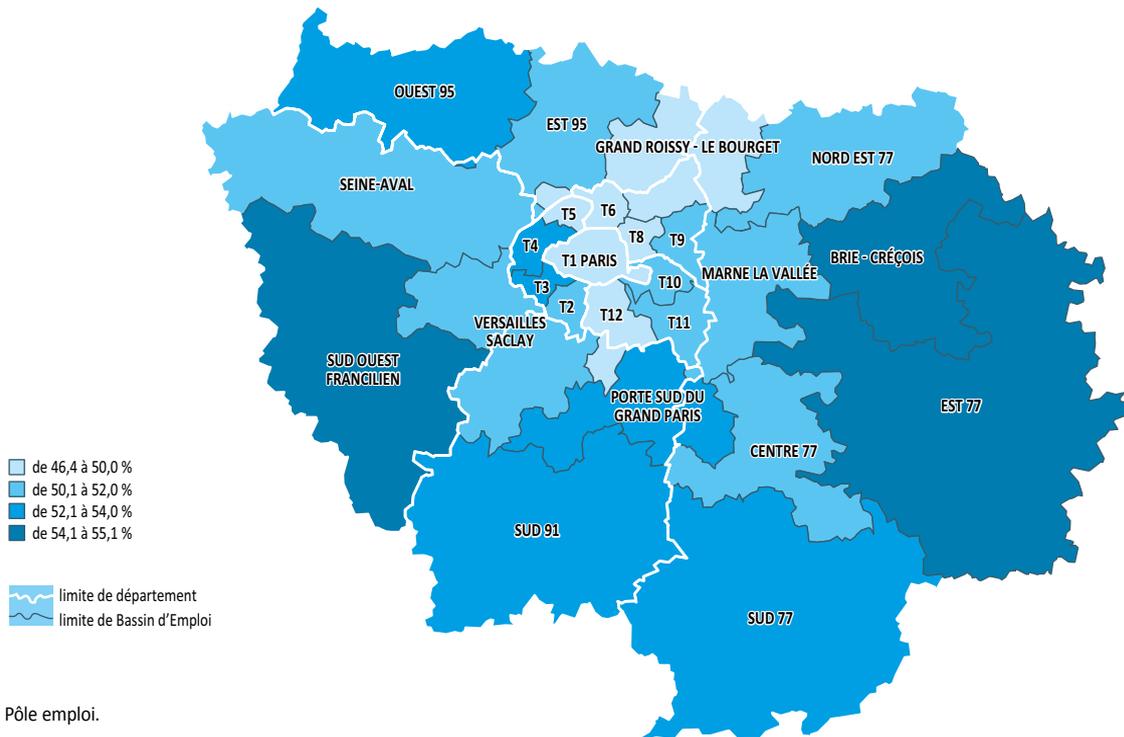


Part des moins de 26 ans dans les inscrits à Pôle emploi (catégories A, B, C – données brutes),
 au 3^e trimestre 2019 par Bassin d'emploi



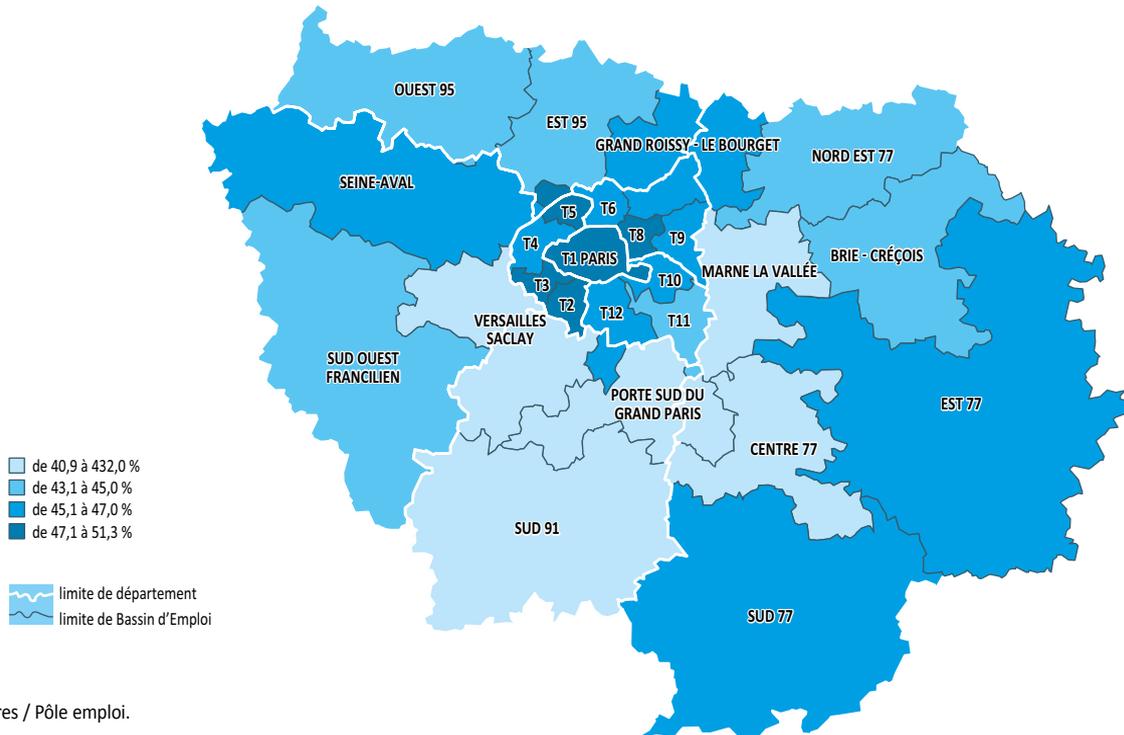
Source : Dares / Pôle emploi.

Part des femmes dans les inscrits à Pôle emploi (catégories A, B, C – données brutes),
 au 3^e trimestre 2019 par Bassin d'emploi



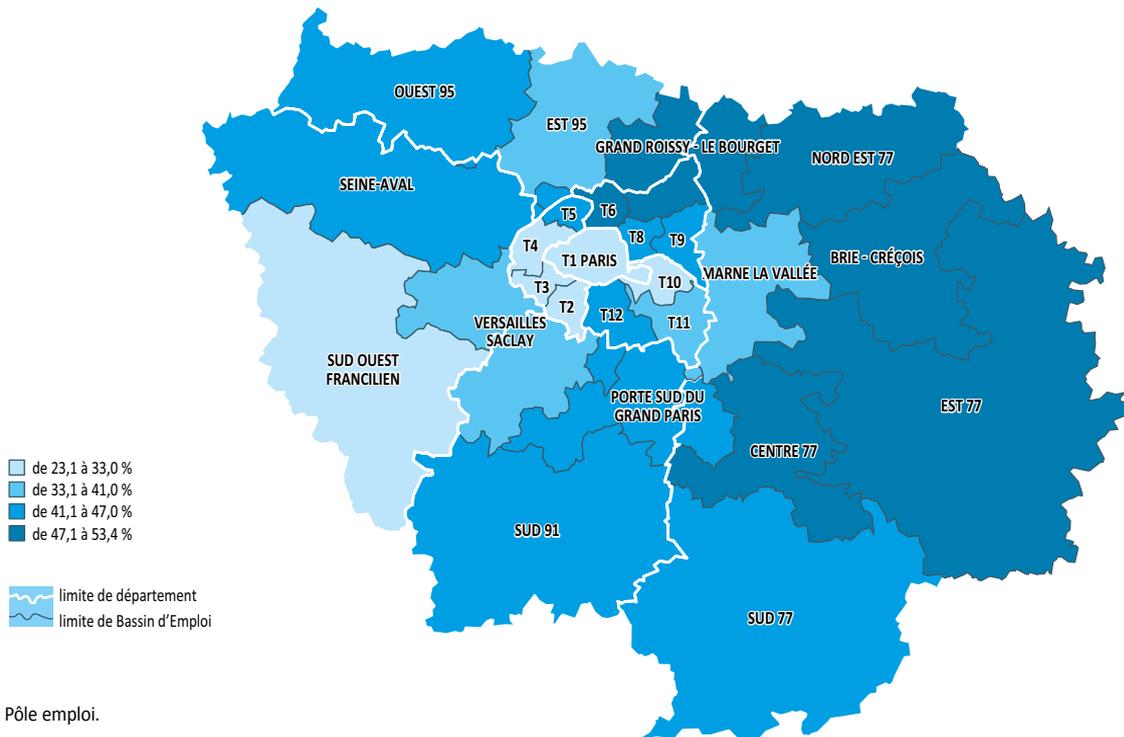
Source : Dares / Pôle emploi.

Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an et plus à Pôle emploi (catégories A, B, C – données brutes), au 3^e trimestre 2019 par Bassin d'emploi



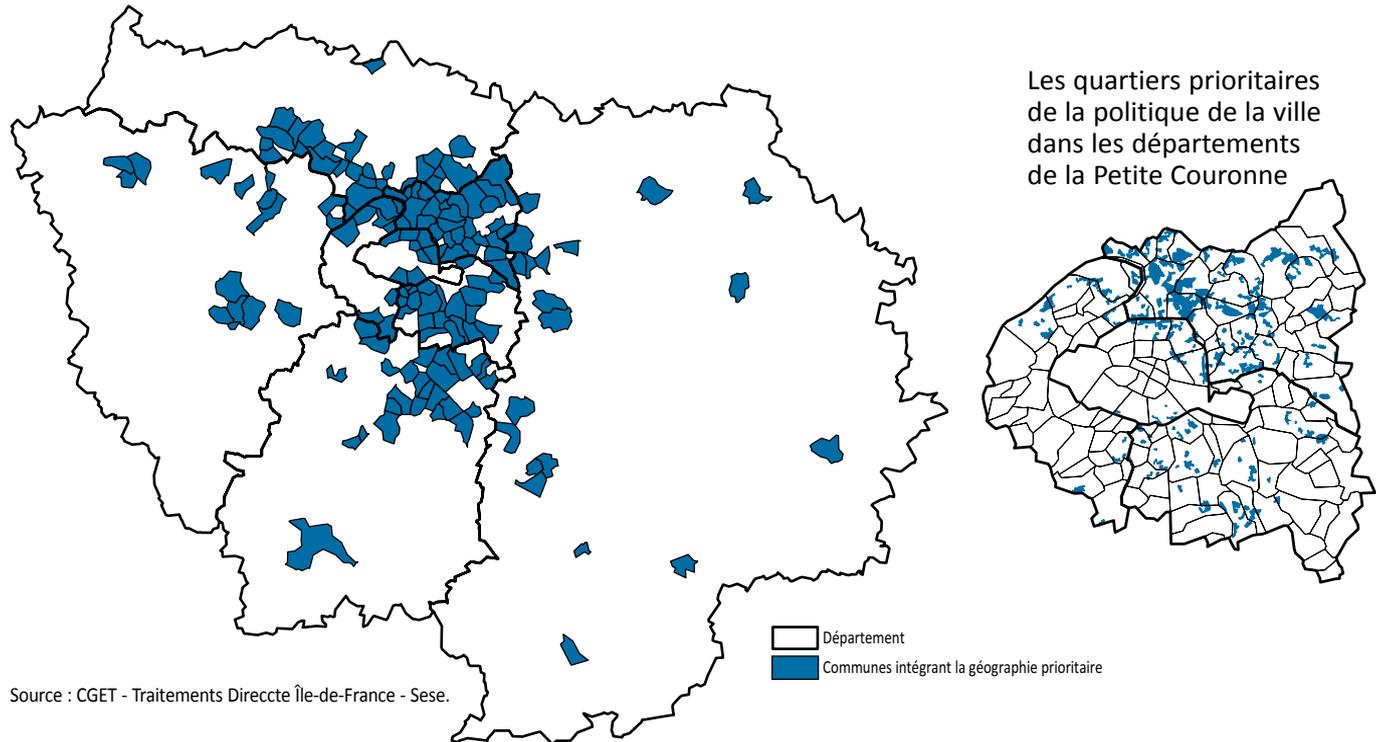
Source : Dares / Pôle emploi.

Part des demandeurs d'emploi de niveau de formation inférieur ou égal au CAP / BEP dans les inscrits à Pôle emploi (catégories A, B, C – données brutes), au 3^e trimestre 2019 par Bassin d'Emploi



Source : Dares / Pôle emploi.

Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville



Les demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers de la politique de la ville (QPV*), au 3^e trimestre 2019

Données brutes	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de QPV	20	24	22	39	21	63	42	41	272
Cat A QPV	15 735	7 695	10 415	11 257	10 045	52 229	11 028	18 278	136 681
Ensemble cat A	136 704	68 805	67 521	60 380	83 412	122 912	76 658	73 302	689 695
Cat A, B, C QPV	23 035	11 317	14 820	16 868	13 539	72 344	15 279	25 750	192 951
Ensemble cat A, B, C	204 108	103 104	97 830	90 506	117 562	172 205	108 769	104 985	999 069
Moins de 26 ans de Cat A, B, C QPV	2 073	1 550	2 088	2 258	1 566	8 951	2 048	3 491	24 025
Ensemble moins de 26 ans de Cat A, B, C	16 599	16 568	12 498	13 205	11 366	21 066	13 348	14 882	119 533

Source : Pôle Emploi, traitements Insee.

Part des demandeurs d'emploi résidant dans les QPV parmi l'ensemble de la demande d'emploi, au 3^e trimestre 2019

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat A	11,5	11,2	15,4	18,6	12,0	42,5	14,4	24,9	19,8
Cat A, B, C	11,3	11,0	15,1	18,6	11,5	42,0	14,0	24,5	19,3
Moins de 26 ans de Cat A, B, C	12,5	9,4	16,7	17,1	13,8	42,5	15,3	23,5	20,1

Source : Pôle Emploi, traitements Insee.

Évolution de la demande d'emploi entre le 3^e trimestre 2018 et le 3^e trimestre 2019

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat A QPV	-8,5	2,6	3,3	4,7	4,9	5,1	6,2	4,4	3,2
Ensemble cat A	-2,5	-1,9	-2,2	-0,9	-1,3	-1,6	-2,7	-2,6	-2,0
Cat A, B, C QPV	-10,0	1,7	3,0	3,9	5,0	4,6	5,9	4,9	2,7
Ensemble cat A, B, C	-1,9	-1,6	-1,8	-0,7	-1,0	-1,3	-2,0	-2,5	-1,6
Moins de 26 ans de cat A, B, C QPV	-3,4	2,2	-0,4	9,3	4,7	5,0	10,1	5,3	4,5
Ensemble moins de 26 ans de cat A, B, C	-1,2	-2,4	-3,5	-1,2	-2,8	-2,3	-1,7	-4,0	-2,4

Source : Pôle Emploi, traitements Insee.

(*) Dans le cadre de la refonte générale de la politique de la ville, une nouvelle géographie prioritaire a été mise en place. Pour identifier les nouveaux quartiers, qui sont officiels depuis le 1^{er} janvier 2015, un seul critère est utilisé, le niveau de revenu des habitants.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Caractéristiques des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) au 3^e trimestre 2019

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) en %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	50,7	47,8	49,0	48,5	48,9	52,1	50,1	49,3	49,8	48,0
Femmes	49,3	52,2	51,0	51,5	51,1	47,9	49,9	50,7	50,2	52,0
Moins de 25 ans	5,8	13,1	10,1	11,8	7,2	9,6	9,7	11,3	9,4	13,0
25 - 49 ans	65,2	62,5	63,0	63,6	63,8	63,7	63,4	63,2	63,7	61,1
50 ans et plus	29,0	24,4	27,0	24,6	29,0	26,6	26,8	25,5	26,9	25,9
Inscrits depuis 1 an ou plus	51,3	43,5	45,1	40,8	47,2	47,2	45,8	44,4	46,4	47,5
Inscrits depuis 2 ans ou plus ⁽¹⁾	32,2	23,0	24,8	21,4	26,7	27,0	25,8	24,3	26,5	27,4
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	6,1	7,3	6,2	6,8	5,9	7,1	6,5	5,9	6,5	n.d.
RSA payable ⁽³⁾	12,6	12,2	11,6	10,7	13,3	16,3	12,7	12,9	13,0	13,4

Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Direccte Île-de-France - Sese. nd : non disponible.

Évolution entre le 3^e trimestre 2018 et le 3^e trimestre 2019

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) en %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	-1,9	-0,7	-1,3	-0,4	-0,3	-1,5	-1,4	-2,4	-1,3	-2,3
Femmes	-1,7	-0,5	-0,3	+0,6	+0,4	-0,5	-1,5	-1,4	-0,7	-1,6
Moins de 25 ans	-1,8	-1,8	-1,4	+0,5	-0,8	-1,8	-1,2	-2,9	-1,5	-3,0
25 - 49 ans	-2,6	-0,9	-1,7	-0,9	-0,8	-2,0	-2,2	-2,4	-1,8	-2,7
50 ans et plus	+0,2	+1,0	+1,8	+2,9	+2,1	+1,6	+0,3	-0,3	+1,1	+0,5
Inscrits depuis 1 an ou plus	-1,3	+1,6	+0,3	+0,3	+3,4	+0,8	-0,8	-1,8	+0,2	-0,4
Inscrits depuis 2 ans ou plus ⁽¹⁾	+4,1	+8,1	+7,4	+6,5	+8,0	+9,3	+5,4	+6,5	+6,7	+4,8
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	+1,7	-0,2	-2,1	+4,0	-1,9	+3,5	+2,6	+0,8	+1,3	n.d.
RSA payable ⁽³⁾	-2,1	+5,3	+2,2	+4,9	+7,6	+0,4	-0,2	-0,8	+1,5	-0,5

(1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à Pôle emploi.

(2) Le code du travail précise en son article L.5212-13 la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Ces bénéficiaires peuvent, lors de leur inscription à Pôle emploi, en faire état. Cependant, ils ne le font

pas systématiquement et le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi est sous-estimé. Certaines maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) transmettent à Pôle emploi les listes des reconnaissances délivrées mais cette transmission n'est pas systématique. Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en structure ou en évolution, doit donc être lu avec précaution.

(3) Données brutes.

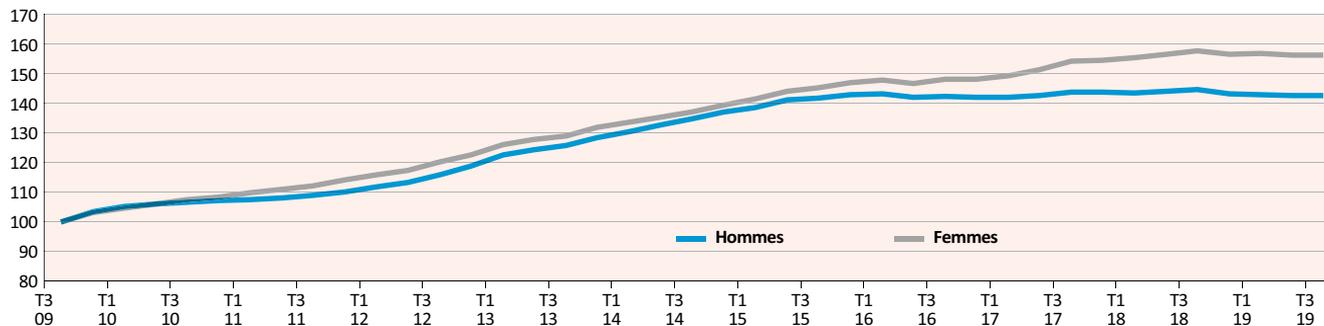
Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Direccte Île-de-France - Sese. nd : non disponible.



➤ Voir les séries de demandes d'emploi enregistrées et offres collectées en Île-de-France corrigées des variations saisonnières de janvier 2000 à septembre 2016 présentées par catégories d'âge, par genre et par durée d'inscription : Demandes d'emploi enregistrées et offres collectées en Île-de-France corrigées des variations saisonnières septembre 2016.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) par sexe

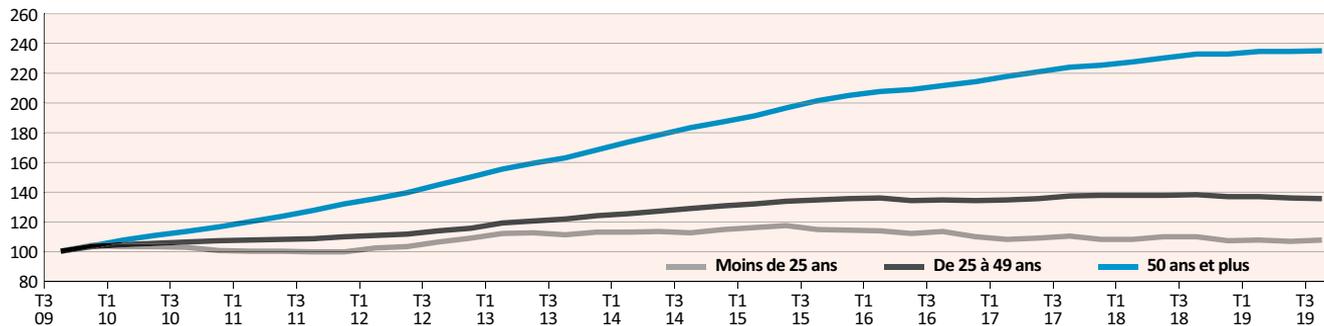
Base 100 au 3^e trimestre 2009 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Direccte Île-de-France - Sese.

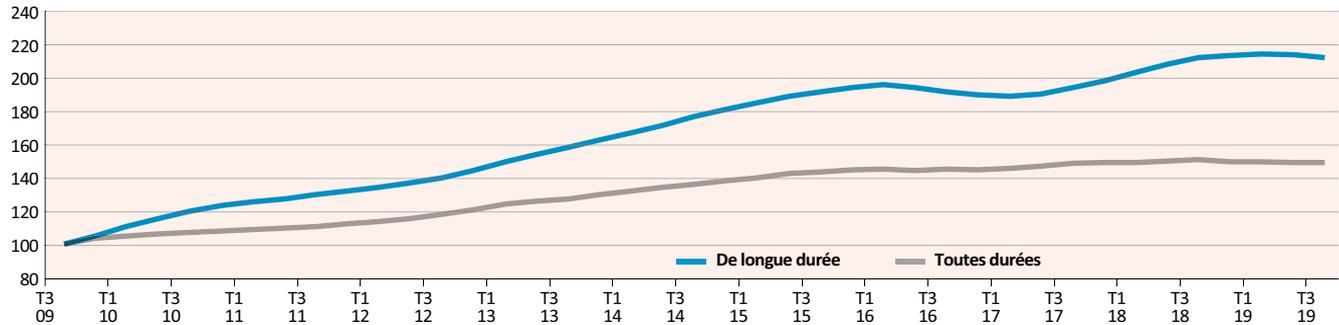
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) par classe d'âge

Base 100 au 3^e trimestre 2009 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Direccte Île-de-France - Sese.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon la durée d'inscription (catégories A, B, C)

Base 100 au 3^e trimestre 2009 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

Longue durée : inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Direccte Île-de-France - Sese.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C), au 3^e trimestre 2019 (en %)

(données brutes)

										
Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V bis)	11,2	15,4	14,9	15,8	12,6	21,6	15,5	17,9	15,5	13,5
BEP, CAP (V)	12,7	30,1	24,5	26,6	18,7	24,5	22,0	27,1	22,1	32,9
Bac, BTN, BT, BP (IV)	15,8	24,9	21,0	24,3	18,8	23,3	22,5	24,3	21,3	23,4
Bac + 2 ans (III)	13,6	14,6	15,1	14,9	14,9	12,7	14,9	14,1	14,2	13,6
Bac + 3 ou plus (I et II)	46,7	15,0	24,5	18,4	35,0	17,9	25,1	16,6	26,9	16,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) entre le 3^e trimestre 2018 et le 3^e trimestre 2019 (en %)

(données brutes)

										
Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V bis)	-6,8	-3,6	-6,2	-4,5	-4,8	-7,0	-5,6	-4,8	-5,7	-7,8
BEP, CAP (V)	-10,2	-8,7	-9,1	-8,5	-8,5	-9,2	-10,4	-11,2	-9,5	-10,1
Bac, BTN, BT, BP (IV)	-8,8	-8,2	-7,5	-7,3	-7,9	-8,0	-8,6	-8,7	-8,2	-8,6
Bac + 2 ans (III)	-10,3	-8,1	-8,6	-9,4	-8,3	-8,5	-8,9	-10,5	-9,1	-9,0
Bac + 3 ou plus (I et II)	-5,9	-5,7	-5,0	-5,4	-3,9	-4,4	-5,5	-6,5	-5,3	-5,7
Ensemble	-7,6	-7,3	-7,3	-7,2	-6,3	-7,5	-7,9	-8,6	-7,5	-8,6

Source : Dares / Pôle emploi.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C), au 3^e trimestre 2019 (en %)

Selon le sexe

Niveau de formation	Hommes	Femmes	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	17,0	14,1	15,5
BEP, CAP (V)	25,0	19,3	22,1
Bac, BTN, BT, BP (IV)	20,9	21,7	21,3
Bac + 2 ans (III)	13,2	15,1	14,2
Bac + 3 ou plus (I et II)	23,8	29,7	26,8
non précisé	0,1	0,1	0,1
Ensemble*	100	100	100

Source : Dares / Pôle emploi.

*En raison des arrondis, le total peut être légèrement différent des 100 %.

Selon l'âge

Niveau de formation	Moins de 25 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	7,9	12,5	25,3	15,5
BEP, CAP (V)	21,7	21,1	24,7	22,1
Bac, BTN, BT, BP (IV)	40,2	20,8	16,1	21,3
Bac + 2 ans (III)	15,0	15,0	11,8	14,2
Bac + 3 ou plus (I et II)	14,7	30,5	22,0	26,8
non précisé	0,5	0,1	0,1	0,1
Ensemble*	100	100	100	100

Source : Dares / Pôle emploi.

Avertissement : la mise en place de nouvelles procédures de production, en lien avec le service en ligne "profil de compétence" de Pôle emploi, a affecté la qualité des remontées d'information sur les variables du métier et de la qualification de l'emploi recherché. Dans l'attente d'un correctif, les statistiques consacrées aux demandeurs d'emploi par catégorie ou domaine socioprofessionnel ne sont plus présentées.

Durée d’inscription des demandeurs d’emploi (catégories A, B, C), au 3^e trimestre 2019 (en %)

(données brutes)

										
Durée d’inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d’Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 6 mois	31,2	36,5	35,6	38,6	33,7	33,7	35,2	36,0	34,5	33,8
De 6 mois à moins d’un an	17,4	20,0	19,4	20,5	19,2	19,0	19,1	19,5	19,0	18,6
De 1 à moins de 2 ans	19,1	20,5	20,3	19,5	20,5	20,3	19,9	20,1	20,0	20,2
De 2 à moins de 3 ans	10,5	9,9	10,2	9,1	10,2	10,7	9,9	10,2	10,2	10,6
3 ans et plus ⁽¹⁾	21,8	13,1	14,5	12,3	16,4	16,3	15,9	14,2	16,3	16,8
Demandeurs d’emploi de longue durée⁽²⁾	5133,4	4346,7	4501,4	4080,7	4714,1	4740,2	4575,7	4445,4	4643,6	4755,4

Source : Dares / Pôle emploi.

(1) Le nombre de demandeurs d’emploi inscrits depuis trois ans et plus est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l’organisation de l’activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à Pôle emploi.

Âge et sexe des demandeurs d’emploi de longue durée⁽²⁾ (catégories A, B, C), au 3^e trimestre 2019 (en %)

(données brutes)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d’Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	51,7	46,9	49,2	48,5	49,8	53,1	50,9	49,2	50,4	47,0
Femmes	48,3	53,1	50,8	51,5	50,2	46,9	49,1	50,8	49,6	53,0
Moins de 25 ans	1,9	5,9	4,0	4,8	2,6	3,8	3,7	4,7	3,6	6,0
25 - 49 ans	60,0	59,8	59,0	59,4	57,8	59,9	58,8	59,4	59,4	58,6
50 ans et plus	38,1	34,2	37,0	35,8	39,6	36,3	37,5	35,9	37,0	35,4

Source : Dares / Pôle emploi.

(2) Un demandeur d’emploi est dit de longue durée s’il est inscrit à Pôle emploi depuis plus d’un an.

Les inscriptions et les sorties des demandeurs d'emploi

Inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif (en %)

(données brutes) - catégories A, B, C
(stock cumulé entre octobre 2018
et septembre 2019)

Motif d'inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Fin de contrat	21,7	18,4	18,9	18,5	19,8	16,1	18,9	17,5	18,7	20,0
Fin de mission d'interim	2,7	6,8	4,9	6,6	3,3	4,9	4,6	5,5	4,7	5,9
Démission	3,4	3,8	3,6	3,6	3,7	2,7	3,5	3,2	3,4	3,7
Rupture conventionnelle	10,6	7,7	8,9	7,3	10,3	5,8	8,3	7,2	8,3	6,7
Licenciement économique	2,2	2,2	2,4	2,1	2,6	2,0	2,3	2,3	2,2	1,7
Autre licenciement	7,2	9,6	9,5	9,0	9,8	7,6	8,9	9,3	8,7	6,9
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	7,0	6,7	6,9	6,6	6,5	7,8	7,1	6,9	7,0	6,9
Retour d'inactivité ⁽²⁾	10,5	13,8	12,7	13,3	12,0	12,4	12,5	12,3	12,3	15,6
Réinscription rapide ⁽³⁾	18,6	16,5	15,9	17,7	16,5	19,7	17,7	17,8	17,8	16,8
Autres motifs ⁽⁴⁾	7,0	6,0	6,8	6,9	7,2	10,2	6,6	7,8	7,5	6,3
Motif indéterminé	9,1	8,5	9,3	8,4	8,3	10,8	9,6	10,2	9,4	9,5
Total (effectif)	212 391	126 329	115 655	119 297	133 275	200 966	128 714	126 069	1 162 696	6 253 216

Source : Dares / Pôle emploi. (1) Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail. (2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation. (3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...). (4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi.

Sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif (en %)

(données brutes) - catégories A, B, C (stock cumulé entre octobre 2018 et septembre 2019)

Motif de sortie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	23,1	22,1	23,8	21,2	24,7	16,0	20,8	20,1	21,2	21,0
Entrée en stage ou en formation	6,4	9,1	8,1	8,4	7,0	7,3	7,8	7,4	7,5	10,9
Arrêt recherche d'emploi	6,0	7,7	7,6	7,4	6,8	5,8	6,5	7,0	6,7	8,5
Défaut d'actualisation	46,4	43,1	43,0	42,5	45,8	50,9	45,8	46,2	46,0	43,4
Radiation administrative	5,7	8,5	7,3	9,9	5,2	8,3	8,3	9,4	7,7	8,1
Autres cas de sortie ⁽²⁾	12,4	9,5	10,2	10,6	10,5	11,7	10,8	9,9	10,9	8,1
Total (effectif)	215 227	126 819	116 354	118 637	133 163	202 851	129 978	128 160	1 171 189	6 359 845

Source : Dares / Pôle emploi. (1) Uniquement celles connues de Pôle emploi. (2) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Inscriptions à Pôle emploi, selon le motif, le sexe et l'âge (en %)

(données brutes) - catégories A, B, C (stock cumulé entre octobre 2018 et septembre 2019)



Motif d'inscription	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 - 49 ans	50 ans et plus	
Fin de contrat	17,7	20,0	25,7	17,9	11,8	18,8
Fin de mission d'interim	6,6	2,9	7,0	4,4	2,8	4,7
Démission	3,3	3,5	4,1	3,5	1,7	3,4
Rupture conventionnelle	8,2	8,3	3,2	9,7	9,7	8,3
Licenciement économique	2,5	2,0	0,6	2,1	5,6	2,2
Autre licenciement	9,4	7,9	5,5	8,7	13,2	8,7
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	6,8	7,1	18,9	4,3	1,2	7,0
Retour d'inactivité ⁽²⁾	9,7	14,8	9,5	13,4	11,4	12,3
Réinscription rapide ⁽³⁾	18,5	17,1	12,5	18,7	22,0	17,8
Autres motifs ⁽⁴⁾	7,7	7,3	6,3	7,7	8,2	7,5
Motif indéterminé	9,6	9,1	6,7	9,6	12,4	9,4
Total (effectif)	581 572	581 124	247 352	754 779	160 565	1 162 696

Source : Dares / Pôle emploi. (1) Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail. (2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation. (3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...). (4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi.

Sorties de Pôle emploi, selon le motif, le sexe et l'âge (en %)

(données brutes) - catégories A, B, C (stock cumulé entre octobre 2018 et septembre 2019)



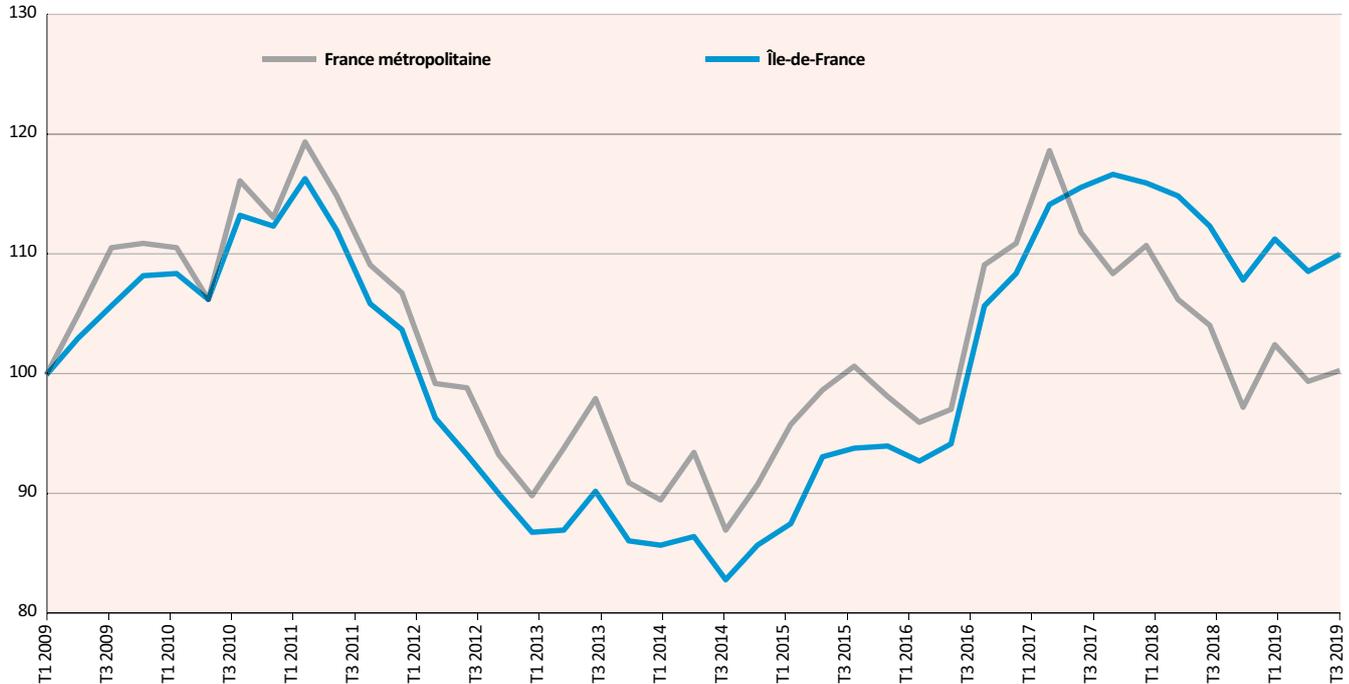
Motif de sortie	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 - 49 ans	50 ans et plus	
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	21,5	21,0	19,5	22,5	18,0	21,2
Entrée en stage ou en formation	7,0	8,0	7,0	7,9	6,5	7,5
Arrêt recherche d'emploi	4,3	9,1	3,9	6,1	12,8	6,7
Défaut d'actualisation	47,3	44,6	54,7	44,2	42,6	46,0
Radiation administrative	8,9	6,5	8,6	7,4	7,7	7,7
Autres cas de sortie ⁽²⁾	11,0	10,8	6,3	11,9	12,4	10,9
Total (effectif)	588 071	583 118	223 794	769 145	178 250	1 171 189

Source : Dares / Pôle emploi. (1) Uniquement celles connues de Pôle emploi. (2) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Les offres d'emploi de Pôle emploi

Évolution du nombre d'offres collectées* par Pôle emploi

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO), base 100 au 3^e trimestre 2009



Source : Dares / Pôle emploi.

(*) Ensemble des offres directement déposées à Pôle emploi.

Évolution du nombre d'offres diffusées* par Pôle emploi

Données brutes, base 100 au 1^{er} trimestre 2015



Source : Pôle emploi. (*) Ensemble des offres transmises par des sites partenaires. La nature et le nombre des sites partenaires varient au cours du temps.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi selon le type de contrat, par département

Données brutes (stock cumulé entre octobre 2018 et septembre 2019)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'offres	207 878	42 301	59 166	39 757	91 851	53 789	37 005	30 012	561 759	3 231 739
Dont (en %)										
CDI	54,3	56,3	43,8	60,4	63,5	57,0	56,2	54,5	55,6	47,8
CDD de plus de 6 mois	17,0	12,3	8,4	11,7	8,3	9,5	14,7	11,4	12,8	10,9
CDD de moins de 6 mois	18,3	18,4	42,5	18,0	23,9	21,7	21,5	21,2	22,5	27,2
Intérim	10,4	13,0	5,3	9,9	4,3	11,8	7,6	12,9	9,1	14,1

Source : Dares / Pôle emploi.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi selon la catégorie socioprofessionnelle du métier demandé, par département (en %)

Données brutes (stock cumulé entre octobre 2018 et septembre 2019)

										
Catégorie socioprofessionnelle	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ouvriers	12,9	38,5	17,5	28,9	11,5	30,8	22,2	33,3	19,6	32,8
Employés de commerce et de services	25,1	27,7	19,4	26,8	27,2	21,8	30,9	26,7	25,4	30,8
Employés administratifs	13,5	8,2	36,9	9,3	14,5	11,4	12,8	10,5	15,0	8,4
Professions intermédiaires	30,3	19,4	19,5	27,4	26,4	23,3	23,0	22,0	25,9	19,9
Cadres*	18,2	6,2	6,7	7,6	20,4	12,7	11,1	7,5	14,1	8,1
Total nombre d'offres	207 878	42 301	59 166	39 757	91 851	53 789	37 005	30 012	561 759	3 231 739

Source : Dares / Pôle emploi.

* La catégorie "cadres", qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.

Offres d'emploi collectées selon le type de contrat et la catégorie socioprofessionnelle (en %)

données brutes (stock cumulé entre octobre 2018 et septembre 2019)



Catégorie socioprofessionnelle	CDI	CDD de plus de 6 mois	CDD de 6 mois et moins	Intérim	Île-de-France
Ouvriers	48,3	11,3	16,9	23,5	100
Employés de commerce et de services	63,9	11,7	22,2	2,2	100
Employés administratifs	38,0	8,5	44,7	8,8	100
Professions intermédiaires	55,8	20,0	15,9	8,3	100
Cadres *	69,9	7,4	19,1	3,6	100
Total	55,7	12,7	22,5	9,1	100

Source : Dares / Pôle emploi.

Offres d'emploi collectées selon la durée hebdomadaire et la catégorie socioprofessionnelle (en %)

données brutes (stock cumulé entre octobre 2018 et septembre 2019)

Catégorie socioprofessionnelle	Temps plein	Mi-temps et plus	Moins d'un mi-temps	Île-de-France
Ouvriers	92,3	4,3	3,4	100
Employés de commerce et de services	66,9	19,8	13,3	100
Employés administratifs	64,2	5,9	29,9	100
Professions intermédiaires	80,5	4,7	14,8	100
Cadres *	84,9	1,0	14,1	100
Total	77,5	8,1	14,4	100

Source : Dares / Pôle emploi.

* La catégorie "cadres", qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.



CHIFFRES
CLÉS
2020

POLITIQUE DE L'EMPLOI



► Le site du ministère sur les dispositifs de politique de l'emploi.

Les dispositifs de politique d'emploi

Synthèse

	Île-de-France	France métropolitaine	Poids	Évolution 2018 / 2017 (en %)	
	2018	2018	Île-de-France / France	Île-de-France	France métropolitaine
ENTRÉES EN EMPLOI MARCHAND AIDÉ	145 869	528 930	27,6	21,6	20,8
Formation en alternance	130 928	528 930	24,8	26,4	20,8
Contrats d'apprentissage (nombre de contrats débutés au cours de l'année)*	62 212	297 249	20,9	4,1	7,8
Contrats de professionnalisation (nombre de contrats débutés au cours de l'année)	68 716	231 681	29,7	14,0	12,1
<i>dont contrats de professionnalisation jeunes</i>	53 068	170 818	31,1	13,0	9,6
Insertion par l'activité économique**	14 941	nd	-	-8,3	nd
Association intermédiaire (AI)	6 883	nd	-	-10,2	nd
Entreprise d'insertion (EI)	2 024	nd	-	3,5	nd
Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)	2 597	nd	-	4,1	nd
Atelier et chantier d'insertion (ACI)	3 437	nd	-	-17,9	nd
ENTRÉES EN EMPLOI NON MARCHAND AIDÉ	14 377	87 157	16,5	-45,2	-52,5
Emplois aidés dans le secteur non marchand	14 377	87 157	16,5	-45,2	-52,5
Contrats uniques d'insertion secteur non marchand (CUI CAE) et parcours emploi compétences hors avenants de reconduction	8 275	59 831	13,8	-35,7	-37,7
Apprentis du secteur public	4 351	14 676	29,6	4,3	7,1
ENTRÉES DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION					
Formation					
Entrées en formation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi	72 553	632 769	11,5	-20,0	-14,9
Validation des acquis de l'expérience (VAE) <i>Ministère de l'emploi uniquement</i>	360	2 542	14,2	-31,6	-42,9
Contrat de volontariat pour l'insertion des jeunes (EPIDE)	500	3 355	14,9	-10,9	-10,6
Entrées en École de la 2 ^e Chance***	3 177	15 009	21,2	5,3	2,4
ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES					
Accompagnement des jeunes en mission locale					
Garantie Jeunes	11 139	86 098	12,9	14,9	12,3
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	49 658	273 539	18,2	19,1	5,7
ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES					
Accompagnement des restructurations					
Contrat de sécurisation professionnelle (entrées dans l'année)	8 584	70 643	12,2	-52,8	-49,3
Activité partielle (nombre de salariés concernés au cours de l'année)	14 173	119 512	11,9	42,2	-6,8

Source : Dares, Pôle emploi, Fichier des entrées en formation, Agence des services et des paiements, Direccte. nd : non disponible.

* Pour les contrats d'apprentissage, le nombre de contrats débutés au cours de l'année n'est comptabilisé que pour la région Île-de-France. Les données «France métropolitaine» correspondent au nombre de contrats enregistrés en cours d'année.

** Chiffre AI et ETTI : nombre de personnes nouvellement accueillies ET mises à disposition en 2018. Chiffre ACI : nombre de salariés en insertion ayant un premier contrat dans les ACI en 2018 (Attention, le chiffre de 2017 de l'ASP étant artificiellement haut, l'évolution en 2018 est défavorisée). Chiffre EI : nombre de salariés nouvellement embauchés en 2018.

*** Les données nationales d'entrées en E2C concernent la France entière (et non la France métropolitaine).

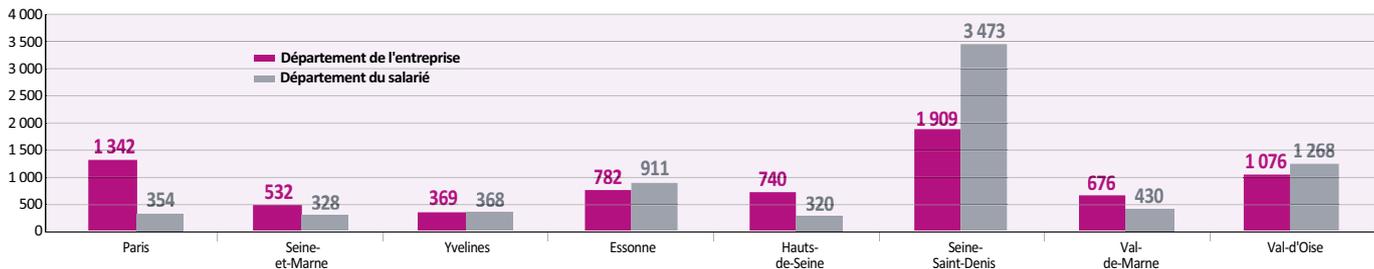
Les emplois francs

Nombre de demandes enregistrées et acceptées pour des emplois francs											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine	Part de l'Île-de-France
Nombre de demandes acceptées entre avril 2018 et décembre 2019	354	328	368	911	320	3 473	430	1 268	7 452	17 083	43,6 %
dont nombre de demandes acceptées en 2019	354	300	368	728	318	2 417	430	988	5 903	13 317	44,3 %

Source : SISF - Pôle emploi.

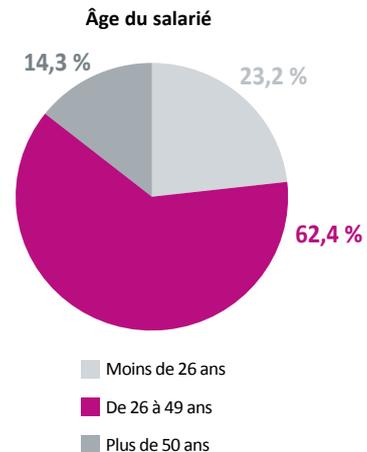
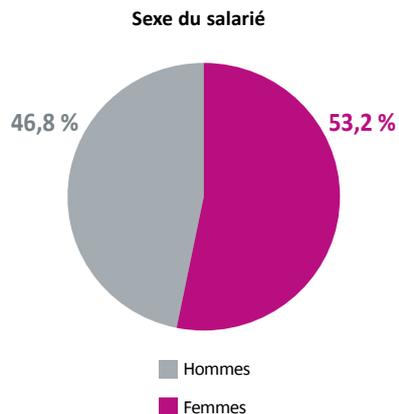
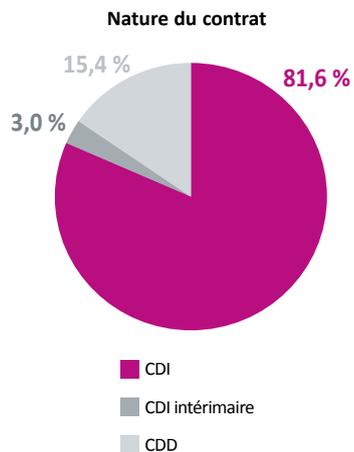
Le dispositif d'emploi franc permet à une entreprise ou à une association de bénéficier d'une aide financière pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois, d'un demandeur d'emploi résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Répartition des demandes d'aides acceptées selon le lieu de l'entreprise et du bénéficiaire, **entre avril 2018 et décembre 2019**



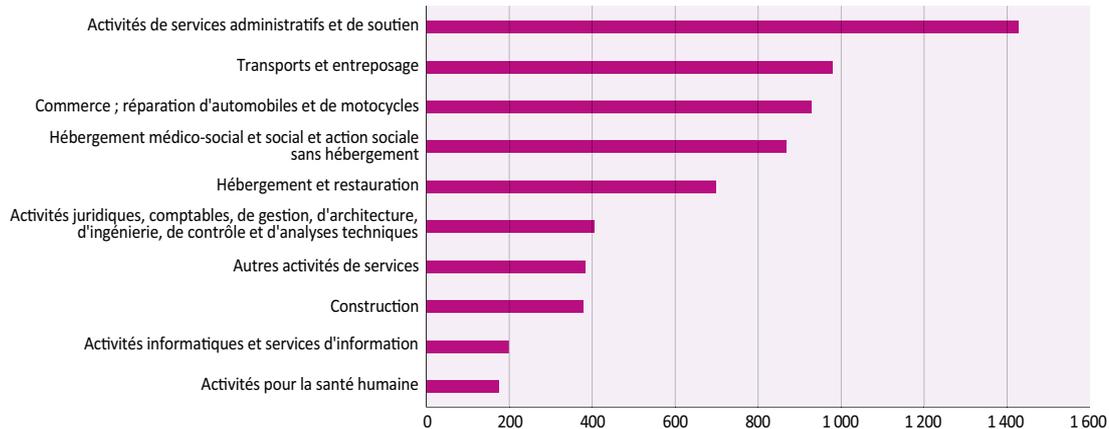
Source : SISF - Pôle emploi.

Caractéristiques des bénéficiaires de demandes d'aides acceptées, entre avril 2018 et décembre 2019



Secteurs d'activité des entreprises les plus représentées

Demands d'aides acceptées entre avril 2018 et décembre 2019



Source : SISP - Pôle emploi.

Les emplois aidés

Les entrées en contrat unique d'insertion dans le secteur non marchand (CUI - CAE) et en parcours emploi compétences (PEC), en 2018

Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	1 610	983	985	856	933	1 079	1 294	535	8 275	59 831
Femmes	67,8	82,7	71,7	81,4	66,5	84,5	87,2	77,0	77,1	75,9
Moins de 26 ans	22,0	16,7	19,1	18,7	20,9	15,9	22,3	22,8	19,9	22,7
50 ans et plus	27,1	26,2	23,1	27,7	27,3	19,5	22,6	21,9	24,6	24,8
Bénéficiaires de minima sociaux	35,1	33,6	50,8	29,9	35,2	30,6	28,4	31,0	34,3	28,6
<i>Dont bénéficiaires du RSA</i>	23,2	27,2	46,5	20,6	24,5	23,1	21,4	23,2	26,0	20,6
Travailleurs handicapés	11,7	9,8	6,8	10,0	11,5	6,0	4,6	5,4	8,4	14,1
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveau V, Vbis et VI)	37,4	53,2	57,5	45,7	43,3	39,5	40,6	43,2	44,3	50,4
Inscrits à Pôle emploi	92,9	91,5	85,7	89,0	91,9	96,6	93,9	92,9	92,0	94,3
Inscrits à Pôle emploi depuis 2 ans et plus	37,9	32,9	19,9	34,2	40,0	33,2	36,1	35,0	33,9	35,6

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 30 novembre 2019 - Traitement Direccte Île-de-France.

Répartition par employeur des salariés en CUI - CAE / PEC **présents au 31 décembre 2018**

Effectifs au 31/12/2018	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Communes & EPCI	0	221	76	79	28	48	28	87	567	16 308
Départements & Région	334	215	360	101	0	65	0	57	1 132	1 885
Établissement scolaire	829	637	339	815	461	851	676	663	5 271	27 292
Association	982	231	485	277	385	651	550	309	3 870	38 130
Établissement sanitaire public	s	s	47	27	50	15	64	21	240	6 642
Autres établissements	s	s	9	13	201	24	26	14	774	3 096
TOTAL	2 622	1 330	1 316	1 312	1 125	1 654	1 344	1 151	11 854	93 353

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 30 novembre 2019 - Traitement Direccte Île-de-France.

s : secret statistique.

L'alternance

Les entrées en contrats de professionnalisation, lors de la campagne 2018/2019 (du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019)

Département de l'établissement employeur Effectifs et %. Données au 15 octobre 2019.										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'entrées	26 809	3 989	4 103	3 155	18 000	7 404	4 744	2 982	71 186	232 763
Répartition par sexe										
Hommes	39,9	51,0	51,7	49,7	43,7	49,2	47,2	50,8	44,5	50,7
Femmes	60,1	49,0	48,3	50,3	56,3	50,8	52,8	49,2	55,5	49,3
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	0,6	1,6	1,4	1,3	0,5	0,5	0,6	0,8	0,7	1,7
18 - 21 ans	32,2	35,0	36,2	34,6	29,5	29,4	32,0	33,8	31,8	37,3
22 - 25 ans	46,8	33,8	38,5	36,4	51,3	41,6	43,3	33,4	44,9	35,0
26 - 49 ans	19,5	27,2	22,7	24,7	18,0	26,6	22,4	28,7	21,3	24,2
50 ans et plus	0,8	2,4	1,2	3,0	0,7	1,9	1,7	3,3	1,3	1,7
Répartition par niveau de formation à l'entrée										
Niveau I, II	40,2	20,0	30,3	26,2	50,5	32,2	34,5	20,6	38,4	26,4
Niveau III	18,6	15,2	20,8	16,6	18,5	17,7	18,2	16,9	18,2	21,8
Niveau IV	28,2	30,2	34,0	29,5	21,9	30,9	28,1	33,3	27,6	30,9
Niveau V, Vbis et VI	12,8	34,0	14,7	27,4	8,8	18,9	18,9	28,6	15,4	20,7
Inconnu	0,2	0,6	0,3	0,4	0,2	0,3	0,4	0,6	0,3	0,1
Répartition par type de qualification préparée										
Certification enregistrée au RNCP autre qu'un CQP	82,6	63,6	80,9	72,9	86,8	67,2	77,5	67,5	79,5	71,9
Certificat de qualification professionnelle (CQP)	6,2	16,6	8,6	13,9	3,2	12,5	8,2	15,7	7,7	11,9
Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale	11,2	19,8	10,5	13,2	10,1	20,3	14,3	16,8	12,8	16,2
Répartition par type de contrat										
Contrat à durée indéterminée	6,0	6,0	5,7	5,5	3,0	8,0	6,5	8,7	5,5	7,8
Contrat à durée déterminée	93,3	91,6	91,9	90,7	96,5	89,5	92,8	88,8	93,2	89,5
Intérim	0,8	2,4	2,4	3,8	0,5	2,5	0,7	2,5	1,3	2,7

Sources : Extrapro, Dares / Direccte Île-de-France.

Les entrées en contrats de professionnalisation, lors de la campagne 2018/2019 (du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019)

Département de l'établissement employeur Effectifs et %. Données arrêtées au 06 août 2018.										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,5
Industrie	3,6	6,9	7,9	5,6	8,6	5,9	5,0	5,6	5,8	14,2
Construction	0,7	6,6	6,0	4,7	3,3	2,9	3,9	4,3	2,8	5,1
Commerce	14,7	27,4	23,2	24,0	13,5	21,7	24,9	23,8	17,8	20,2
Transports, entreposage	6,2	13,5	5,2	10,8	2,8	18,8	8,7	11,8	7,6	6,5
Hébergement restauration	3,3	3,5	2,7	2,3	1,0	2,0	2,2	2,3	2,4	4,1
Information et communication	13,1	1,8	6,1	4,5	16,6	6,7	6,4	6,7	11,2	6,9
Activités financières et d'assurance	9,4	3,4	5,6	5,4	11,9	6,0	9,7	3,1	8,7	6,8
Activités immobilières	4,7	1,6	5,2	1,6	2,8	1,8	3,1	2,2	3,4	2,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	29,1	18,2	26,2	30,2	31,3	24,3	22,5	27,2	27,9	22,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	8,4	4,6	7,7	6,9	5,9	7,7	10,0	9,1	7,5	6,2
Autres activités de services	6,7	12,4	4,1	4,1	2,2	2,3	3,6	3,9	4,8	4,3
Répartition par taille de l'établissement employeur*										
Moins de 10 salariés	26,1	17,1	24,7	22,0	12,7	15,7	23,0	24,3	20,6	nd
De 10 à 19 salariés	11,9	6,1	8,7	10,7	6,7	6,4	8,5	7,0	9,0	nd
De 20 à 49 salariés	14,3	9,0	12,5	11,3	10,9	16,6	14,2	10,1	12,9	nd
De 50 à 99 salariés	9,3	11,1	8,8	11,2	8,4	8,9	10,0	12,6	9,4	nd
De 100 à 249 salariés	11,9	15,3	13,0	15,4	14,8	11,0	10,1	19,4	13,2	nd
250 salariés et plus	20,4	39,5	24,8	27,4	41,0	37,5	29,4	21,5	29,7	nd
non déterminé	6,1	1,8	7,5	2,0	5,6	3,9	4,9	5,1	5,3	nd
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Extrapro, Dares / Direccte Île-de-France.

*Estimations Direccte Île-de-France.

nd : non disponible.

Les entrées en contrats d'apprentissage, lors de la campagne 2018/2019 (du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019)

Département de l'établissement employeur Effectifs et %. Données au 30 décembre 2019.									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de contrats débutés	16 993	6 630	8 244	5 836	11 891	6 390	5 729	4 782	66 495
Répartition par sexe									
Hommes	48,7	64,1	61,1	61,6	53,6	59,0	59,7	62,3	56,7
Femmes	51,3	35,9	38,9	38,4	46,4	41,0	40,3	37,7	43,3
Répartition par âge									
Moins de 18 ans	11,4	31,8	21,6	22,4	8,8	13,4	17,6	27,6	17,1
18-21 ans	44,5	47,4	49,8	51,1	41,7	46,8	48,3	48,1	46,3
22-25 ans	37,4	17,2	24,4	22,4	43,1	32,3	28,6	20,5	31,0
26 ans et plus	6,7	3,5	4,2	4,1	6,4	7,6	5,5	3,8	5,6
Répartition par niveau de diplôme préparé									
Mention complémentaire	2,1	3,7	1,0	2,0	0,8	1,9	1,5	1,9	1,8
Master professionnel*	31,4	9,4	23,9	18,2	45,6	26,8	22,2	12,4	27,0
Licence professionnelle*	18,3	13,8	16,5	18,5	17,4	15,9	18,7	14,9	17,0
BTS, DUT*	17,3	24,5	20,6	23,8	15,3	21,5	21,4	22,9	19,8
Baccalauréat professionnel*	13,0	20,3	17,6	16,6	9,1	14,5	16,0	20,9	14,9
CAP*	17,9	28,3	20,5	21,0	11,8	19,5	20,2	27,0	19,4

Sources : Dares, Ari@ne, Direccte Île-de-France.

* ou diplôme équivalent.

Les entrées en contrats d'apprentissage, lors de la campagne 2018/2019 (du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019)

Département de l'établissement employeur Effectifs et %. Données au 30 décembre 2019.									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur									
Agriculture sylviculture pêche	0,0	1,7	0,6	0,4	0,0	0,0	0,1	0,6	0,3
Industrie	7,4	16,7	24,1	16,7	15,3	11,9	12,7	17,9	14,3
Construction	2,6	14,0	11,0	12,4	6,6	12,3	13,3	13,1	9,0
Commerce	12,2	21,7	18,6	20,6	13,8	17,4	19,8	21,7	16,8
Transports, entreposage	5,1	7,6	2,7	5,4	3,4	16,8	10,5	7,1	6,5
Hébergement restauration	13,9	8,8	6,3	5,7	4,8	4,5	4,7	7,9	8,0
Information et communication	9,3	1,8	4,1	4,1	12,3	5,6	3,8	2,7	6,7
Activités financières et d'assurance	11,4	2,5	3,0	2,8	11,6	5,4	6,2	2,0	7,1
Activités immobilières	1,5	1,1	1,0	1,7	1,4	1,0	1,3	0,8	1,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	16,3	8,6	12,7	16,2	22,3	12,2	12,5	10,2	15,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	13,1	4,5	9,1	7,0	3,7	8,1	8,5	6,8	8,2
Autres activités de services	7,2	11,1	6,8	6,8	4,8	4,6	6,7	9,1	6,9
Non précisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Répartition par taille de l'établissement employeur *									
Moins de 10 salariés	32,0	45,0	34,7	38,3	19,1	26,1	31,9	41,4	32,0
De 10 à 19 salariés	13,2	11,8	10,7	11,1	7,0	8,6	10,9	13,6	10,8
De 20 à 49 salariés	13,2	11,4	9,1	10,6	9,1	10,4	11,1	11,0	10,9
De 50 à 99	7,3	6,3	6,5	8,3	7,4	7,1	7,4	7,5	7,2
De 100 à 249	9,2	6,9	8,9	10,4	12,2	9,9	8,1	7,5	9,5
250 salariés et plus	22,7	16,8	27,7	18,9	42,6	35,2	28,0	16,2	27,3
non déterminé	2,3	1,8	2,3	2,4	2,6	2,7	2,6	2,9	2,4

Sources : Dares, Ari@ne, Direccte Île-de-France.

*contrats du secteur privé uniquement.

La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi

Les caractéristiques des stagiaires entrés en formation, en 2018

Lieu de résidence des stagiaires. Effectifs et %.										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi	16 020	11 987	9 512	10 860	9 955	16 296	9 903	10 877	95 410	767 109
<i>Part des inscrits à Pôle Emploi</i>	86,4	79,7	81,9	81,6	88,0	80,6	83,0	84,2	83,1	94,2
Répartition par sexe										
Hommes	49,8	53,1	52,6	52,2	50,6	54,8	52,7	53,5	52,4	52,0
Femmes	50,2	46,9	47,4	47,8	49,4	45,2	47,3	46,5	47,6	48,0
Répartition par âge										
Moins de 26 ans	22,8	31,8	30,7	31,1	23,7	36,4	33,0	32,9	30,3	28,0
Entre 26 et 44 ans	53,6	47,6	48,1	49,0	52,4	45,1	47,7	46,6	48,8	48,6
45 ans ou plus	23,7	20,6	21,2	19,9	23,9	18,6	19,3	20,5	21,0	23,4
Travailleurs handicapés	7,8	10,3	7,0	9,3	5,8	6,4	5,8	6,5	7,4	11,6
Répartition par niveau de formation										
Aucun diplôme obtenu (niveau VI)	17,5	18,8	17,6	23,0	17,6	23,4	21,4	20,7	20,1	20,3
CEP OU BEPC ou CAP (niveau VBIS et V)	16,2	25,2	22,6	24,9	19,5	22,6	22,6	24,7	22,0	30,6
Bac (niveau IV)	60,1	40,1	46,9	43,5	57,2	40,2	49,1	42,9	47,6	42,8
<i>Non renseigné</i>	6,3	15,9	12,9	8,6	5,7	13,7	6,9	11,7	10,3	6,4
Répartition par durée de la formation										
Moins de 3 mois	60,5	59,5	56,3	59,5	61,4	57,1	56,9	56,8	58,6	59,7
De 3 à 6 mois	18,7	19,3	18,8	19,0	16,2	21,6	20,5	20,1	19,4	19,5
De 6 à 12 mois	17,0	17,9	21,0	17,9	18,7	18,8	20,1	19,9	18,8	17,7
12 mois et plus	3,8	3,3	3,9	3,6	3,7	2,6	2,5	3,2	3,3	3,1

Source : Dares, base Brest 2018.

Les formations suivies par les stagiaires par commanditaire de la formation

Lieu de résidence des stagiaires. Effectifs et %.	État	Régions	Pôle Emploi	POEC*	Opca	Stagiaires	Autres**	Ensemble
Île-de-France	2 033	40 830	42 799	5 441	1 983	2 095	1 025	96 206
<i>Part</i>	<i>2,1</i>	<i>42,4</i>	<i>44,5</i>	<i>5,7</i>	<i>2,1</i>	<i>2,2</i>	<i>1,1</i>	<i>100</i>
Autres régions	19 135	293 391	286 006	36 073	7 278	15 473	13 547	670 903
<i>Part</i>	<i>2,9</i>	<i>43,7</i>	<i>42,6</i>	<i>5,4</i>	<i>1,1</i>	<i>2,3</i>	<i>2,0</i>	<i>100</i>
France métropolitaine	21 168	334 221	328 805	41 514	9 261	17 568	14 572	767 109
<i>Part</i>	<i>2,8</i>	<i>43,6</i>	<i>42,9</i>	<i>5,4</i>	<i>1,2</i>	<i>2,3</i>	<i>1,9</i>	<i>100</i>

Sources : Dares, base Brest 2018.

*Les préparations opérationnelles à l'emploi (POE) collectives sont commandées conjointement par Pôle emploi et les Opca.

**Les financements classés « autres » sont essentiellement des financements de l'Agefiph et de collectivités territoriales autres que les régions.

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Candidats à la VAE en 2018 en Île-de-France
dans les différents ministères certificateurs

				
	Présentés	Reçus	Reçus France	Part Île-de-France
Ministère de l'éducation nationale (CAP au BTS)	4 311	3 132	12 771	24,5
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (hors CNAM)	731	537	2 435	22,1
Ministère de l'agriculture	39	19	323	5,9
Ministères chargés de la santé et des affaires sociales	1 740	797	3 655	21,8
Ministère chargé de l'emploi	552	360	2 542	14,2
Ministère de la défense	2	2	90	2,2
Ministère de la culture	45	28	208	13,5
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	0	0	26	0,0
Ministère de la jeunesse et des sports	198	124	539	23,0
Total	7 618	4 999	22 589	22,1

Source : ministères certificateurs, traitement Dares.

Champ : Île-de-France.

Les données remontées par le CNAM ne sont pas ventilées par régions. Dans ce tableau est donc disponible le nombre de candidats VAE présentés et reçus en Île-de-France et en France hors CNAM.

Les missions locales

Les jeunes suivis, en 2018

Effectifs et %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de missions locales	1	12	8	10	9	14	11	7	72
Nombre de jeunes en premier accueil	8 837	8 232	6 607	8 642	5 674	12 502	8 589	7 404	66 487
Jeunes entrés en PACEA (entrées initiales) ¹	6 099	6 151	5 021	6 086	3 998	10 963	6 244	5 096	49 658
Jeunes entrés en Garantie Jeunes ²	1 355	1 292	743	1 531	1 048	2 544	1 301	1 325	11 139
Nombre de jeunes accompagnés ³	18 459	19 161	17 855	22 084	13 744	30 951	20 004	19 804	162 062
Répartition par sexe									
Hommes	57,2	51,4	53,4	50,5	53,7	51,4	53,5	50,7	52,5
Femmes	42,8	48,6	46,6	49,5	46,3	48,6	46,5	49,3	47,5
Répartition par âge ⁴									
Moins de 18 ans	5,9	9,6	7,8	9,2	6,3	5,7	6,9	6,5	7,2
18-21 ans	49,6	52,3	46,1	46,8	47,1	50,7	49,9	45,9	48,7
22-25 ans	43,5	37,0	43,4	41,0	43,9	42,3	41,2	45,0	42,1
26 ans et plus	1,0	1,1	2,7	3,1	2,7	1,3	2,0	2,6	2,0
Répartition par niveau scolaire ⁵ à l'entrée									
Niveau I, II, III	10,4	6,9	8,6	8,2	10,7	7,2	8,0	8,1	8,3
Niveau IV	39,7	43,9	41,6	40,9	44,9	45,9	44,4	44,0	43,3
Niveau V	24,8	28,7	27,4	26,2	25,3	25,0	26,1	26,1	26,1
Niveau Vbis	9,7	12,9	12,4	15,1	10,2	9,8	11,1	10,7	11,5
Niveau VI	15,4	7,6	10,0	9,6	8,9	12,0	10,5	11,0	10,8

Source : I-milo décembre 2019.

1 Le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis 2017. Ce cadre d'accompagnement s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement. Il est précédé d'un diagnostic initial réalisé entre le conseiller et le jeune qui permet d'identifier la situation, les besoins ou les attentes du jeune. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une période maximale de 24 mois consécutifs. Il ouvre droit à une allocation ponctuelle selon la situation et les besoins du jeune, qui ne peut pas excéder le montant mensuel du RSA hors forfait logement.

2 La Garantie jeunes est un dispositif créé fin 2013 pour offrir un accompagnement renforcé aux jeunes de moins de 26 ans en risque d'exclusion sociale. Depuis 2017, la GJ constitue l'une des phases du PACEA, mise en œuvre selon le profil et les besoins du jeune. La Garantie Jeunes s'adresse prioritairement aux jeunes de 18-25 ans, qui ne sont « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation » (NEET) et qui sont en situation de grande précarité. La garantie jeunes se compose à la fois d'une garantie à une première expérience professionnelle et d'une garantie de ressources en tant qu'appui de l'accompagnement. L'accompagnement se déroule sur une période d'un an renouvelable par tranche de 6 mois.

3 Jeunes accompagnés : jeunes ayant bénéficié, au cours des douze derniers mois précédant la date d'observation, d'au moins un évènement au sein du réseau des missions locales, de type entretien individuel, information collective ou atelier.

4 Estimation Direccte.

5 Celui-ci correspond au niveau de formation, que le diplôme ait été obtenu ou non.

Les Missions locales d'insertion sont des organismes chargés d'aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Elles ont été créées par ordonnance en mars 1982. En 2018, le territoire francilien était couvert par 72 missions locales.

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans les départements, en 2018

Nombre de structures

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	16	7	5	7	9	5	5	11	65
Entreprise d'Insertion (EI)	35	13	15	10	27	31	10	15	156
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	7	2	3	2	3	4	3	4	28
Porteurs d'Atelier de Chantier d'Insertion (ACI)	33	13	6	20	15	39	19	20	165
Total	91	35	29	39	54	79	37	50	414

Source : ASP Extranet IAE.

Salariés en insertion dans les SIAE, en 2018

Nombre de salariés présents dans les SIAE

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	2 909	1 910	1 814	1 671	1 722	682	783	1 216	12 707
Entreprise d'Insertion (EI)	795	412	578	189	727	940	265	127	4 033
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	975	545	277	591	547	987	391	263	4 576
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	1 490	896	421	1 110	557	1 420	692	582	7 168
Total	6 169	3 763	3 090	3 561	3 553	4 029	2 131	2 188	28 484

Source : AI-EI-ETTI : Direccte-UD - Données Bilans SIAE 2018 / ACI : ASP.

Sont considérés comme salariés en insertion dans les SIAE :

- AI et ETTI : personnes mises à disposition au moins une fois en 2018 ;
- EI : salariés en CDDI en 2018 ;
- ACI : personnes en contrats aidés présentes dans le chantier durant 2018.

Nombre de salariés en équivalent temps plein d'insertion (ETP), en 2018

Salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	624	276	228	283	325	123	157	246	2 262
Entreprise d'Insertion (EI)	418	215	292	97	397	502	140	54	2 114
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	429	139	80	195	243	353	148	76	1 664
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	574	343	157	452	214	626	275	193	2 834
Total	2 044	973	757	1 027	1 179	1 604	720	569	8 873

Sources : AI-EI-ETTI : Direccte-UD - Données Bilans SIAE 2018/ ACI : ASP.

Calcul des ETP :

- dans les AI, 1 ETP est égal à 1 607 heures réalisées par des salariés en insertion ;
- dans les EI, un ETP est égal à 1 505 heures ;
- dans les ETTI, un ETP est égal à 1600 heures ;
- dans les ACI, un ETP est égal à 1 820 heures.

Nombre de salariés en insertion embauchés par les SIAE, en 2018

Salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	1 639	916	1 196	945	842	444	328	573	6 883
Entreprise d'Insertion (EI)	389	206	309	90	347	490	122	71	2 024
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	492	330	174	355	268	570	278	130	2 597
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	701	405	186	526	293	673	350	303	3 437
Total	3 221	1 857	1 865	1 916	1 750	2 177	1 078	1 077	14 941

Sources : AI-EI-ETTI : Direccte-UD - Données Bilans SIAE 2018/ ACI : Dares-ASP fichiers individuels.

AI et ETTI : nombre de personnes nouvellement accueillies ET mises à disposition au moins une fois en 2018.

ACI : nombre de salariés en insertion recrutés en 2018 pour aller dans un ACI (premier_contrat - identifiant ASP).

EI : nombre de salariés nouvellement embauchés en 2018.



► Synthèse thématique n°77, La dynamique de l'Insertion par l'Activité Économique : les évolutions entre 2010 et 2015.

Principales caractéristiques des salariés en insertion dans les SIAE, en 2018 (en %)

(Tous types de SIAE confondus: AI-EI-ETTI et ACI). Les données issues des bilans des SIAE portent sur 97 % des salariés en insertion recensés en 2018.

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Femmes	35	49	40	45	31	33	39	48	39
Seniors (50 ans et plus)	26	22	16	23	23	21	22	25	23
Jeunes (moins de 26 ans)	11	12	24	18	14	18	20	14	16
Chômeurs depuis plus de 2 ans	51	44	38	46	47	42	55	51	47
Bénéficiaires du RSA	37	41	28	34	34	31	37	28	34
Bénéficiaires de l'ASS	5	4	3	5	4	5	4	3	4
Bénéficiaires de l'AAH	2	2	1	1	2	1	1	1	2
Total (effectif)	5 889	3 713	3 052	3 217	3 501	3 858	2 103	2 264	27 597

Source : Direccte-UD - Données Bilans SIAE 2018.

Les sorties des salariés en insertion intervenues dans l'ensemble des SIAE, en 2018 (en %)

Salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Emploi durable	30	27	33	40	40	34	31	39	34
Emploi de transition	14	20	21	17	13	13	18	16	16
Sorties positives	22	16	20	16	18	20	21	17	19
Autres sorties	34	37	26	27	29	32	30	28	31
Total sorties (effectif)	2 069	913	867	743	1 020	1 251	738	631	8 232

Source : Direccte-UD - Données Bilans SIAE 2018.

Les sorties ici totalisées sont les sorties de salariés respectant les conditions ci-dessous, non comprises les sorties à exclure (ruptures de l'employeur pour faute grave du salarié, congé de longue maladie, décès, déménagement, décision administrative, décision de justice) :

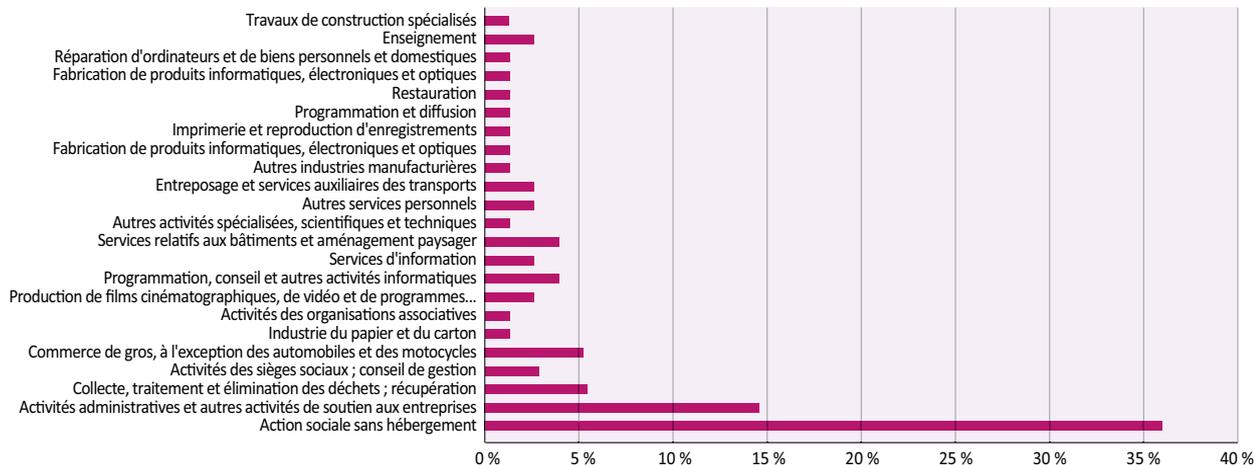
- EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure.
- ETTI : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 h dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs.
- AI : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 h dans les 12 mois qui précèdent la sortie.

Les entreprises adaptées (EA)

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre d'entreprises adaptées (en 2018)	12	8	7	5	16	10	9	8	75
Aides aux postes pour des travailleurs handicapés en ETP (en 2018)	162,5	139,3	312,5	201	508,8	343,3	312,3	235,5	2 215
%	8 %	6 %	14 %	9 %	23 %	15 %	14 %	11 %	100 %

Source : Direccte Île-de-France, service accès à l'emploi, 2018.

Répartition des entreprises adaptées par secteur d'activité (NAF 88), en %



Source : Direccte Île-de-France, service accès à l'emploi, 2018.

L'activité partielle

Évolution du nombre d'heures consommées, de 2013 à 2018



► Bref thématique n° 54 L'activité partielle en Île-de-France entre Janvier 2009 et Juin 2014.

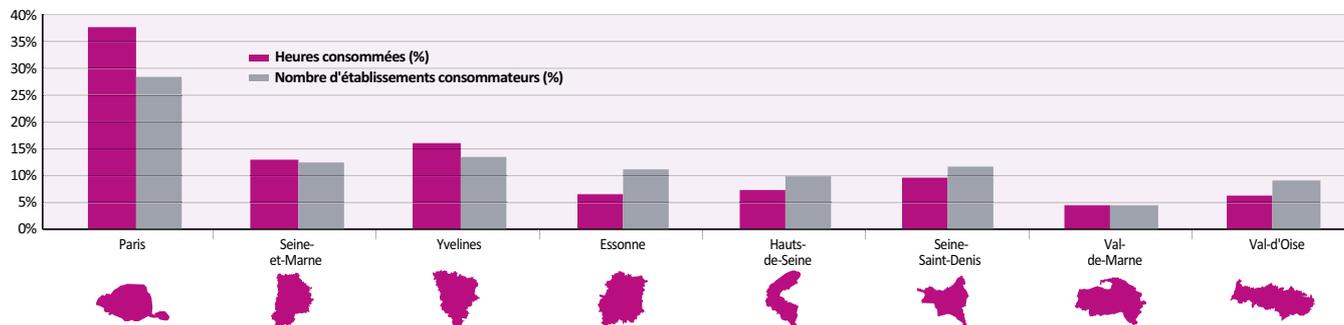


Source : extranet Dares (Direccte IdF Unités Départementales) - Traitement Direccte IdF-SESE (extraction de Octobre 2019).

*Tous motifs représentent toutes les heures consommées y compris les circonstances exceptionnelles (inondations, attentats...).

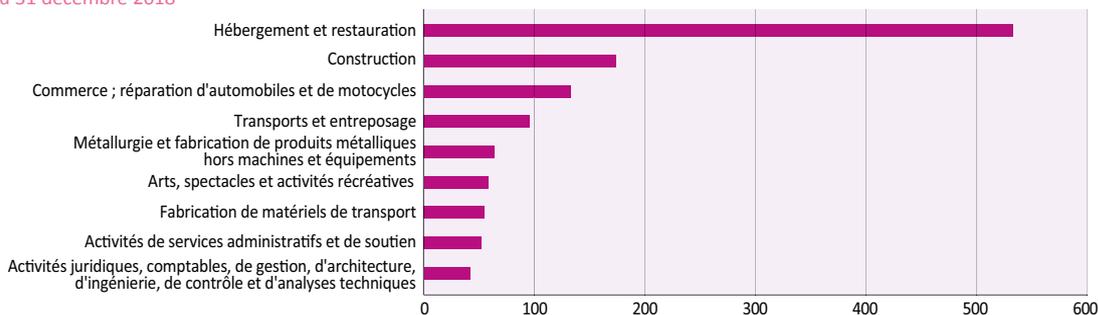
Lecture : pour le 4^e trimestre 2018, les heures consommées représentent 359 837 heures dont 132 198 heures pour motif conjoncture économique.

Répartition par département des heures et des demandes d'activité partielle, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018



Source : extranet Dares (Directre Île-de-France Unités Départementales) - traitement Directre Île-de-France-SESE (Extraction d'Octobre 2019).

Secteurs d'activité (A38) pour lesquels le plus d'heures d'activité partielle ont été consommées (en milliers d'heures), du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018



Source : extranet Dares (Directre Île-de-France Unités Départementales) - traitement Directre Île-de-France-SESE (Extraction d'Octobre 2019).



CHIFFRES
CLÉS
2020

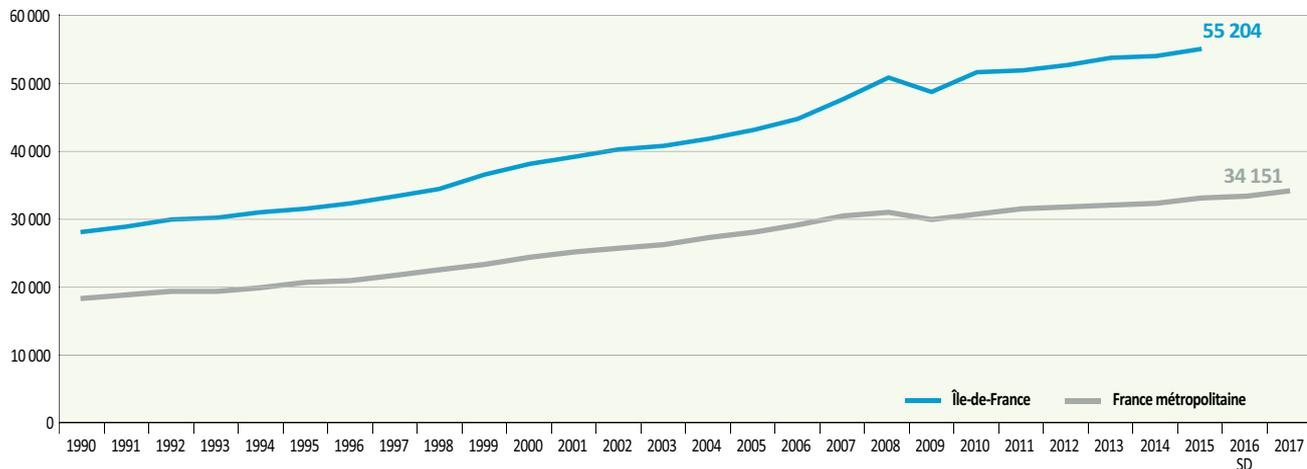
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le Produit Intérieur Brut (PIB)

PIB par habitant, de 1990 à 2017



► Panorama de l'ESS en Île-de-France



Source : Comptes nationaux - Base 2010, Insee

Unité : euros par habitant.

Les données antérieures à 2015 sont définitives et celles de 2015 semi-définitives.

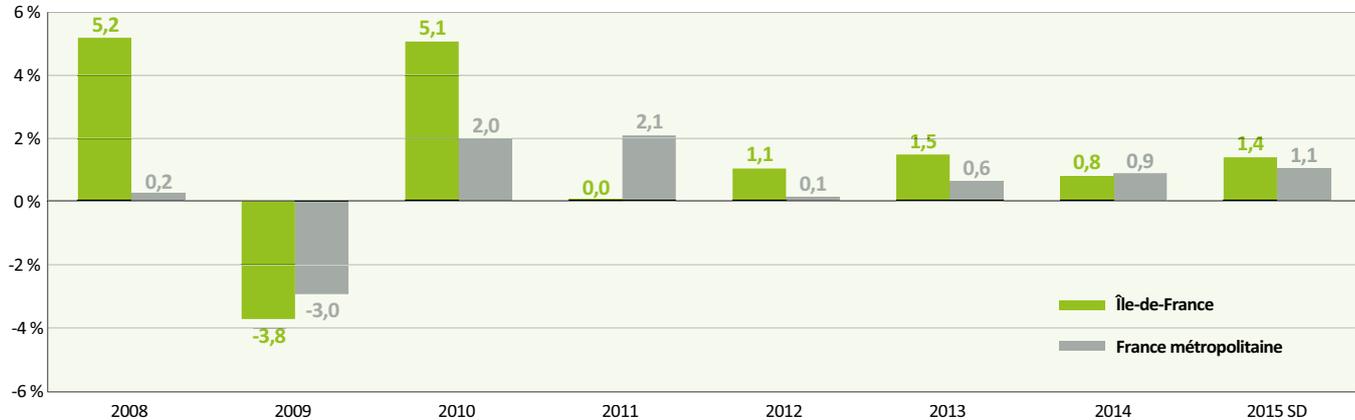
SD = Semi-Définitive

Le **produit intérieur brut** (PIB) est un indicateur de la production économique d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques), moins les subventions sur les produits.

La **valeur ajoutée** est la différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ».

Le **PIB par habitant** est le rapport du PIB en valeur par la population moyenne de chaque année.

Évolution du produit intérieur brut en volume (glissement annuel, en %)



Source : Comptes nationaux - Base 2010, Insee

Le PIB réel ou en volume est la valeur du PIB en ne tenant pas compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation.

Le PIB réel montre les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services.

L'évolution du produit intérieur brut en volume aux prix de l'année précédente chaînés (hors effet de prix) mesure la croissance économique.

À savoir : PIB en valeur 2000-2015 : tous les montants sont à prix courants et sont cohérents avec les données France.

À partir de l'exercice 2008 a été mis en place le dispositif ESANE (élaboration des statistiques annuelles d'entreprise) en remplacement de SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises). Ce changement de dispositif génère des ruptures de niveau des résultats produits, pour trois raisons principales. Le questionnaire des enquêtes du dispositif ESANE a été rénové, ce qui a pu induire certaines modifications du comportement de réponse des entreprises.

ESANE combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéfices des entreprises et déclarations annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises. La prise en compte conjointe des données d'enquête et des données administratives, et en particulier la confrontation des données disponibles dans les deux sources sur la ventilation du chiffre d'affaires selon les activités principales a nécessité la mise en place de méthodes d'estimations statistiques rénovées. Les données sont désormais présentées selon la nomenclature d'activités révisée NAF rév.2, alors que les précédents résultats l'étaient en NAF rév.1.

Les entreprises du secteur privé

Nombre d'entreprises* employant au moins un salarié, par taille, au 31 décembre 2015

									
Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Moins de 10 salariés	111 831	20 316	21 338	18 007	31 196	27 312	22 833	17 909	270 742
De 10 à 19 salariés	10 448	2 113	2 019	1 854	3 265	2 463	2 171	1 760	26 093
De 20 à 49 salariés	5 995	1 190	1 200	1 079	2 442	1 398	1 264	1 001	15 569
De 50 à 99 salariés	1 854	320	387	335	911	402	350	257	4 816
De 100 à 249 salariés	1 189	191	249	230	744	282	228	167	3 280
De 250 à 499 salariés	449	54	92	79	373	112	110	62	1 331
De 500 à 999 salariés	257	26	66	39	208	48	57	29	730
1 000 salariés et plus	235	18	61	29	252	70	39	14	718
Total	132 258	24 228	25 412	21 652	39 391	32 087	27 052	21 199	323 279

Source : Connaissance locale de l'appareil productif (Clap 2015) - fichier entreprises.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Les données statistiques sont renseignées selon la commune de l'établissement siège de l'entreprise.

* La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement : ainsi, selon les définitions de l'Insee, **l'entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; **l'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Nombre d'entreprises mono-régionales*, quasi-mono-régionales** et majoritairement franciliennes*** et leur nombre d'emplois selon la catégorie d'entreprise

Taille de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Nombre total d'emplois	Part des emplois (%)	Nombre d'emplois franciliens	Part des emplois franciliens (en %)
Microentreprises	742 563	518 000	19	516 700	22
Petites et moyennes entreprises (hors micro)	31 876	824 100	30	784 800	33
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	1 517	728 900	26	588 800	25
Grandes entreprises (GE)	68	681 200	25	469 300	20
Total	776 024	2 752 200	100	2 359 600	100

Source : Insee, Clap, Esane Lifi 2015.

Champ : entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.

Lecture : parmi les entreprises mono, quasi-mono et majoritairement franciliennes, 31 876 sont des PME. L'ensemble de ces dernières concentre 824 100 emplois salariés.

Les catégories d'entreprise

La catégorie des microentreprises est constituée des entreprises qui :

- d'une part occupent moins de 10 personnes
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui :

- d'une part occupent moins de 250 personnes ;
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

La catégorie des entreprises de taille intermédiaire (ETI) est constituée des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des petites et moyennes entreprises, et qui :

- d'une part occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

La catégorie des grandes entreprises (GE) est constituée des entreprises qui ne sont pas classées dans les catégories précédentes.

Régionalité des entreprises

*Une entreprise est mono-régionale si tous ses établissements sont localisés dans une seule région.

**Une entreprise est quasi-mono-régionale si elle n'est pas mono-régionale et si plus de 80 % de ses salariés (en ETP) sont localisés dans la région.

***Une entreprise est majoritairement régionale si elle n'est pas mono ou quasi-mono-régionale et si plus de la moitié de ses salariés sont localisés dans la région.

Les établissements du secteur privé

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié, par taille, au 31 décembre 2015

Taille									
Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Moins de 10 salariés	123 403	23 842	25 220	20 807	35 090	30 448	25 709	20 261	304 780
De 10 à 19 salariés	12 082	2 922	2 783	2 532	4 142	3 234	2 902	2 333	32 930
De 20 à 49 salariés	6 523	1 844	1 803	1 593	3 137	1 971	1 834	1 436	20 141
De 50 à 99 salariés	1 962	612	650	606	1 296	706	649	529	7 010
De 100 à 249 salariés	1 114	343	377	350	947	428	351	249	4 159
De 250 à 499 salariés	333	82	115	95	360	167	144	83	1 379
De 500 à 999 salariés	151	26	41	42	173	57	62	24	576
1 000 salariés et plus	64	7	27	11	82	25	18	10	244
Total	145 632	29 678	31 016	26 036	45 227	37 036	31 669	24 925	371 219

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015) - fichier établissements.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Répartition des effectifs salariés par taille d'établissement, au 31 décembre 2015

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Moins de 10 salariés	25,0 %	21,6 %	19,2 %	19,4 %	11,4 %	20,0 %	19,7 %	22,6 %	19,9 %
De 10 à 19 salariés	12,1 %	11,7 %	9,4 %	10,3 %	6,3 %	9,3 %	10,0 %	11,4 %	10,0 %
De 20 à 49 salariés	14,8 %	16,8 %	14,0 %	14,9 %	10,8 %	13,0 %	14,6 %	16,2 %	13,9 %
De 50 à 99 salariés	10,2 %	12,3 %	11,4 %	12,6 %	10,0 %	10,5 %	11,3 %	13,2 %	10,9 %
De 100 à 249 salariés	12,8 %	15,3 %	14,6 %	15,8 %	16,3 %	14,1 %	13,5 %	13,5 %	14,3 %
De 250 à 499 salariés	8,6 %	8,3 %	9,9 %	10,0 %	13,9 %	12,5 %	12,7 %	10,5 %	10,8 %
De 500 à 999 salariés	7,8 %	5,2 %	6,8 %	9,4 %	13,6 %	8,5 %	10,4 %	5,9 %	9,0 %
1 000 salariés et plus	8,8 %	8,8 %	14,7 %	7,6 %	17,7 %	12,1 %	7,8 %	6,6 %	11,2 %
Total effectifs salariés	1 325 656	335 671	394 417	330 882	896 467	463 069	389 564	274 056	4 409 782

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015) - fichier établissements.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié, par grand secteur, au 31 décembre 2015

									
Secteur	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Agriculture	94	714	298	188	20	13	30	210	1 567
Industrie	4 497	2 287	1 742	1 750	1 862	2 113	1 637	1 720	17 608
Construction	5 994	4 386	3 482	3 934	3 127	6 836	4 466	4 023	36 248
Commerce	25 116	7 022	7 151	5 954	8 085	9 069	6 922	5 620	74 939
Services	109 931	15 269	18 343	14 210	32 133	19 005	18 614	13 352	240 857
Total	145 632	29 678	31 016	26 036	45 227	37 036	31 669	24 925	371 219

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015) - fichier établissements.

Répartition des établissements actifs employant au moins un salarié, par grand secteur, au 31 décembre 2015

									
Secteur	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Agriculture	0,1 %	2,4 %	1,0 %	0,7 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,8 %	0,4 %
Industrie	3,1 %	7,7 %	5,6 %	6,7 %	4,1 %	5,7 %	5,2 %	6,9 %	4,7 %
Construction	4,1 %	14,8 %	11,2 %	15,1 %	6,9 %	18,5 %	14,1 %	16,1 %	9,8 %
Commerce	17,2 %	23,7 %	23,1 %	22,9 %	17,9 %	24,5 %	21,9 %	22,5 %	20,2 %
Services	75,5 %	51,4 %	59,1 %	54,6 %	71,0 %	51,3 %	58,8 %	53,6 %	64,9 %
Total	100 %	100 %	100 %						

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015) - fichier établissements.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié par secteur d'activité détaillé, en Île-de-France, au 31 décembre 2015

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Agriculture	94	714	298	188	20	13	30	210	1 567
Industries extractives	21	46	11	8	8	4	8	8	114
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 393	557	521	447	636	641	584	428	5 207
Fab. de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	1 093	29	27	32	79	274	58	38	1 630
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	409	196	105	174	161	193	123	136	1 497
Cokéfaction et raffinage		3			8	1		1	13
Industrie chimique	128	54	33	34	66	40	28	55	438
Industrie pharmaceutique	40	11	15	7	45	6	14	8	146
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	85	181	87	98	100	93	81	82	807
Métallurgie et fab. de produits métalliques sauf machines et équipements	102	350	222	213	76	219	135	277	1 594
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	74	54	89	137	81	30	61	63	589
Fabrication d'équipements électriques	60	60	41	59	38	42	36	49	385
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	39	123	79	87	68	77	58	89	620
Fabrication de matériels de transport	18	48	58	24	37	26	13	40	264
Autres indust. manufact. : réparation / installation de machines & équipements	847	415	315	303	234	279	311	318	3 022
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	137	32	38	22	120	59	31	23	462
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	51	128	101	105	105	129	96	105	820
Construction	5 994	4 386	3 482	3 934	3 127	6 836	4 466	4 023	36 248
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	25 116	7 022	7 151	5 954	8 085	9 069	6 922	5 620	74 939
Transports et entreposage	2 430	1 507	983	1 213	1 389	2 612	1 479	1 520	13 133
Hébergement et restauration	15 894	2 393	2 643	2 057	4 339	3 300	2 809	2 007	35 442
Édition, audiovisuel et diffusion	4 581	127	263	175	1 349	392	300	122	7 309
Télécommunications	345	57	57	49	187	174	79	91	1 039
Activités informatiques et services d'information	4 358	366	748	508	2 145	551	668	390	9 734
Activités financières et d'assurance	7 282	1 361	1 508	1 191	2 478	1 164	1 351	933	17 268
Activités immobilières	6 215	797	987	668	1 542	817	946	618	12 590
Activités juridiq., compta, gestion, architect., ingénierie, contrôle & anal. tech.	16 969	1 704	2 691	1 783	4 935	1 667	2 103	1 511	33 363
Recherche-développement scientifique	458	20	45	110	96	26	56	19	830
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 381	388	457	374	1 361	509	537	328	7 335
Activités de services administratifs et de soutien	27 275	2 008	2 605	1 880	5 887	2 869	3 368	1 920	47 812
Administration publique	85	15	14	9	30	30	14	10	207
Enseignement	2 580	566	658	477	836	632	548	508	6 805
Activités pour la santé humaine	3 063	882	1 000	760	1 236	936	984	710	9 571
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1 721	583	716	597	888	583	610	512	6 210
Arts, spectacles et activités récréatives	2 564	872	928	752	855	760	834	661	8 226
Autres activités de services	10 476	1 622	2 039	1 607	2 577	1 981	1 927	1 491	23 720
Activités extra-territoriales	254	1	1		3	2	1	1	263
Nombre total d'établissements	145 632	29 678	31 016	26 036	45 227	37 036	31 669	24 925	371 219

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015) - fichier établissements. - Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

L'emploi salarié privé

Emploi salarié par secteur d'activité détaillé, en Île-de-France, au 31 décembre 2015

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Agriculture, sylviculture et pêche	721	1 825	948	576	80	38	158	570	4 916
Industries extractives	558	593	77	128	261	56	183	105	1 961
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	12 636	6 978	4 179	4 461	9 590	4 496	5 957	3 155	51 452
Fab. de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	11 367	374	77	241	1 129	3 182	493	672	17 535
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	2 826	2 903	661	2 514	1 417	2 651	1 625	1 551	16 148
Cokéfaction et raffinage		518			1 734	160		1	2 413
Industrie chimique	3 844	2 276	1 422	1 481	8 342	3 845	1 195	2 932	25 337
Industrie pharmaceutique	1 398	353	1 653	792	7 377	542	2 721	514	15 350
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	799	4 040	2 142	2 676	2 935	1 545	1 519	2 569	18 225
Métallurgie et fab. de produits métalliques sauf machines et équipements	811	6 080	4 278	2 893	3 231	3 111	1 902	4 208	26 514
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1 594	1 665	11 116	12 743	9 076	349	2 658	2 906	42 107
Fabrication d'équipements électriques	930	2 267	976	1 793	4 524	1 212	651	1 195	13 548
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	326	2 209	3 897	1 662	2 230	1 884	1 946	1 937	16 091
Fabrication de matériels de transport	4 230	5 754	33 180	4 542	14 579	5 754	1 494	3 742	73 275
Autres indust. manufact. : réparation / installation de machines & équipements	6 325	6 290	8 187	3 750	4 067	3 531	5 035	5 695	42 880
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6 597	3 131	2 582	1 109	21 804	7 331	1 371	2 164	46 089
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	982	3 373	4 500	3 320	7 212	3 434	3 226	2 614	28 661
Construction	29 536	31 702	36 424	32 534	38 254	45 730	38 275	26 907	279 362
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	174 826	73 118	72 499	62 523	110 328	81 170	81 274	55 386	711 124
Transports et entreposage	79 000	41 413	20 018	30 932	36 976	80 629	42 015	35 178	366 161
Hébergement et restauration	146 807	20 131	19 819	14 116	33 488	19 770	18 378	15 630	288 139
Édition, audiovisuel et diffusion	61 498	1 639	5 302	1 928	46 140	6 312	3 339	788	126 946
Télécommunications	14 589	2 161	2 614	1 077	11 515	5 443	3 245	1 419	42 063
Activités informatiques et services d'information	60 636	2 375	13 370	5 537	94 087	13 477	8 136	6 888	204 506
Activités financières et d'assurance	142 383	9 120	13 063	9 950	93 389	25 769	25 777	6 976	326 427
Activités immobilières	35 038	3 832	5 148	2 996	13 515	6 750	6 301	2 960	76 540
Activités juridiq., compta, gestion, architect., ingénierie, contrôle & anal. tech.	142 606	10 637	33 996	23 280	120 261	21 843	19 249	10 334	382 206
Recherche-développement scientifique	9 846	986	2 176	14 273	9 119	1 462	2 017	231	40 110
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	28 496	2 186	5 638	2 371	35 189	5 230	3 412	2 879	85 401
Activités de services administratifs et de soutien	124 073	24 863	28 391	37 819	73 409	48 360	52 253	29 498	418 666
Administration publique	13 158	2 261	3 124	1 984	3 967	6 569	3 160	1 938	36 161
Enseignement	40 628	5 701	9 054	5 601	14 022	7 893	8 384	6 979	98 262
Activités pour la santé humaine	26 056	8 298	8 778	9 175	17 850	10 329	11 355	7 342	99 183
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	46 372	19 059	20 302	18 739	23 164	17 137	16 804	15 422	176 999
Arts, spectacles et activités récréatives	30 315	19 301	5 165	4 266	8 726	4 904	5 280	3 573	81 530
Autres activités de services	59 955	6 255	9 659	7 100	13 448	11 141	8 768	7 180	123 506
Activités extra-territoriales	3 894	4	2		32	30	8	18	3 988
Emploi salarié privé total	1 325 656	335 671	394 417	330 882	896 467	463 069	389 564	274 056	4 409 782

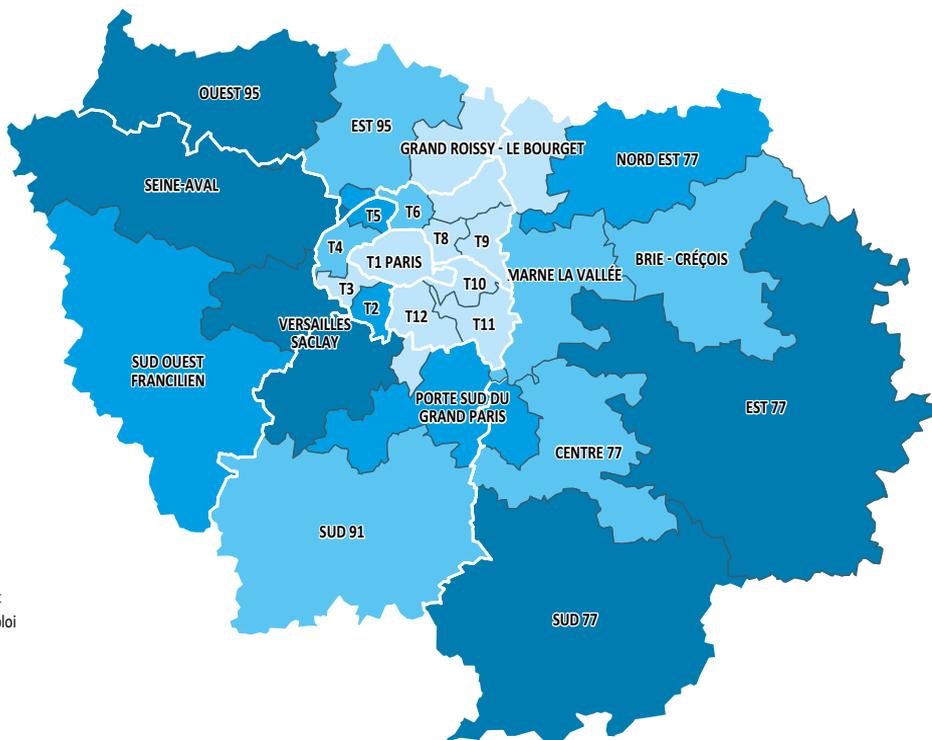
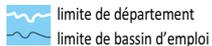
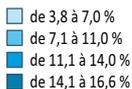
Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015) - fichier établissements. Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Part de l'industrie dans l'emploi salarié par Bassin d'Emploi, en Île-de-France, en 2015



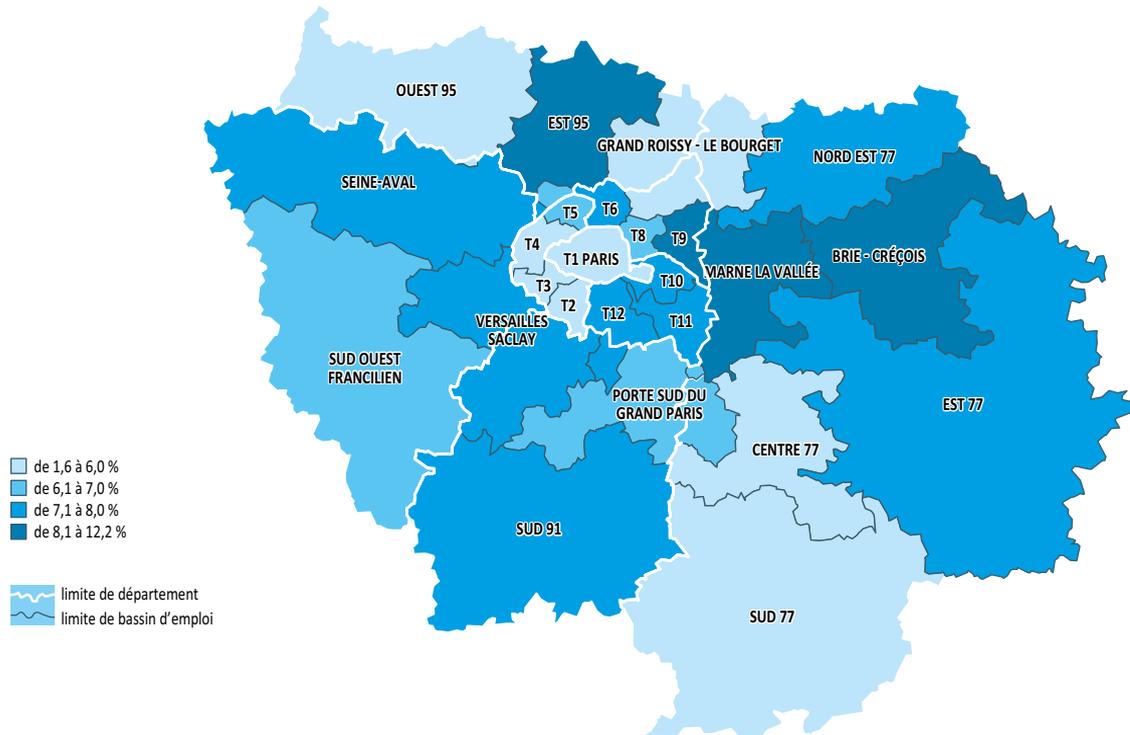
► *Bref thématique n°79 : La spécialisation des bassins d'emploi franciliens dans une logique de métropole.*

► *Dynamique des bassins d'Île-de-France*



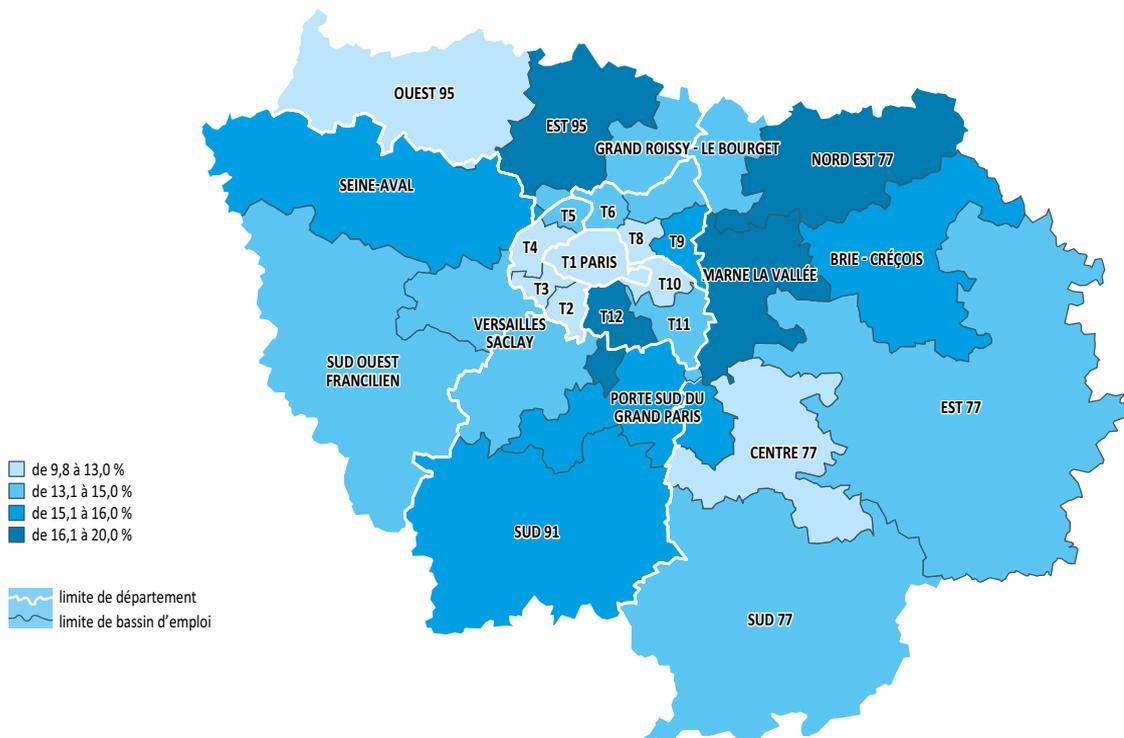
Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015) - fichier établissements.

Part de la construction dans l'emploi salarié par Bassin d'Emploi, en Île-de-France, en 2015



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015) - fichier établissements.

Part du commerce dans l'emploi salarié par Bassin d'Emploi, en Île-de-France, en 2015



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015) - fichier établissements.

Caractéristiques des établissements et des salariés

Bassin d'emploi	Nombre d'établissements actifs d'un salarié ou plus	Effectifs salariés des établissements actifs	Part des emplois (en %)	Nombre d'emplois franciliens
T1 Paris	149 289	1 653 728	19,8	4,3
T10 Paris Est Marne et Bois	13 113	148 598	20,4	9,9
T2 Vallée Sud Grand Paris	8 085	135 155	15,8	12,1
T3 Grand Paris Seine Ouest	9 916	187 908	9,5	11,8
T4 Paris Ouest La Défense	19 862	525 325	10,5	9,3
Ouest 95	6 374	104 676	27,9	14,2
Porte Sud du Grand Paris	14 359	218 025	24,6	11,6
Grand Roissy - Le Bourget	16 058	280 883	15,6	15,1
T12 Val de Bièvre - Seine Amont - Grand Orly	15 824	285 664	20,1	9,5
T9 Grand Paris Grand Est	8 149	96 722	28,3	13,5
Versailles Saclay	21 039	427 558	18,2	9,7
T5 Boucle Nord de Seine	10 889	191 568	15,4	11,8
T6 Plaine Commune	11 683	195 930	16,4	11,4
T8 Est Ensemble	11 015	164 339	30,9	16,1
Centre 77	3 856	59 684	37,1	27,3
T11 Grand Paris Sud Est Avenir	6 861	119 532	37,6	22,7
Est 77	3 211	27 280	24,7	12,8
Est 95	11 259	112 057	24,1	7,3
Marne la Vallée	10 646	159 866	17,1	15,5
Nord Est 77	3 124	34 037	26,7	17,5
Seine-Aval	16 741	205 314	21,2	11,0
Sud 77	4 686	44 659	26,1	15,1
Sud 91	3 898	41 991	25,2	17,6
Sud Ouest Francilien	4 303	40 474	22,4	12,6
Brie - Créçois	2 319	18 504	27,9	16,9
Moyenne des bassins	15 462	219 179	22,5	13,5
Région	386 559	5 479 477	19,5	-

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - 2015.

L'analyse fonctionnelle des emplois (2016)

L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions, définis à partir de la nomenclature des PCS (professions et catégories socioprofessionnelles), dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité.

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Emploi total	1 798 869	455 638	534 302	444 809	949 658	577 432	517 506	423 383	5 701 596	25 759 726
Administration publique	182 585	41 363	49 149	41 617	60 503	61 821	55 380	34 933	527 351	2 322 118
Agriculture	1 477	4 777	2 396	1 889	724	519	761	1 238	13 779	665 250
Bâtiment-Travaux Publics	55 509	27 961	25 552	24 477	25 228	34 801	27 476	22 254	243 259	1 555 156
Commerce inter-entreprises	77 251	19 166	28 134	22 301	71 527	26 832	25 189	19 821	290 222	987 904
Conception, Recherche	73 195	9 744	34 875	27 870	81 027	20 927	19 192	10 110	276 941	739 485
Culture, Loisirs	123 604	11 840	12 506	8 698	41 578	18 979	14 088	7 318	238 611	630 831
Distribution	110 683	37 225	35 961	28 126	41 498	37 062	32 542	28 988	352 084	1 871 851
Éducation, Formation	69 685	26 817	29 822	26 307	33 450	33 898	27 496	25 233	272 708	1 292 425
Entretien, Réparation	64 426	34 403	36 484	31 583	38 644	37 180	33 593	31 086	307 400	1 872 051
Fabrication	68 483	31 352	36 720	28 162	49 274	32 830	26 259	25 280	298 360	2 181 212
Gestion	377 244	56 665	77 603	58 652	236 929	90 107	80 489	51 651	1 029 340	3 375 726
Transports, Logistique	90 003	49 718	34 347	41 293	41 798	54 056	47 255	67 825	426 295	2 036 716
Prestations Intellectuelles	155 384	15 332	34 085	22 463	85 713	28 812	26 421	16 668	384 877	1 059 921
Santé, Action Sociale	133 225	40 857	46 329	42 471	63 603	46 742	54 500	38 248	465 974	2 556 682
Services de Proximité	216 115	48 418	50 339	38 900	78 163	52 868	46 864	42 730	574 396	2 612 397

Source : Insee, Recensement de la population 2016 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Champ : France (y compris les DOM).

Les 15 fonctions :

- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment - travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;

- **Conception-recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Culture - loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;
- **Éducation - formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les amateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;
- **Entretien - réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;

Part des fonctions dans l'emploi total par département, en %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Emploi total	31,6	8,0	9,4	7,8	16,7	10,1	9,1	7,4	100	
Administration publique	10,1	9,1	9,2	9,4	6,4	10,7	10,7	8,3	9,2	9,0
Agriculture	0,1	1,0	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	2,6
Bâtiment - travaux publics	3,1	6,1	4,8	5,5	2,7	6,0	5,3	5,3	4,3	6,0
Commerce inter-entreprises	4,3	4,2	5,3	5,0	7,5	4,6	4,9	4,7	5,1	3,8
Conception - recherche	4,1	2,1	6,5	6,3	8,5	3,6	3,7	2,4	4,9	2,9
Culture - loisirs	6,9	2,6	2,3	2,0	4,4	3,3	2,7	1,7	4,2	2,4
Distribution	6,2	8,2	6,7	6,3	4,4	6,4	6,3	6,8	6,2	7,3
Éducation - formation	3,9	5,9	5,6	5,9	3,5	5,9	5,3	6,0	4,8	5,0
Entretien - réparation	3,6	7,6	6,8	7,1	4,1	6,4	6,5	7,3	5,4	7,3
Fabrication	3,8	6,9	6,9	6,3	5,2	5,7	5,1	6,0	5,2	8,5
Gestion	21,0	12,4	14,5	13,2	24,9	15,6	15,6	12,2	18,1	13,1
Logistique - transports	5,0	10,9	6,4	9,3	4,4	9,4	9,1	16,0	7,5	7,9
Prestations intellectuelles	8,6	3,4	6,4	5,1	9,0	5,0	5,1	3,9	6,8	4,1
Santé - action sociale	7,4	9,0	8,7	9,5	6,7	8,1	10,5	9,0	8,2	9,9
Services de proximité	12,0	10,6	9,4	8,7	8,2	9,2	9,1	10,1	10,1	10,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : recensement de la population (RP 2016) au lieu de travail.

- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
- **Transports - logistique** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises.

L'économie sociale et solidaire



► Observatoire de l'ESS
en Île-de-France

Nombre d'établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire,
par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité, en 2015

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France/ France
Agriculture, sylviculture et pêche	10	0	21	0	31	1,7 %
Industrie et construction	105	1	23	1	130	4,8 %
Commerce, transports, hébergement et restauration	154	35	429	30	648	6,8 %
Activités financières et d'assurance	1 322	668	27	2	2 019	9,3 %
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	262	18	1 951	63	2 294	12,4 %
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	47	65	8 023	300	8 435	14,1 %
Autres services	42	1	19 447	137	19 627	18,2 %
Total	1 942	788	29 921	533	33 184	14,9 %

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015).

Champ : établissements ayant eu au moins un salarié dans l'année (hors intérimaires).

Effectif salarié de l'économie sociale et solidaire, par famille de l'économie sociale et solidaire
et par secteur d'activité, en 2015

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France/ France
Agriculture, sylviculture et pêche	c	0	c	0	237	2,0 %
Industrie et construction	3 066	c	272	c	3 350	6,6 %
Commerce, transports, hébergement et restauration	5 211	160	4 379	548	10 298	11,2 %
Activités financières et d'assurance	20 442	17 920	c	c	39 324	15,4 %
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	3 975	144	15 681	5 100	24 900	16,0 %
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	495	5 408	208 386	23 848	238 137	15,8 %
Autres services	s	s	70 118	1 853	72 432	23,3 %
Total	33 189	23 632	298 836	31 349	388 678	16,3 %

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015).

s : secret statistique.

Champ : postes de travail dans l'année (hors intérimaires).

Répartition des effectifs par sexe pour les secteurs d'activité des familles de l'économie sociale, en 2015

Île-de-France		Famille de l'économie sociale								Île-de-France		France	
		Coopérative		Mutuelle		Association		Fondation		Total économie sociale		Total économie sociale	
Secteur	Sexe	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculture, sylviculture et pêche		s	s	0,0	0,0	s	s	0,0	0,0	58,6	41,4	70,1	29,9
Industrie + construction		86,7	13,3	s	s	s	s	s	s	84,8	15,2	74,3	25,7
Commerce, transports, hébergement et restauration		62,1	37,9	s	s	49,1	50,9	s	s	55,5	44,5	57,4	42,6
Activités financières et d'assurance		40,4	59,6	35,8	64,2	s	s	s	s	38,1	61,9	38,3	61,7
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises		55,8	44,2	30,6	69,4	42,3	57,7	35,8	64,2	43,0	57,0	46,7	53,3
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale		37,2	62,8	27,5	72,5	27,6	72,4	24,7	75,3	27,3	72,7	23,8	76,2
Autres services		s	s	s	s	44,1	55,9	40,6	59,4	44,0	56,0	41,6	58,4
Total		49,8	50,2	33,9	66,1	32,6	67,4	27,8	72,2	33,8	66,2	31,7	68,3

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (2015).

s : secret statistique.

La démographie d'entreprises

Créations d'entreprises par secteur d'activité, en 2018

(données brutes)

Secteurs	Créations 2017		Évolution 2017/2016 (en %)		Île-de-France / France (en %)
	Total	Dont micro-entrepreneurs	Créations totales	Hors micro-entrepreneurs	
Industrie	4 781	39,6	13,8	5,4	16,7
Construction	13 898	25,1	6,7	3,8	20,6
Commerce, transports héberg. et restauration	68 340	49,2	28,2	13,3	32,3
Services aux entreprises	92 784	56,2	17,3	6,2	38,1
Services aux particuliers	32 246	68,7	11,6	2,2	22,9
Île-de-France	212 049	53,4	18,8	7,9	30,7

Créations : données mises à jour en février 2019.

La définition des créations d'entreprises s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen dans lequel une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur et qui met en oeuvre de nouveaux moyens de production. La notion de création d'entreprise inclut les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation a plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise.

Cette continuité est évaluée en fonction des critères suivants : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Quand au moins deux de ces critères sont modifiés lors de la reprise, il n'y a pas continuité et donc création.

Avertissement : depuis le 19 décembre 2014, de nouvelles dispositions définies par la loi Pinel du 18 juin 2014 s'appliquent au régime de l'auto-entreprise. En particulier, le terme de micro-entreprise (resp. micro-entrepreneurs) se substitue à celui d'auto-entreprise (resp. auto-entrepreneurs).

Pour les données de créations d'entreprises, cette nouvelle dénomination est employée à partir de décembre 2014.

Ce régime de la micro-entreprise doit être distingué de la catégorie des microentreprises définie par l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie (LME) et précisée par le décret n° 2008-1354.

Créations d'entreprises par département, en 2018

(données brutes)

Départements	Créations 2017			Évolution annuelle (en %)	
	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Total	Hors auto-entrepreneurs
Paris	69 699	34 176	35 523	12,5	5,8
Seine-et-Marne	14 200	6 975	7 225	15,8	2,8
Yvelines	17 301	7 696	9 605	19,9	12,2
Essonne	14 350	6 915	7 435	21,6	12,7
Hauts-de-Seine	29 728	12 919	16 809	17,6	7,3
Seine-Saint-Denis	28 610	12 789	15 821	26,7	5,7
Val-de-Marne	21 667	9 112	12 555	24,6	11,2
Val-d'Oise	16 494	8 196	8 298	29,2	14,6
Île-de-France	212 049	98 778	113 271	18,8	7,9
France entière	691 283	382972	308 311	16,9	9,6

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Champ : créations d'entreprises de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ ICS de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut à partir du 1^{er} janvier 2009 les sociétés civiles et les activités financières, les activités de location de biens immobiliers et des catégories juridiques marginales dont certains établissements publics administratifs (par exemple : les établissements pour personnes âgées ou services d'aide à la personne qui dépendent de la commune).

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité, en 2018

Secteurs d'activité	Île-de-France			Île-de-France / France (en %)
	En 2017	Répartition (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	
Agriculture	18	0,1	0,0	1,3
Industrie	590	4,9	-4,5	15,2
Construction	3 133	26,0	1,8	26,5
Commerce, transport, hébergement, restauration	4 345	36,1	8,6	20,8
Services aux entreprises	2 846	23,6	4,6	27,8
Enseignement, santé, action sociale et services aux ménages	1 044	8,7	11,3	19,5
Autres	76	0,6	16,9	17,2
Ensemble Île-de-France	12 052	100	5,3	22,3

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019).

Champ : données brutes au 31/12/2018 en date de jugement y compris agriculture.

Note : les services aux entreprises regroupent les activités en lien avec l'information et la communication (JZ), les activités financières et d'assurance (KZ), les activités immobilières (LZ) et de soutien aux entreprises (MN).

Défaillances d'entreprises par département, en 2018

Départements	En 2017	Évolution annuelle (en %)
Paris	3 383	-4,7
Seine-et-Marne	1 206	12,5
Yvelines	1 072	4,4
Essonne	902	12,9
Hauts-de-Seine	1 118	15,3
Seine-Saint-Denis	2 399	7,1
Val-de-Marne	1 022	10,6
Val-d'Oise	950	10,3
Île-de-France	12 052	5,3
France entière	54 009	-0,9

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire.

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

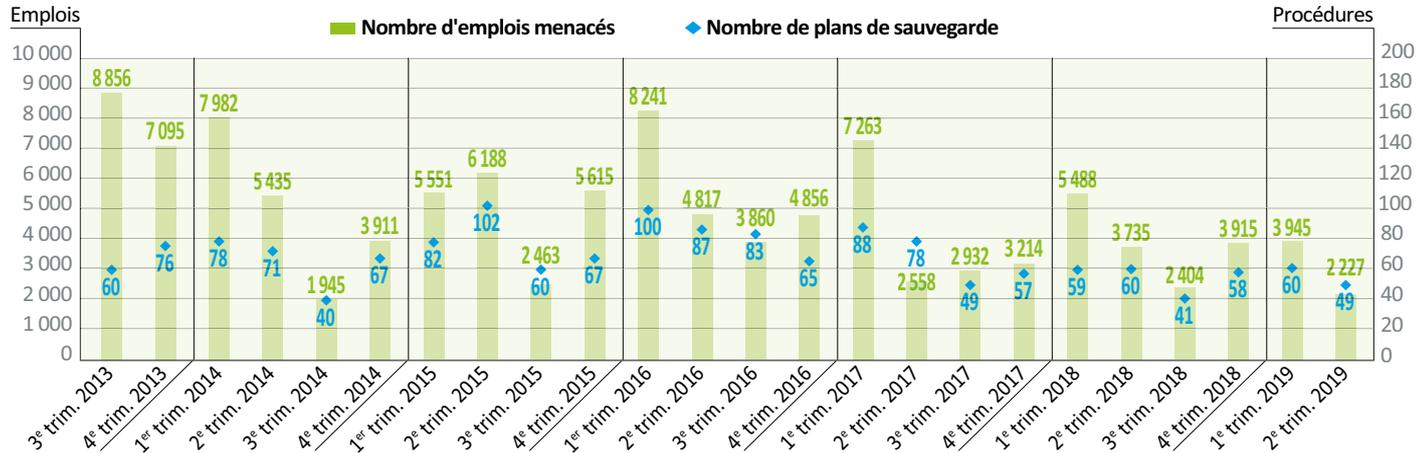
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019).

Champ : données brutes au 31/12/2018 en date de jugement y compris agriculture.

Les Plans de Sauvegarde de l'emploi (PSE)

(Licenciements de 10 salariés et plus dans les 30 jours dans les entreprises d'au moins 50 salariés)

Évolution du nombre de procédures notifiées et des emplois menacés

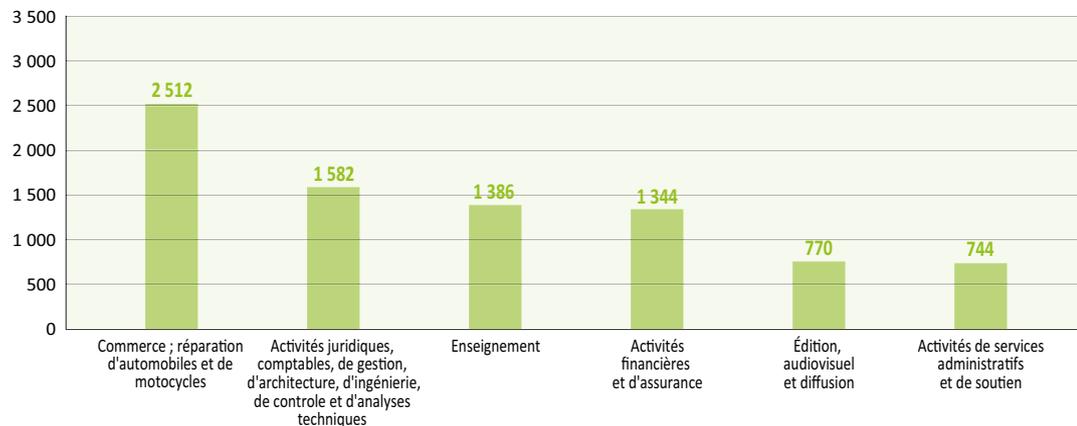


Source : SI-Homologation / Unités départementales - Traitement Directe / SESE.

Lecture : au cours du premier trimestre 2014, 78 plans de sauvegarde de l'emploi ont été initiés en Ile-de-France. Parallèlement, 7 982 emplois étaient menacés par des PSE dans des établissements franciliens.

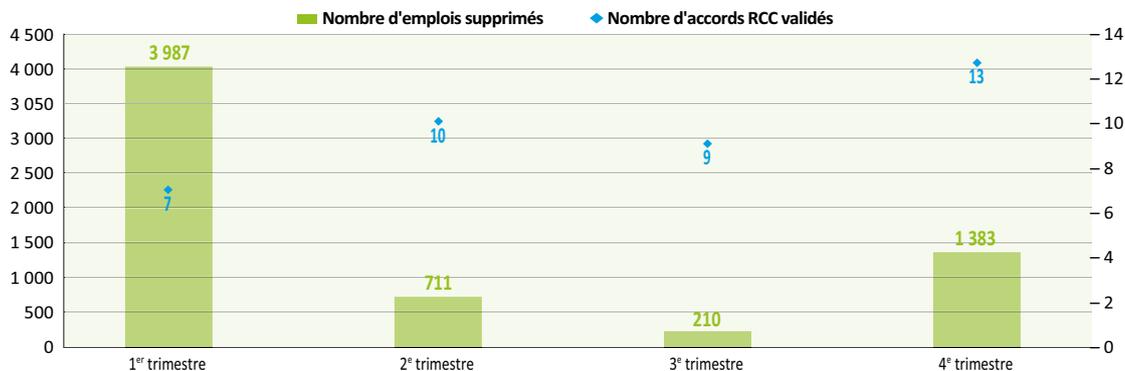
Nombre d'emplois concernés par un plan de sauvegarde de l'emploi, par principaux secteurs d'activité, de juillet 2018 à juin 2019

(données brutes)



Les ruptures conventionnelles collectives

Nombre de procédures validées et d'emplois menacés en 2018



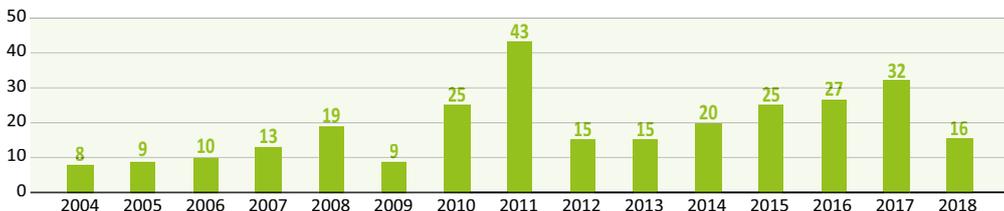
Source : SI-Homologation / Unités départementales - Traitement Directe / SESE.

Au cours de l'année 2018, 39 accords de ruptures conventionnelles collectives ont été validés en Île-de-France et 6 291 emplois étaient menacés par des RCC dans des établissements franciliens.

Les conventions de revitalisation

Évolution du nombre de conventions de revitalisation signées

À la fin de l'année 2018, l'Île-de-France totalisait 286 conventions de revitalisation signées depuis 2004.



Source : Directe Île-de-France / Unités départementales - Traitement Directe / SESE.

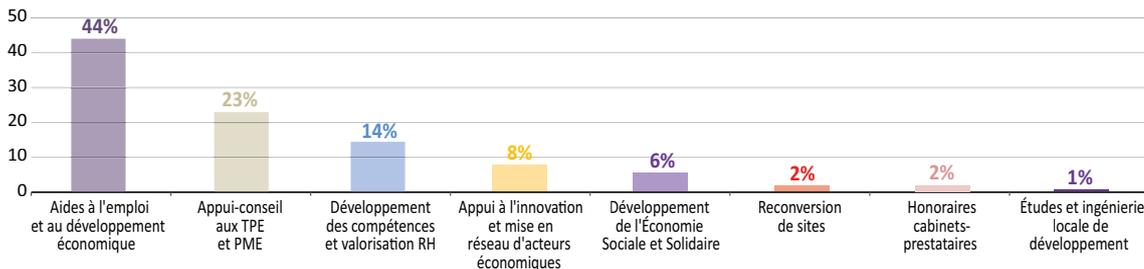


► Synthèse thématique n°74, En Île-de-France, les actions engagées au titre des conventions de revitalisation se diversifient (2004 - 2015).

Répartition des fonds de la revitalisation

En 2018, 67 conventions de revitalisation étaient en cours d'exécution.

Elles représentaient 35,7 millions d'euros, investis dans des projets visant la création de 10 363 emplois.



Source : Directe Île-de-France / Unités départementales - Traitement Directe / SESE.

Les pôles de compétitivité, en 2018

Pôles franciliens de compétitivité	Domaines d'activité	Nombre d'adhérents (2018)	Évolution du nombre d'adhérents sur la période 2013-2018
Astech	Aéronautique et spatial	372	0
Cap Digital *	Transition numérique et écologique	1 070	0
Finance Innovation	Fintech	481	1
Medicen	Santé	427	1
Moveo	Automobile et mobilité	538	0
Systematic	Deeptech	778	0

Source : Direccte Île-de-France.

* Les pôles de compétitivité Cap Digital et Advancity ont fusionné en mai 2018.

Les pôles de compétitivité Vitagora, Cosmetic Valley, Elastopole et Novalog sont rattachés à d'autres régions bien qu'intervenant également en Île-de-France.

Définition : Les pôles de compétitivité rassemblent sur un territoire donné des entreprises de toutes tailles, des centres de recherche et des organismes de formation pour développer des synergies et des coopérations autour d'une thématique commune. L'enjeu est de s'appuyer sur les synergies et les projets collaboratifs d'innovation pour permettre aux entreprises engagées dans ces partenariats de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international. Il existe 71 pôles de compétitivité labellisés.

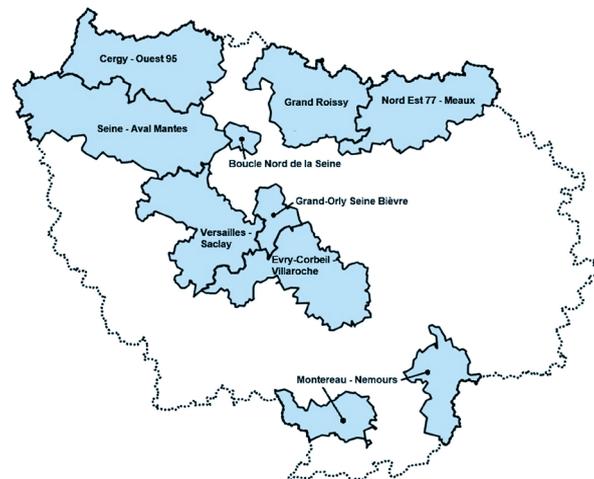
Les territoires d'industrie

Territoire d'industrie	Nombre de communes	Population en 2016	Nombre d'entreprises industrielles en 2018	Nombre d'emplois au lieu de travail en 2016	Part des postes de l'industrie au 31/12/15 (en %)
Boucle Nord de la Seine	7	441 420	1 197	183 200	13,5
Cergy - Ouest 95	88	265 779	1 028	106 227	15,2
Évry-Corbeil – Villaroche	73	857 057	1 970	283 762	10,9
Grand-Orly Seine Bièvre	24	696 430	1 594	281 735	6,2
Grand Roissy	69	743 167	1 821	288 906	6,3
Seine Aval - Mantes	121	789 117	1 979	232 264	16,2
Nord Est 77 - Meaux	64	138 512	453	40 131	11,4
Montreanu - Nemours	42	72 058	263	24 295	19,7
Versailles - Saclay	71	833 623	2 179	426 102	14,7
Total	559	4 837 163	12 484	1 866 622	11,5

Sources : Insee, Recensement de la population 2016, Connaissance Locale de l'Appareil Productif 2015, Répertoire des entreprises et des établissements 2018.

Définition : l'initiative « Territoires d'industrie », annoncée en novembre 2018, s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. L'objectif est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, EPCI, État, opérateurs...) et les acteurs industriels d'un territoire, afin d'identifier les besoins de ce territoire et de concentrer les moyens d'actions pour y répondre. Il existe 141 territoires d'industrie labellisés, dont 9 en Île-de-France.

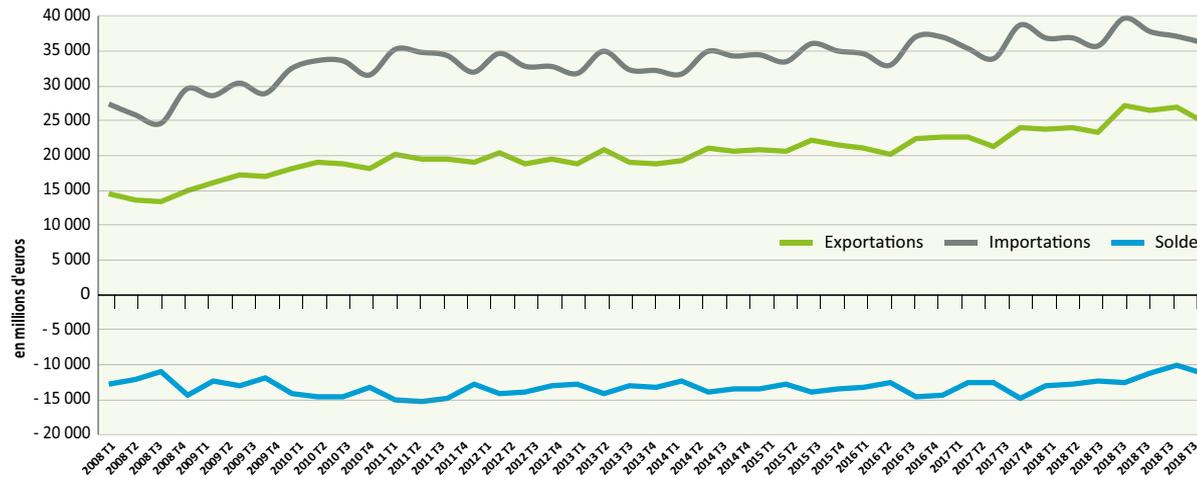
Les 9 territoires d'industrie d'Île-de-France



Le commerce extérieur

Évolution du commerce extérieur francilien, entre le 1^{er} trimestre 2009 et le 3^{ème} trimestre 2019

Données trimestrielles de collecte brutes, arrêtées en octobre 2019



Source : Direction générale des douanes et droits indirects.

Échanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco à bord

Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : coût, assurance et fret

Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord.

Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

Échanges par catégorie de produit, en Île-de-France

Données annuelles de collecte, brutes en millions d'euros - arrêtées au 15/11/2019

2018	Exportations	Importations	Solde
AZ - Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	578	2 974	-2 396
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	5 598	10 876	-5 278
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	4 158	8 312	-4 154
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	617	1 046	-429
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	20 719	42 367	-21 649
C4 - Matériels de transport	25 664	30 520	-4 855
C5 - Autres produits industriels	37 997	50 881	-12 884
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	10 995	13 730	-2 735
CC - Bois, papier et carton	571	1 950	-1 379
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	7 957	5 902	2 056
CF - Produits pharmaceutiques	7 359	8 746	-1 387
CG - Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	1 967	4 252	-2 285
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	3 032	5 478	-2 445
CM - Produits manufacturés divers	6 116	10 824	-4 708
ZZ - Produits divers	2 095	1 663	432
Total	97 427	148 639	-51 213

Source : Direction générale des douanes et droits indirects.

Échanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco à bord

Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : coût, assurance et fret

Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord.

Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

La construction

Logements autorisés et commencés en Île-de-France par département, en 2019

Départements	Nombre de logements autorisés en 2019	Évolution 2019/2018 (en %)	Nombre de logements commencés en 2019	Évolution 2019/2018 (en %)
Paris	3 100	-24,4	3 500	-18,7
Seine-et-Marne	13 000	20,8	9 400	-26,2
Yvelines	9 500	-3,1	8 400	-15,9
Essonne	8 400	-32,7	9 500	-4,3
Hauts-de-Seine	11 500	-32,8	15 300	36,1
Seine-Saint-Denis	17 400	-3,9	16 300	14,5
Val-de-Marne	10 800	2,0	10 400	-9,4
Val-d'Oise	8 400	-2,0	7 600	-12,7
Île-de-France	82 100	-10,3	80 400	-2,7

Source : SDES, Sit@del2. Note : données brutes arrondies à la centaine en date réelle ; les évolutions sont calculées sur les données non arrondies.

Locaux autorisés et commencés en Île-de-France par département, en 2019

Départements	Surface de planchers des locaux autorisés en 2019 (en milliers de m ²)	Évolution 2019/2018 (en %)	Surface de planchers des locaux commencés en 2019 (en milliers de m ²)	Évolution 2019/2018 (en %)
Paris	515	30,8	259	-27,4
Seine-et-Marne	1 102	44,0	697	27,5
Yvelines	617	39,9	240	-10,7
Essonne	560	-28,1	498	35,5
Hauts-de-Seine	727	-14,0	545	-14,6
Seine-Saint-Denis	832	-4,5	834	37,7
Val-de-Marne	384	-31,0	368	-1,7
Val-d'Oise	526	-9,5	466	63,0
Île-de-France	5 263	0,6	3 908	13,5

Source : SDES, Sit@del2. Note : données brutes, en date de prise en compte.

Emploi salarié dans la construction en Île-de-France par département

Départements	Nombre d'emplois au 3 ^e trimestre 2019	Variation annuelle (en %)
Paris	30 450	8,9
Seine-et-Marne	36 343	6,7
Yvelines	35 996	3,6
Essonne	35 814	6,0
Hauts-de-Seine	39 332	5,8
Seine-Saint-Denis	50 888	8,5
Val-de-Marne	40 593	5,6
Val-d'Oise	29 562	6,9
Île-de-France	298 978	6,5

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoff-Urssaf, Dares, Insee.

Champ : emploi salarié total (hors intérim).

Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du trimestre affiché sont provisoires.



► Les statistiques sur l'emploi dans la construction sont disponibles sur le site insee.fr.

► Des notes de conjoncture sur l'emploi dans la construction sont disponibles sur le site de la Direccte d'Île-de-France.

► Des notes de conjoncture sont également proposées sur le site de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France (DRIEA).

L'économie numérique

Structure productive de l'économie numérique* en Île-de-France par département, fin 2015

	Nombre d'établissements du numérique	dont nombre d'établissements employeurs	Effectifs salariés du numérique	Part des emplois salariés du numérique (en %)	Part des établissements entre 1 et 249 salariés (en %)	Part de salariés travaillant dans des établissements entre 1 et 249 salariés (en %)
Paris	66 918	13 196	169 148	10,2	19,6	71,1
Seine-et-Marne	6 460	994	12 419	2,9	15,2	70,3
Yvelines	10 356	1 715	39 738	8,1	16,3	48,3
Essonne	7 009	1 371	27 378	6,4	19,3	54,9
Hauts-de-Seine	22 956	5 366	194 980	19,3	22,8	47,2
Seine-Saint-Denis	9 967	1 786	35 233	5,9	17,7	64,6
Val-de-Marne	10 937	1 663	21 291	4,1	15,1	74,5
Val-d'Oise	6 638	1 058	17 146	4,8	15,7	49,3
Île-de-France	141 241	27 149	517 333	9,4	19,0	58,5
Province	197 269	37 070	529 468	3,1	18,6	74,4
France	338 510	64 219	1 046 801	4,6	18,8	66,5

Source : Clap 2015 / Insee.

Traitement : Sese / Direccte Île-de-France.



► *Économie numérique : 80 % des établissements concentrés en cœur d'agglomération.*

► *L'économie numérique en Île-de-France, une dynamique d'emploi portée par les non salariés.*

► *Près de la moitié des emplois du numérique localisés en Île-de-France.*

* L'économie numérique a été définie à partir des secteurs d'activité, que l'on retrouve page 8 de la Synthèse Thématique n° 91 - Décembre 2019.

Économie numérique* en Île-de-France, décomposition par segment, en 2016

Segments du numérique	Part des emplois salariés et non salariés de l'économie numérique (en %)	Part des emplois salariés et non salariés de l'économie numérique (en %)	Part des non-salariés dans le numérique (en %)	Part des cadres dans les secteurs numériques (en %)
Contenus et supports	22,0	47,7	17,0	57,5
Fabrication des TIC**	3,4	26,0	2,0	61,1
Industries connexes	4,0	25,7	2,0	60,0
Publicité - communication	14,7	50,9	29,2	37,4
Services des TIC	50,7	28,6	9,0	68,2
Vente des TIC	5,3	32,9	5,6	48,3
Total économie numérique	100	36,1	13,1	59,7

Source : recensement de la population 2016 / Insee.

Traitement : Sese / Direccte Île-de-France.

*L'économie numérique a été définie à partir des secteurs d'activité, que l'on retrouve page 8 de la Synthèse Thématique n° 91 - Décembre 2019.

**TIC : Technologie Informatique Communication



► Synthèse thématique n°85 :
Le travail indépendant en Île-de-France :
une croissance tournée vers les services
aux entreprises.

Les indépendants en 2016 au lieu de travail

Les indépendants désignent ici les actifs dont l'emploi est «principalement» indépendant au sens du recensement de la population (l'enquêté ne peut déclarer qu'un seul emploi, le «principal» selon lui).

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Répartition par sexe (en %)										
Hommes	62,9	67,6	65,3	67,3	66,0	73,0	68,4	70,2	66,0	66,5
Femmes	37,0	32,4	34,7	32,7	34,0	27,0	31,6	29,8	34,0	33,5
Répartition par âge (en %)										
24 ans ou moins	1,6	2,0	1,4	1,6	1,4	1,9	1,8	2,0	1,7	1,6
25 à 49 ans	57,4	53,7	51,1	53,3	54,5	59,0	53,6	54,6	55,6	54,4
50 à 64 ans	31,9	38,5	40,0	38,6	36,1	33,6	37,7	37,9	35,1	38,4
65 ans ou plus	9,1	5,8	7,5	6,5	8,0	5,5	6,9	5,5	7,7	5,6
Répartition par catégorie socioprofessionnelle* (en %)										
Agriculteurs exploitants	0,2	6,0	1,8	2,4	0,3	0,3	0,4	1,7	1,1	13,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	43,7	63,3	56,0	61,1	50,8	64,4	59,1	64,6	52,7	55,4
Cadres, professions intellectuelles sup	41,9	17,6	27,3	22,6	34,8	23,0	26,6	20,5	32,3	18,4
Professions Intermédiaires (+ employés, ouvriers)	14,3	13,2	15,0	13,9	14,2	12,2	13,9	13,2	13,9	12,6
Répartition par secteur** (en %)										
Agriculture	0,1	5,6	1,6	2,1	0,2	0,1	0,2	1,4	0,9	13,1
Industrie (hors artisanat commercial)	3,4	4,9	4,2	4,3	3,6	4,1	3,9	4,7	3,9	4,9
Construction	4,7	14,6	11,7	14,8	6,5	14,0	12,1	14,7	9,0	12,7
Commerce et artisanat commercial	10,7	16,7	16,5	17,0	12,4	18,8	17,0	17,5	14,0	15,9
Transports	4,0	4,8	3,6	4,5	4,0	8,6	6,3	7,7	4,8	2,5
Services aux entreprises et services mixtes	48,2	22,1	30,1	25,1	43,3	24,6	28,3	23,2	37,1	20,4
Services aux particuliers (hors santé)	15,4	14,0	12,4	12,6	11,9	14,1	14,1	12,3	14,0	14,1
Santé humaine et action sociale	8,6	13,1	14,7	15,3	12,8	11,3	14,1	14,2	11,5	12,7
Administration publique	0,5	0,6	0,7	0,6	0,4	0,9	0,6	0,6	0,6	0,5
Enseignement	3,0	2,8	3,7	2,8	3,0	2,5	2,7	2,8	3,0	2,5
Indéterminé	1,3	0,9	0,9	0,9	1,8	0,8	0,8	0,8	1,2	0,7
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs d'indépendants	221 814	44 113	49 285	36 234	71 655	46 399	43 894	33 679	547 704	3 052 654
Part d'indépendants parmi les actifs ayant un emploi (en %)	12,3	9,7	9,3	8,3	7,5	8,0	8,5	8,0	9,6	11,9

Source : INSEE - Recensement de la population 2016.

* Parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, les indépendants exercent notamment des professions libérales, des professions de l'information, des arts et des spectacles... Parmi les professions intermédiaires, on trouve par exemple les formateurs et animateurs de formation continue, les coachs sportifs, ou, des infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, etc.

** Une nomenclature sectorielle spécifique est utilisée ici.

Quelques sigles

AAH Allocation pour adultes handicapés

ACOSS Agence centrale des organismes de Sécurité sociale

ACCRE Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise

AFPA Association pour la formation professionnelle des adultes

ACI Atelier et Chantier d'Insertion

AGEFIPH Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

AI Association Intermédiaire

API Allocation pour parent isolé

ASP Agence de services et de paiements

AT/MP Accident du travail / maladie professionnelle

BIT Bureau international du travail

CAE Contrat d'accompagnement à l'emploi

CAF (commerce extérieur) Coût, Assurance, Fret

CRAMIF Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CARSAT dans les autres régions)

CDAPH Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CDD Contrat à durée déterminée

CDDI Contrat à durée déterminée d'insertion

CDI Contrat à durée indéterminée

CDT contrat de développement territorial (Grand Paris)

CFDT Confédération française démocratique du travail

CFE-CGC Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres

CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens

CGET Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

CGT Confédération générale du travail

CGT-FO Confédération générale du travail - Force ouvrière

CIE Contrat initiative emploi

CLAP Connaissance locale de l'appareil productif

CNAF Caisse nationale d'allocation familiale

CNASEA Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles

CNDI Centre National pour le développement de l'information

CPME Confédération des petites et moyennes entreprises

CSE Comité Social et Économique

CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle

CUI Contrat unique d'insertion

CVS Corrigé des variations saisonnières

DARES Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

DEFM Demandeur d'emploi en fin de mois

DGCCRF Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

DGE Direction Générale des Entreprises ex DGCI Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

DIRECCTE Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DMMO Déclaration mensuelle de mouvements de main d'œuvre

DOETH Déclaration obligatoire d'emploi de travailleur handicapé

DPAE Déclarations préalable à l'embauche

DSN Déclaration sociale nominative

EMMO Enquête mensuelle de mouvements de main d'œuvre

E2C École de la 2^e Chance

EA Entreprise adaptée

EI Entreprise d'Insertion (structure de l'IAE)

EPIDE Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

ESAT Établissement et service d'aide par le travail

ESTEL Estimations d'emploi localisées

ETI Entreprises de taille intermédiaire

ETTI Entreprise de travail temporaire d'insertion

ETP Équivalent temps plein

FAB (commerce extérieur) Franco à bord

FIBEN Fichier bancaire des entreprises

IAE Insertion par l'activité économique

INSEE Institut national de la statistique et des études économiques

IPP Incapacité partielle permanente

MEDEF Mouvement des entreprises de France

MP Maladie professionnelle

NAF Nomenclature d'activités française

PACEA Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

PIB Produit intérieur brut

PE Pôle emploi

PEC Parcours Emploi Compétences

PEPITE PME à fort potentiel de croissance

PME Petite ou moyenne entreprise

QPV Quartier prioritaire de la ville

Quelques sigles

RCC Rupture Conventionnelle Collective

REE Répertoire des entreprises et établissements

RMI Revenu minimum d'insertion

RP Recensement de la population

RQTH Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

RSA Revenu de solidarité active

SESE Service études, statistiques et évaluation

SIENE Système d'Identification des Entreprises et des Établissements
(Ministère du travail)

SIRENE Système d'Identification du Répertoire des Entreprises (Insee)

SMR Surveillance médicale renforcée

TH Travailleur handicapé

TPE Très petite entreprise (moins de 20 salariés)

UC Unité de contrôle

UD Unité départementale de la Direccte

UNEDIC Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi
dans l'industrie et le commerce

UNSA Union nationale des syndicats autonomes

URSSAF Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale
et d'allocations familiales

U2P Union des entreprises de proximité

VAE Validation des acquis de l'expérience

ZE Zone d'emploi

ZFU Zone franche urbaine

Abonnez-vous aux publications de la Direccte Île-de-France

Retrouvez et abonnez-vous aux publications du Service études, statistiques, évaluation sur www.idf.directe.gouv.fr

DIRECCTE ÎLE-DE-FRANCE **synthèse**
thématique
 N° 85 - Février 2019
 Site Internet du Service études, statistiques, évaluation de la Direccte Île-de-France
 Service études, statistiques, évaluation de la Direccte Île-de-France

Le travail indépendant en Île-de-France : une croissance tournée vers les services aux entreprises

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

- L'Île-de-France compte 536 000 travailleurs indépendants (TID) en 2015, soit un emploi sur dix.
- Ce mode d'activité a progressé entre 2007 et 2015, davantage qu'en province. Il a particulièrement augmenté dans certains services aux entreprises, déjà très présents dans l'économie régionale.
- Malgré une perte des 25-34 ans, les indépendants sont plus âgés que les salariés et ce sont, en majorité des hommes, même si le nombre de femmes a progressé.
- Un non-salarié sur cinq exerce en parallèle un emploi salarié, notamment les jeunes micro-entrepreneurs.

Des indépendants dans des secteurs spécifiques de l'économie française

La construction, où exercent de nombreux artisans, est le premier secteur d'activité des travailleurs indépendants français en effectif (149 500 emplois, soit 9,2 % des indépendants de l'Île-de-France). Viennent ensuite l'information-communication (126 100 emplois, soit 18,8 % des indépendants) et le conseil de gestion (64,4 %). Ces trois secteurs des services aux entreprises, qui emploient chacun plus de 30 000 indépendants, sont très présents dans l'économie régionale (graphique 2). De plus, le conseil de gestion occupe une part à 4 fois plus importante dans l'emploi total français qu'en province, ce ratio est de 3,4 pour l'information-communication et de 1,5 pour les activités juridiques et comptables. De ce fait, la répartition sectorielle des indépendants est très différente en province, où trois secteurs sont prédominants : l'agriculture (15,1 % des indépendants, contre seulement 1,0 % en Île-de-France), la construction (12,7 %) et le commerce de détail (magasin) (8,1 %).

À l'échelle des départements français, la construction est le secteur qui compte le plus d'indépendants, à l'exception de Paris et des Hauts-de-Seine. À Paris, où sont concentrés de très nombreux indépendants de la région, ce sont les activités juridiques et comptables qui arrivent en tête. Le secteur des

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
 IAU
 Insee

DIRECCTE ÎLE-DE-FRANCE **synthèse**
thématique
 N° 91 - Décembre 2019
 Site Internet du Service études, statistiques, évaluation de la Direccte Île-de-France
 Service études, statistiques, évaluation de la Direccte Île-de-France

Près de la moitié des emplois du numérique localisés en Île-de-France

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

- En 2016, près d'un actif français sur dix travaille dans le secteur numérique, soit trois fois plus qu'en province.
- Les non-salariés trend la croissance des emplois dans ce secteur.
- Les onze métiers spécifiques aux technologies numériques regroupent 243 000 emplois en Île-de-France.
- Ils sont très concentrés à Paris et dans les Hauts-de-Seine.
- Néanmoins, en Seine-Saint-Denis, ils ont fortement augmenté depuis 2007.
- L'Île-de-France se distingue de la province puisque, en neuf ans, les emplois numériques ont évolué vers davantage de qualification et de féminisation.
- En outre, les métiers du numérique se diffusent plus largement dans les autres secteurs de l'économie.

Avec 521 200 emplois en 2016 dans les secteurs d'activité relevant de l'économie numérique (sources et champ d'étude), l'Île-de-France constitue, à l'échelle nationale, près de la moitié des emplois de ce domaine, contre un emploi sur cinq pour l'ensemble des secteurs d'activité. Entre 2007 et 2016, la croissance des emplois de l'économie numérique est cependant plus faible dans la région (+ 2,5 %) qu'en province (+ 6,3 %), même si la part de l'économie numérique dans l'emploi total en Île-de-France reste toujours trois fois plus élevée (respectivement 9 % des emplois contre 3 %).

Ces 521 200 emplois regroupent ceux des établissements relevant des secteurs d'activité identifiés comme numériques, indépendamment de la profession exercée. Une autre approche, complémentaire, se concentre sur les emplois des seules professions spécifiquement numériques (telles que l'informatique et aux télécommunications) quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils exercent. Cette approche croisée permet d'identifier, en Île-de-France, près de 100 000 emplois supplémentaires liés au numérique (figure 1).

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
 Insee

DIRECCTE ÎLE-DE-FRANCE **Dossier trimestriel de conjoncture**
Évolutions récentes du marché du travail et de l'emploi en Île-de-France
 3^e trimestre 2019
 Service études statistiques, évaluation de la Direccte Île-de-France
 Service études, statistiques, évaluation de la Direccte Île-de-France

Validation trimestrielle, en nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C par département entre le 3^e trimestre 2018 et le 3^e trimestre 2019 (en %), données CYS-02

- Au 3^e trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi français augmente par rapport au 3^e trimestre 2018 et s'établit à 1 645,3 % et diminue en catégories A, B, C (-0,1 %).
- Le taux de chômage baisse de 0,2 point au 3^e trimestre 2019, atteignant 7,4 %.
- L'emploi salarié augmente de 0,3 % au 3^e trimestre 2019.
- L'activité partielle progresse au 3^e trimestre 2019.
- Le nombre de plans de sauvegarde de l'emploi est en baisse au 3^e trimestre 2019.

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
 Service études, statistiques, évaluation de la Direccte Île-de-France



Direccte Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation
ÎLE-DE-FRANCE du travail et de l'emploi

19, rue Madeleine Vionnet - 93300 AUBERVILLIERS
Service études, statistiques et évaluation (Sese)
Dr-idf.statistiques@direccte.gouv.fr
Tél. 01 70 96 14 40
www.idf.direccte.gouv.fr

